



Commission canadienne
des grains

Canadian Grain
Commission

Évaluation du Programme d'échantillons de récolte

Services d'audit et d'évaluation
Rapport final
Commission canadienne des grains

Juin 2017

Canada 

Table des matières

RÉSUMÉ	2
Aperçu de l'évaluation	2
Méthodologie d'évaluation	2
Constatations et conclusions.....	3
Recommandations	6
Remerciements	8
1.0 INTRODUCTION.....	9
2.0 PORTÉE DE L'ÉVALUATION	9
3.0 MÉTHODOLOGIE	10
3.1 Approche d'évaluation	10
3.2 Considérations méthodologiques	12
4.0 PROFIL DU PROGRAMME	13
4.1 Contexte	13
4.2 Aperçu du programme	14
4.3 Ressources du programme.....	17
4.4 Modèle logique du programme	17
5.0 CONSTATATIONS DE L'ÉVALUATION.....	18
5.1 Harmonisation avec les rôles, responsabilités et priorités du gouvernement fédéral et avec le résultat stratégique de la Commission canadienne des grains.....	18
5.2 Nécessité de la poursuite du programme	20
5.3 Complémentarité et chevauchement avec des programmes et initiatives similaires	29
5.4 Efficacité de l'atteinte des résultats escomptés.....	37
5.5 Efficacité et efficience	45
5.6 Conception et exécution du programme	48
6.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	54
6.1 Conclusions.....	54
6.2 Recommandations.....	58
7.0 RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET PLANS D'ACTION DE LA DIRECTION	60
8.0 ANNEXES.....	64
Annexe 1 Modèle logique du Programme d'échantillons de récolte	64
Annexe 2 Paramètres des données sur la qualité des récoltes.....	65
Annexe 3 Données démographiques relatives aux producteurs inscrits sondés.....	66
Annexe 4 Taux de participation au Programme d'échantillons de récolte par région et par produit	69
Annexe 5 Liste des documents examinés.....	70
Annexe 6 Liste des documents consultés.....	73

Résumé

Aperçu de l'évaluation

La Commission canadienne des grains, organisme fédéral, a été constituée en vertu de la Loi sur les grains du Canada en 1912. Elle a pour mission « de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grain, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention des grains au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieur et extérieur ».

La Commission canadienne des grains administre le Programme d'échantillons de récolte depuis 1927. Il lui permet d'obtenir des renseignements sur la qualité de transformation et la qualité à l'utilisation finale du grain canadien récolté chaque année. La Commission canadienne des grains exécute le programme de mars à novembre chaque année. Elle sollicite la participation des producteurs de grain de l'Ouest et de l'Est du Canada pour qu'ils prélèvent et soumettent des échantillons de leurs récoltes à des fins d'analyse. Ces échantillons sont utilisés par la Commission canadienne des grains pour normaliser le classement visuel des grains, surveiller et appuyer le système d'assurance de la qualité et appuyer les activités de recherche sur les grains. Les producteurs participants reçoivent en retour un grade non officiel et des renseignements sur la qualité du grain pour chaque échantillon fourni, ce qui les aide à commercialiser leurs récoltes. Ils peuvent aussi comparer leurs résultats relatifs au grade avec ceux établis par les acheteurs éventuels. Les rapports sur la qualité des récoltes fondés sur les résultats d'analyse des échantillons sont fournis sans frais aux intervenants intéressés, comme les sociétés céréalieres, les acheteurs et les transformateurs, afin de soutenir la commercialisation et l'utilisation des grains canadiens.

Les Services d'audit et d'évaluation de la Commission canadienne des grains avaient prévu dans leur plan d'évaluation de 2015-2016, qui a été approuvé, la réalisation de l'évaluation du Programme d'échantillons de récolte. Les objectifs et la méthodologie de l'évaluation ont été établis conformément à la politique, aux directives et aux normes sur l'évaluation du Conseil du Trésor de 2009. Les résultats de l'évaluation éclaireront la planification des prochains programmes.

Les Services d'audit et d'évaluation ont mandaté la firme de consultants Ference & Company de Vancouver (Colombie-Britannique) pour effectuer l'évaluation.

Méthodologie d'évaluation

Les évaluateurs du Programme d'échantillons de récolte ont examiné la pertinence, le rendement et l'efficacité du programme sur la période du 1er avril 2010 au 30 novembre 2016 en menant les activités suivantes :

- un examen des documents et des données du gouvernement fédéral, de la Commission canadienne des grains et du programme;
- une revue de la littérature et une comparaison avec des programmes semblables dans d'autres pays;
- la conduite d'entrevues auprès de 28 représentants de la Commission canadienne des grains, de 19 associations de l'industrie et organisations sectorielles, de 21 sociétés céréalieres et acheteurs nationaux, et de 17 acheteurs internationaux de grains canadiens;

-
- des sondages menés auprès de 1 207 producteurs qui ont participé au programme et expédié des échantillons de récolte;
 - des sondages menés auprès de 125 producteurs inscrits au programme, mais qui n'ont jamais soumis d'échantillons de récolte.

Constatations et conclusions

Pertinence

Le Programme d'échantillons de récolte est en harmonie avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral, les priorités fédérales et les résultats stratégiques de la Commission canadienne des grains. La Loi sur les grains du Canada n'a pas mandaté le programme, mais elle appuie les responsabilités législatives majeures de la Commission canadienne des grains. Les responsabilités de la Commission canadienne des grains sont notamment de normaliser le classement visuel des grains, de surveiller et de vérifier les facteurs de classement, et de mener des travaux de recherche sur les conditions environnementales ainsi que d'autres projets spéciaux.

Le Programme d'échantillons de récolte est en harmonie avec les priorités fédérales qui visent à assurer la croissance, la compétitivité et la durabilité du secteur agricole. Il soutient le résultat stratégique de la Commission canadienne des grains qui est de s'assurer que « **les grains du Canada sont salubres, fiables et commercialisables, et les producteurs de grain canadiens sont dûment rémunérés pour les livraisons de grain aux entreprises céréalères agréées** ». Il soutient aussi sa priorité organisationnelle « investir dans les relations avec les intervenants », telle qu'elle est énoncée dans son Rapport sur les plans et priorités de 2015-2016.

Il y a un grand besoin de continuer le Programme d'échantillons de récolte. Les échantillons sont essentiels pour le programme de recherches sur la qualité des grains et le programme d'assurance de la qualité. Le Programme d'échantillons de récolte est la principale source, sinon la seule, de matériel d'échantillons pour de nombreux projets de recherche sur la qualité des grains. Les échantillons du programme sont idéals pour les activités de recherche, car il s'agit d'échantillons purs, non mélangés, d'une origine géographique connue, obtenus directement des producteurs, qui se trouvent au début de la chaîne d'approvisionnement. D'autres sources de matériel comme les échantillons prélevés de cargaisons, les échantillons de sélectionneurs et les échantillons composites obtenus des silos à grains, des associations de producteurs ou d'autres intervenants ne conviendraient pas aux besoins de la Commission canadienne des grains.

Le nombre de producteurs inscrits au programme a diminué, surtout pour des causes de retraite, de déménagement ou de décès. Ainsi on a constaté une diminution de 24 % du nombre de producteurs inscrits au programme en 2015. Le sondage a révélé que les participants au programme ont tendance à être plus âgés que la moyenne des producteurs canadiens. L'une des priorités du programme sera d'attirer de nouveaux producteurs, et il faudra intensifier les efforts de recrutement en ciblant la relève agricole.

Les changements survenus dans le régime de commercialisation du grain et le passage à un libre marché pour le blé et l'orge de l'Ouest canadien ont fait augmenter la demande des organisations qui utilisent les données du Programme d'échantillons de récolte. On a constaté que les rapports annuels sur la qualité des récoltes offerts sans frais étaient utilisés et que la demande de ces rapports est à la hausse. Le Programme d'échantillons de récolte est

complémentaire aux enquêtes sur les récoltes menées par d'autres organisations au Canada. Certains des renseignements présentés dans les rapports annuels sur la qualité des récoltes de la Commission canadienne des grains recoupent les données qui figurent dans les rapports d'évaluation des récoltes de l'Institut international du Canada pour le grain. Cependant, on a constaté dans le cadre de l'évaluation que les deux rapports étaient utilisés à des fins différentes par les mêmes intervenants et qu'ils profitaient à différents intervenants de la chaîne de valeur.

Les méthodes d'échantillonnage des récoltes utilisées par la Commission canadienne des grains et par l'Institut international du Canada pour le grain sont différentes et complémentaires. L'Institut international du Canada pour le grain a formé un partenariat avec neuf grandes sociétés céréalières pour l'obtention d'échantillons et, en retour, il leur fournit les résultats de classement qui sont des données utiles pour leurs activités de commercialisation. Le Programme d'échantillons de récolte obtient ses échantillons directement des producteurs et, en retour, il leur fournit les grades non officiels de leurs cultures, données qui éclairent les producteurs dans leur stratégie de commercialisation. Le programme est en harmonie avec les objectifs de protection des producteurs de la Commission canadienne des grains. L'évaluation et le rapport annuels de l'Institut international du Canada pour le grain portent seulement sur le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, le blé dur ambré de l'Ouest canadien, le blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien et le blé roux de printemps Canada Prairie, qui sont cultivés dans les Prairies. En plus de ces quatre classes de blé, la Commission canadienne des grains publie des rapports sur la qualité des récoltes pour d'autres classes de blé de l'Ouest canadien, le canola, le lin, les lentilles, l'orge brassicole, les pois, le blé de l'Ontario et le soja canadien de qualité alimentaire et non alimentaire.

Le programme Ontario Wheat Harvest Quality Scoop des Grain Farmers of Ontario est complémentaire au Programme d'échantillons de récolte. Il est mené en collaboration avec la Commission canadienne des grains comme une extension du Programme d'échantillons de récolte. Toutefois, il s'avère un défi d'obtenir des échantillons des producteurs de l'Ontario et du Québec. La Commission canadienne des grains aurait intérêt à resserrer ses liens avec les Grain Farmers of Ontario et à en établir de nouveaux pour renforcer le Programme d'échantillons de récolte dans l'Est du Canada. D'autres acteurs classent et évaluent les grains, notamment les sociétés céréalières et les laboratoires d'analyse, mais ils ne concurrencent pas ni ne chevauchent les activités du Programme d'échantillons de récolte, poursuivant des objectifs différents et ne publiant pas d'information sur la qualité des récoltes. La plupart des bénéficiaires du programme utilisent les renseignements fournis par la Commission canadienne des grains en complément d'autres sources d'information sur la qualité des récoltes.

Atteinte des résultats escomptés

Le Programme d'échantillons de récolte a atteint les résultats escomptés immédiats suivants :

- renseigner les producteurs sur la qualité de leurs grains;
- sensibiliser les acheteurs et les transformateurs, au pays et à l'étranger, sur la qualité des grains canadiens;
- soutenir les activités et les objectifs du programme d'assurance de la qualité et du programme de recherches sur la qualité des grains.

Le Programme d'échantillons de récolte procure au programme d'assurance de la qualité des grains et au programme de recherches sur la qualité des grains des échantillons de grain non mélangés prélevés par des producteurs. Cela permet de maximiser l'éventail de variétés, de facteurs environnementaux et de caractéristiques de qualité des échantillons. Les rapports

annuels sur la qualité des récoltes et l'information générée grâce au Programme d'échantillons de récolte soutiennent aussi l'obligation de la Commission canadienne des grains de mettre en œuvre un système de classement à l'appui d'une commercialisation efficace du grain canadien, au pays et à l'étranger.

Les bénéficiaires externes sont très satisfaits du Programme d'échantillons de récolte en général. La plupart des producteurs trouvent que les renseignements non officiels qui leur sont fournis sur les grades et la qualité du grain sont utiles ou très utiles et les aident à mieux commercialiser leurs récoltes. Les rapports sur la qualité des récoltes renferment de l'information sur les récoltes de grain canadien qui est très utile pour les bénéficiaires externes.

Le Programme d'échantillons de récolte a aussi atteint ses résultats intermédiaires escomptés :

- améliorer la capacité des producteurs de négocier le prix et le grade de leurs grains;
- accroître la confiance des intervenants à l'égard de la qualité, des facteurs de classement et des caractéristiques du grain canadien;
- fournir de l'information utile à l'industrie céréalière nationale pour la commercialisation du grain canadien.

Les producteurs participants reçoivent sans frais un grade non officiel et des renseignements sur la qualité de leurs récoltes qui les éclairent et les aident à évaluer les offres des acheteurs et à négocier plus efficacement le grade et le prix de leurs récoltes. Les données issues du programme montrent l'uniformité des grains canadiens au fil des ans. Ces données renforcent la confiance des acheteurs et des transformateurs actuels et éventuels à l'égard de la qualité, des facteurs de classement et des caractéristiques des grains canadiens. Comme la Commission canadienne des grains est un organisme gouvernemental indépendant de l'industrie et des producteurs, son système de classement et ses rapports annuels sur les récoltes inspirent confiance. Les renseignements détaillés sur la qualité et l'uniformité des grains issus du Programme d'échantillons de récolte s'avèrent une aide efficace pour l'industrie céréalière nationale dans ses activités de commercialisation.

Le Programme d'échantillons de récolte soutient la Commission canadienne des grains dans ses responsabilités législatives et contribue à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Le programme alimente la Commission canadienne des grains en matériel qui appuie sa capacité de formuler des recommandations, d'établir des normes de classement et des grades, de mettre en œuvre un système de classement et d'inspection des grains canadiens et de mener, de parrainer et de promouvoir des travaux de recherche sur les grains et les produits à base de grain. Les grades non officiels aident les producteurs participants dans leurs stratégies de commercialisation. Les rapports annuels sur la qualité des récoltes sont largement utilisés par les sociétés céréalières, les acheteurs et les transformateurs afin de soutenir la commercialisation du grain canadien.

Conception et exécution du programme

La conception du programme actuel le rend efficace et économique et s'avère la meilleure option pour poursuivre les objectifs du programme et répondre aux besoins des bénéficiaires. Les autres modes d'échantillonnage ne pourraient répondre au besoin singulier de la Commission canadienne des grains qui est d'obtenir des échantillons de producteurs individuels, et ils n'aideraient pas les producteurs dans la commercialisation de leur récolte et dans la négociation du grade et du prix de leurs grains ou encore ils coûteraient trop cher à utiliser.

La conception et l'exécution du Programme d'échantillons de récolte répondent aux besoins de la Commission canadienne des grains, car cette dernière est ainsi alimentée adéquatement en matériel d'échantillons pour ses programmes d'assurance de la qualité et de recherches sur la qualité des grains. Les autres sources d'approvisionnement en matériel d'échantillon ne conviendraient pas à ses besoins. L'accroissement du nombre de producteurs inscrits au programme et l'instauration d'un mode de ciblage des soumissions d'échantillons qui assurerait une bonne représentativité des régions et des productions en développement amélioreraient l'exécution du programme.

La conception et l'exécution du Programme d'échantillons de récolte répondent très efficacement aux besoins des producteurs. Les producteurs sont, pour la plupart, très satisfaits de l'exécution du programme. Ils ont aussi souligné l'importance de conserver la gratuité du programme. Si des frais de service devaient être chargés, très peu de producteurs participeraient au programme et le volume de matériel d'échantillon soumis serait insuffisant pour répondre aux besoins des programmes d'assurance de la qualité et de recherches sur la qualité des grains. Voici les propositions des producteurs sondés pour améliorer le programme :

- modifier l'interface du programme en ligne et envoyer les résultats aux producteurs par courriel;
- fournir aux producteurs les résultats de classement non officiel des échantillons de grains en un format imprimable et en soigner la présentation;
- permettre aux producteurs qui possèdent une grosse exploitation agricole de soumettre plus de huit échantillons;
- fournir aux producteurs des renseignements additionnels dans l'évaluation non officielle du grade et de la qualité des grains qui leur est communiquée.

Les bénéficiaires externes sont très satisfaits de la conception et de la prestation des rapports annuels sur la qualité des récoltes et des autres renseignements offerts dans le cadre du programme de la Commission canadienne des grains. Ces organisations et personnes ont déclaré que le contenu et le format du produit et la prestation des services répondaient bien à leurs besoins. Les acheteurs internationaux apprécient le fait de pouvoir communiquer directement avec des représentants de la Commission canadienne des grains pour poser des questions afin de mieux comprendre les rapports sur la qualité des récoltes. Des associations de l'industrie ainsi que des sociétés céréalières et des acheteurs nationaux ont suggéré pour améliorer le programme d'augmenter le nombre d'échantillons pour le suivi de cultures et de régions précises et de publier les rapports plus tôt en saison. Des intervenants internationaux croient qu'il serait utile de combiner les renseignements produits par l'Institut international du Canada pour le grain et ceux produits par la Commission canadienne des grains en un seul rapport et d'y ajouter des renseignements sur la fonctionnalité à l'utilisation finale des différentes variétés.

Recommandations

L'exercice d'évaluation a permis de constater que le Programme d'échantillons de récolte a atteint les objectifs fixés et que son exécution est efficace. Il a aussi permis de relever des possibilités d'amélioration.

Recrutement de nouveaux participants au programme

Avec le vieillissement des producteurs participants, des efforts de commercialisation et de promotion doivent assurer le recrutement de producteurs plus jeunes et de producteurs qui possèdent de plus grandes superficies afin de remplacer les producteurs qui se retirent. Il faut poursuivre les stratégies utilisées actuellement comme la promotion aux expositions agricoles, les médias sociaux et les communications diffusées par les groupes de producteurs et les associations de l'industrie. La Commission canadienne des grains doit aussi trouver de nouvelles façons de promouvoir le programme et cibler les cultures et les régions productrices où le taux de participation est actuellement plus faible. De possibles stratégies pourraient être l'utilisation de publicité à la radio et dans des publications imprimées, le contact direct avec des producteurs, des activités communautaires locales et des partenariats renforcés avec des groupes de producteurs et des associations de l'industrie.

Amélioration des renseignements sur la qualité des récoltes fournis aux producteurs

Il serait possible d'améliorer le type et le format des renseignements sur la qualité des récoltes qui sont fournis aux producteurs afin d'accroître leur participation au programme. L'une des améliorations possibles serait d'inclure plus de facteurs techniques dans les renseignements sur le grade non officiel et la qualité des grains qui sont fournis aux producteurs. Les producteurs ayant répondu au sondage ont indiqué que le programme pourrait être amélioré par la fourniture d'explications plus détaillées sur les facteurs de classement, comme l'indice de chute, la détermination des impuretés, la teneur en eau, les grains vitreux durs (HVK), le poids au boisseau, les grains fusariés et la vomitoxine.

On pourrait fournir un plus grand nombre d'enveloppes d'échantillons aux producteurs qui possèdent une grosse exploitation agricole ainsi qu'aux producteurs qui cultivent de multiples variétés d'une même espèce de grain. On pourrait envisager de modifier le système afin que les producteurs inscrits puissent mettre à jour l'information sur leurs cultures annuelles et les échantillons de grains qu'ils prévoient soumettre chaque année.

Refonte de l'interface en ligne destinée aux producteurs

L'interface en ligne destinée aux producteurs pourrait être améliorée. Elle pourrait contenir une page réservée aux producteurs participants où ils pourraient se connecter pour mettre à jour leurs préférences d'échantillons ou informer la Commission canadienne des grains qu'ils se sont retirés, qu'ils ont déménagé ou qu'ils ont cessé leurs activités. On pourrait aussi leur permettre de consulter leurs résultats personnels et d'y avoir accès pour qu'ils puissent comparer leurs résultats d'une année à l'autre et les comparer avec les résultats d'échantillons composites régionaux et nationaux. On pourrait aussi revoir la présentation des résultats (grade non officiel et données d'évaluation de la qualité) pour lui donner une allure plus professionnelle, rendre les résultats imprimables et rendre l'information fournie plus utile aux producteurs. Afin d'encourager la participation, on pourrait envoyer des courriels aux producteurs pour leur rappeler de soumettre des échantillons, les informer que leurs résultats sont disponibles ou encore leur envoyer leurs résultats sous forme électronique.

Amélioration du suivi sur la participation des producteurs

On pourrait présenter le nombre de participants qui se retirent et qui s'ajoutent au programme chaque année dans les rapports internes sur l'enquête sur les récoltes qui sont destinés à la direction de la Commission canadienne des grains afin d'améliorer le suivi relatif à l'inscription et à la participation au programme. Dans la mesure du possible, le rapport pourrait aussi présenter le nombre de producteurs qui soumettent des échantillons. Le rapport actuel indique seulement le nombre de producteurs ayant reçu une trousse d'échantillonnage et le nombre global d'échantillons reçus.

Amélioration des communications avec les intervenants

La Commission canadienne des grains fait des mises à jour hebdomadaires de ses renseignements sur les récoltes de blé, mais ses mises à jour pourraient être mieux communiquées aux personnes qui utilisent cette information. Elle pourrait aussi communiquer davantage avec les intervenants nationaux et les acheteurs internationaux pour promouvoir le Programme d'échantillons de récolte et diffuser les rapports annuels sur la qualité des récoltes.

Établissement de partenariats pour encourager la participation dans l'Est du Canada

Il faut continuer d'établir des partenariats avec des organisations de l'Est du Canada pour accroître le taux de participation des producteurs de l'Ontario et du Québec.

Collaboration avec l'Institut international du Canada pour le grain à la production d'un rapport exhaustif

Il faudrait envisager la possibilité de produire un seul rapport annuel exhaustif sur la qualité des récoltes combinant les renseignements de la Commission canadienne des grains et ceux de l'Institut international du Canada pour le grain. On pourrait s'inspirer notamment du modèle du rapport d'évaluation des récoltes produit par les US Wheat Associates. C'est un document exhaustif qui couvre les récoltes de tout le pays au moyen d'une combinaison de données sur la qualité des récoltes qui proviennent de multiples sources et qui ont été obtenues par différentes méthodes de collecte de données.

Remerciements

Nous remercions les producteurs de grain, les représentants de l'industrie ainsi que le personnel et la direction du Laboratoire de recherches sur les grains et des Services à l'industrie qui nous ont aidés à mener cette évaluation.

Gestion du programme

D^r Stefan Wagener, directeur, Laboratoire de recherches sur les grains

D^r David Hatcher, gestionnaire de programme

Personne-ressource des Services d'audit et d'évaluation

Brian Brown, dirigeant principal de l'audit et de l'évaluation

1.0 Introduction

Le présent rapport réunit les conclusions de l'évaluation du Programme d'échantillons de récolte. Celle-ci a été réalisée par la société de conseil en gestion Ference & Company afin de fournir à la Commission canadienne des grains des preuves exhaustives et fiables pour appuyer les décisions sur la poursuite de la mise en œuvre des activités du programme. L'évaluation a permis d'analyser la pertinence, le rendement, l'efficacité et l'économie du programme tel que défini dans la Politique sur l'évaluation (2009) du Conseil du Trésor.¹

Le rapport se divise en six sections :

- La section 1 présente l'évaluation.
- La section 2 énonce la portée de l'évaluation.
- La section 3 décrit la méthodologie utilisée pour mener l'évaluation.
- La section 4 présente un bref profil du Programme d'échantillons de récolte, dont les éléments suivants : but, conception, exécution, ressources et résultats escomptés.
- La section 5 expose les principales constatations de l'évaluation.
- La section 6 énonce les conclusions et les recommandations de l'évaluation.

2.0 Portée de l'évaluation

L'évaluation couvre la période allant du 1er avril 2010 au 30 novembre 2015. Le cas échéant, des données historiques, documents et rapports relatifs au programme qui étaient antérieurs à 2010 ont été utilisés pour cerner les tendances historiques et les principaux changements ayant influencé la conception, l'efficacité, l'efficience et l'économie du programme.

L'évaluation portait sur les aspects suivants.

Pertinence

- Mesure dans laquelle le programme continue à répondre à un besoin manifeste et satisfait les besoins des divers bénéficiaires.
- Liens entre les objectifs du programme, les priorités du gouvernement fédéral ainsi que les résultats stratégiques de la Commission canadienne des grains.
- Liens entre les objectifs du programme et les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral.
- Mesure dans laquelle le programme complète, reprend ou chevauche d'autres programmes ou initiatives similaires ou apparentés au Canada.

Rendement

- Degré d'atteinte des résultats escomptés relativement à la portée et à la conception du programme, notamment la relation et la contribution des extrants du programme aux résultats escomptés immédiats et intermédiaires du programme ainsi qu'au résultat stratégique de la Commission canadienne des grains.
- Économie de l'utilisation des ressources relativement à la production d'extrants et à la progression vers les résultats escomptés du programme.
- Possibilité d'autres conceptions et modes d'exécution pour le programme.

¹ Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Politique sur l'évaluation (2009). Consultée à l'adresse : <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=15024>

3.0 Méthodologie

3.1 Approche d'évaluation

L'évaluation s'est appuyée sur de nombreux éléments de preuve dont un examen des documents, un examen des données du programme, des entrevues avec des informateurs clés, des enquêtes auprès des producteurs et une recension des écrits. Grâce à l'emploi de nombreux éléments de preuve et à la triangulation des constatations, la méthodologie de recherche a permis de réaliser une évaluation exhaustive du Programme d'échantillons de récolte.

Examen des documents

L'examen des documents a abordé des enjeux d'évaluation concernant la pertinence et le rendement du Programme d'échantillons de récolte. Au total, 47 documents ont été examinés aux fins de l'évaluation (Annexe 5), notamment les suivants :

- les lois, notamment la Loi sur les grains du Canada;
- le modèle logique du programme;
- les rapports annuels sur la qualité des récoltes;
- les discours du Trône;
- les rapports ministériels sur le rendement;
- les rapports sur les plans et les priorités;
- les rapports de dépenses relatives au programme;
- des évaluations et examens antérieurs du Programme d'échantillons de récolte.

Examen des données du programme

Les données du programme ont été examinées dans le but d'obtenir de l'information sur la pertinence et le rendement du Programme d'échantillons de récolte. Parmi les données analysées dans le cadre de l'évaluation, mentionnons le nombre de producteurs inscrits à la base de données du programme, les données d'anciens sondages sur la satisfaction de la clientèle, les rapports sommaires annuels du programme (qui incluent les taux de participation des producteurs), et les données sur le rendement relatives aux visites à la page Web du programme ainsi qu'aux pages Web des rapports annuels sur la qualité des récoltes de la Commission canadienne des grains.

Entrevues avec des informateurs clés

Au total, 83 entrevues ont été menées avec des informateurs clés entre octobre 2015 et février 2016 afin d'aborder les enjeux d'évaluation ayant trait à la pertinence et au rendement du programme. Les répondants ont été désignés de concert avec le Comité directeur du projet. Ils ont reçu un courriel leur expliquant le but et le calendrier des entrevues, une lettre d'introduction de la Commission canadienne des grains, ainsi qu'une copie du questionnaire d'entrevue. Les entrevues se sont déroulées par téléphone et les réponses ont été compilées et analysées au moyen d'Excel. Compte tenu de contraintes relatives à la fixation de dates d'entrevue par téléphone, du décalage horaire et de la barrière de la langue, certains acheteurs internationaux ont pu soumettre leurs commentaires par l'entremise d'un questionnaire écrit. On trouvera dans le tableau 3.1 le nombre de répondants interrogés et le taux de réponse pour chaque groupe d'intervenants.

Tableau 3.1 : Données d'entrevue avec des informateurs clés par cohorte

Groupe	Échantillon initial	Échantillon valide	Cible	Réel	% de la cible	Taux de réponse	Erreur d'échant. prévue ²
Représentants de la Commission canadienne des grains	28	28	20	26	130 %	92,8 %	5,2 %
Associations	49	47	15	19	127 %	40,4 %	17,5 %
Sociétés céréalières et acheteurs nationaux	44	40	15	21	140 %	52,5 %	14,9 %
Acheteurs et transformateurs internationaux	69	63	20	17	85 %	26,9 %	20,5 %
Total	190	178	70	83	119 %	46,6 %	7,9 %

Enquêtes auprès des producteurs

Entre novembre et décembre 2015, des enquêtes ont été menées auprès de 1 207 producteurs participant au Programme d'échantillons de récolte, et de 125 producteurs inscrits mais qui n'ont pas participé au programme. Ces enquêtes visaient à obtenir de l'information des producteurs ayant soumis des échantillons au sujet de l'utilisation et de l'avantage de l'évaluation non officielle du grade et de la qualité des grains, de leur motivation à participer, et de leur degré de satisfaction à l'égard des services reçus. L'enquête destinée aux producteurs inscrits mais n'ayant pas participé était conçue pour obtenir de l'information au sujet de leur motivation à s'inscrire et des raisons pour lesquelles ils n'ont jamais soumis d'échantillons.

Les répondants de l'enquête provenaient de la base de données des producteurs du Programme d'échantillons de récolte, qui compte 6 727 producteurs actifs. La base de données comprenait 2 449 producteurs sans adresse courriel et 4 278 avec adresse courriel, dont 193 comptaient de multiples inscriptions et qui ont été exclus. Les 4 085 producteurs avec adresse courriel qui restaient ont reçu une invitation à participer à l'enquête. En outre, 200 producteurs sans adresse courriel, choisis au hasard, ont reçu une copie papier de l'enquête. Les participants ont reçu une communication préalable à l'enquête qui comprenait une lettre d'introduction et une copie du questionnaire. Au total, trois courriels de rappel ont été envoyés aux producteurs possédant une adresse courriel et l'ensemble des participants a reçu au moins un rappel téléphonique. Des adresses courriel à jour ont été obtenues pour les producteurs dont l'invitation initiale avait rebondi et de nouvelles invitations ont été envoyées. Les réponses à l'enquête ont été codées et nettoyées avec Excel et résumées par élément d'évaluation.

² Ce pourcentage représente à quelle fréquence ment le véritable pourcentage de la population qui choisirait une réponse à l'intérieur de la marge d'erreur à l'intervalle de confiance de 95 %.

Le tableau 3.2 présente le nombre d'enquêtes effectuées et le taux de réponse de chaque cohorte.

Tableau 3.2 : Données clés sur les enquêtes par cohorte

Groupe	Échantillon initial	Invalide ou ayant rebondi	Échantillon valide	Cible	Terminé	% de la cible	Taux de réponse	Marge d'erreur ¹
Producteurs participants	4 285	413	3 872	1 000	1 207	121 %	31,2 %	2,3 %
Producteurs non participants	S.O.	S.O.	S.O.	150	125	83 %	S.O.	S.O.

¹ À l'intervalle de confiance de 95 %

Recension des écrits et analyse comparative de programmes similaires

La recension des écrits et l'analyse comparative ont été effectuées afin d'obtenir de l'information concernant la nécessité du Programme d'échantillons de récolte et de comparer l'efficacité et l'efficience du programme avec celles de programmes similaires au Canada et dans d'autres pays. D'autres programmes ont été recensés de concert avec le Comité directeur de l'évaluation et comprenaient, entre autres, ceux des organismes suivants :

- Institut international du Canada pour le grain
- Grain Farmers of Ontario
- US Wheat Association
- Australian Grain Growers Association/Australian Export Grains Innovation Centre
- FranceAgrimer/Arvalis
- Agriculture and Horticulture Development Board's Cereals and Oilseeds Division du Royaume-Uni

Au total, 50 sites Web, articles de journaux et sources de données non officielles ont été examinées (Annexe 6).

3.2 Considérations méthodologiques

Voici certaines des limitations associées à l'évaluation et des stratégies utilisées pour atténuer ces limitations.

Les réponses données aux entrevues avec les informateurs clés peuvent présenter un biais. Nous avons atténué cette limitation :

- en communiquant le but, la conception et la méthodologie de l'évaluation de façon claire, et en assurant la stricte confidentialité des réponses;
- en contrevérifiant les réponses avec celles d'autres groupes d'intervenants;
- en utilisant de multiples éléments de preuve;
- en assurant la triangulation des résultats de l'évaluation.

Le nombre relativement peu élevé d'entrevues réalisées avec des acheteurs internationaux et des transformateurs de grains canadiens rend plus difficile la tâche de s'assurer que les résultats sont probants et d'étendre ceux-ci aux intervenants internationaux qui utilisent les rapports annuels sur la qualité des récoltes et d'autres renseignements.

4.0 Profil du programme

4.1 Contexte

L'enquête sur les récoltes a été mise en œuvre pour la première fois en 1927 dans le but de recueillir des données sur les différentes teneurs en protéines du blé roux de printemps de l'Ouest canadien de grade meunier. Au fil du temps, la portée de l'enquête a été élargie en vue d'inclure la collecte et l'évaluation de variétés de blé* de l'Ouest et de l'Est, d'oléagineux (dont le canola, le lin, la moutarde, le Solin* et le soya) et de légumineuses (dont les pois, les lentilles, les pois chiches et les haricots) de l'Ouest du Canada, de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.

Traditionnellement, l'enquête sur les récoltes a employé différentes méthodes d'échantillonnage pour l'Ouest et l'Est du Canada.

Ouest du Canada

De 1927 à 1994, les échantillons provenaient des silos à grain de l'Ouest, et des échantillons supplémentaires étaient fournis par les bureaux de compagnies céréalières situés à Winnipeg et des bureaux d'inspection de la Commission canadienne des grains dans l'Ouest canadien. En réponse à la baisse du nombre de silos primaires, la méthode a été changée en 1994.³ Entre 1995 et 2003, des échantillons de blé, de canola, de lin et d'orge provenaient directement des producteurs de l'Ouest avec l'aide de la Commission canadienne du blé, qui fournissait des renseignements sur les producteurs et les intentions d'ensemencement. Les producteurs étaient choisis à partir de la base de données de la Commission canadienne du blé en fonction des moyennes de cultures triennales de chaque région. L'adoption en 2003 de la Loi sur les renseignements personnels a empêché la Commission canadienne du blé de fournir les coordonnées des producteurs à la Commission canadienne des grains. Des cartes de consentement ont été envoyées à tous les producteurs ayant participé au Programme d'échantillons de récolte en 2002 et 2003 pour solliciter leur participation volontaire. Depuis 2004, les producteurs sont la source principale d'échantillons; des échantillons supplémentaires sont obtenus à partir du broyage (canola et lin), des transformateurs (légumineuses et moutarde), des associations de producteurs et des silos.

Est du Canada

Au cours des années 1980, le Programme d'échantillons de récolte a été élargi pour inclure les grains de l'Est canadien. Aux fins de l'enquête, la frontière entre le au Programme d'échantillons de récolte de l'Est et celui de l'Ouest a été établie à Thunder Bay en Ontario.⁴ À la fin des années 1980 et dans les années 1990, des échantillons provenant de l'Est du Canada ont été recueillis et classés par le personnel du bureau de la Commission canadienne des grains à Chatham, et des échantillons individuels ou composites ont été envoyés au siège de la Commission canadienne des grains à Winnipeg pour une analyse plus poussée. De 2007 à

* Les variétés de blé comprennent le blé tendre rouge d'hiver de l'Est canadien, le blé de force rouge d'hiver de l'Est canadien, le blé de force roux de printemps de l'Est canadien, le blé blanc d'hiver de l'Est canadien, le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, le blé dur ambré de l'Ouest canadien et le blé de force blanc de printemps de l'Ouest canadien.

* Le Solin a été retiré le 1^{er} août 2013.

³ Commission canadienne des grains, *The Harvest Survey: An 88 Year Tradition of Quality*, présentation PowerPoint. Mis à jour en septembre 2015.

⁴ Commission canadienne des grains, *Évaluation du programme d'enquête sur la récolte 2005/2006*, p. 2.

2009, Weather Innovations a été engagé par la Commission du blé de l'Ontario pour recueillir des échantillons à des fins d'analyse par le Laboratoire de recherches sur les grains de la Commission canadienne des grains. En 2010, la responsabilité de la collecte d'échantillons a été transférée aux Grain Farmers of Ontario, qui se sont approvisionnés en échantillons auprès des silos de l'Est canadien. Depuis 2009, des échantillons ont également été demandés directement aux producteurs de grains de l'Est du Canada, et des échantillons supplémentaires continuent d'être obtenus des Grain Farmers of Ontario, des commissions provinciales des grains, des transformateurs et des associations.

4.2 Aperçu du programme

4.2.1 Objectif et bénéficiaires du programme

Le but premier du Programme d'échantillons de récolte est de fournir de l'information à la Commission canadienne des grains sur la transformation intrinsèque des grains canadiens récoltés au cours d'une année donnée, ainsi que sur leur qualité à l'utilisation finale. L'information sert à optimiser la gestion du système d'assurance de la qualité en mesurant l'efficacité du système de classement des grains ainsi que la variabilité annuelle de la transformation et de la qualité à l'utilisation finale des grades de grains. Tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-après, l'utilisation accrue de matériel d'échantillon par la Commission canadienne des grains, et les rapports annuels sur la qualité des récoltes qui en ont résulté ainsi que l'information accessible aux intervenants externes, se sont traduits par un nombre grandissant d'objectifs et de bénéficiaires pour le programme.

Tableau 4.1 : Objectifs et bénéficiaires du programme d'échantillons de récolte

	Objectif	Bénéficiaires
1.	Fournir un aperçu de la transformation intrinsèque des grains récoltés lors de chaque campagne agricole, ainsi que de leur qualité à l'utilisation finale	Programme d'assurance de la qualité (division des Services à l'industrie)
2.	Obtenir des échantillons divers et purs de grains canadiens pour préparer les normes visuelles de classement	Programme d'assurance de la qualité (division des Services à l'industrie)
3.	Obtenir des échantillons divers et purs de grains canadiens pour faire des recherches et un suivi au sujet de l'occurrence géographique des facteurs de classement des grains, évaluer les grades expérimentaux et soutenir d'autres projets de recherche spéciaux	Programme de recherches sur la qualité des grains (Laboratoire de recherches sur les grains)
4.	Fournir de l'information objective sur les grades non officiels et sur la qualité afin d'aider à protéger les producteurs et à commercialiser les grains canadiens de manière efficace	Producteurs
5.	Fournir un indicateur objectif et indépendant des facteurs de classement prédominants et des répartitions de classement prévues afin de soutenir la commercialisation des grains canadiens	Producteurs, marchands, négociants, acheteurs nationaux et internationaux, associations de producteurs et de l'industrie, transformateurs et manutentionnaires

4.2.2 Gouvernance du programme

À l'heure actuelle, le Programme d'échantillons de récolte fait partie des nombreux programmes et activités inclus dans le sous-programme 1.4.3 Programmes de soutien des producteurs, sous le programme 1.4 Programme de protection des producteurs.⁵ La Commission canadienne des grains procède actuellement à des révisions de son architecture des activités de programme, lesquelles se traduiront par un regroupement des quatre volets distincts de programmes en deux volets, après quoi le Programme d'échantillons de récolte sera classé comme un sous-programme du programme d'assurance de la qualité. Comme le Programme d'échantillons de récolte ne compte pas de personnel permanent ni de budget fixe, il n'est pas suffisamment important pour être considéré comme un programme indépendant.

Le Programme d'échantillons de récolte est géré par le Laboratoire de recherches sur les grains dans le cadre du programme de recherches sur la qualité des grains. Le directeur du Laboratoire de recherches sur les grains est directement responsable du Programme d'échantillons de récolte, et le chimiste principal des Services analytiques agit à titre de gestionnaire de programme. Pendant environ deux mois chaque année, les techniciens du Laboratoire de recherches sur les grains effectuent les activités de base liées à la collecte dont la gestion de la base de données des producteurs, la sollicitation et la collecte d'échantillons de grains, la préparation des échantillons composites et la communication des résultats aux producteurs. Du personnel supplémentaire est embauché pour une période déterminée de deux à trois semaines pour aider à la préparation et la mise à la poste des trousseaux d'échantillonnage aux producteurs participants.

D'autres divisions de la Commission canadienne des grains participent également au Programme d'échantillons de récolte. La division des Services à l'industrie, qui gère les programmes d'assurance de la qualité et de la quantité et qui fournit des inspecteurs pour classer et analyser les échantillons. Le personnel responsable des Services internes, qui englobent la gestion et la surveillance, les services de communication, les services de gestion financière et les services de technologie de l'information, offre une expertise en matière de communication et divers services, notamment :

- présentation des enveloppes de grain et du matériel de la trousse,
- publicité, communiqués de presse et mise à jour de pages Web;
- services de technologie de l'information nécessaires pour maintenir et actualiser les systèmes du programme;
- soutien financier à l'égard des prévisions, du budget et du suivi des dépenses relatives au programme.

4.2.3 Activités de programme

Les activités de base du Programme d'échantillons de récolte comprennent la collecte et l'analyse annuelles des échantillons de grains et de leur composition par classe et/ou grade. Les activités du programme débutent généralement par la planification en mars et se terminent par la publication des résultats finaux en novembre. Les résultats sont transmis aux acheteurs et transformateurs éventuels par des représentants de la Commission canadienne des grains lors des missions consacrées aux nouvelles récoltes qui ont lieu en novembre et en décembre, au Canada et à l'étranger.

⁵ Commission canadienne des grains, *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016*. p. 31.

Collecte d'échantillons de grains

Les échantillons proviennent de producteurs qui se sont volontairement inscrits pour participer au programme. En ce qui concerne certains grains, des échantillons supplémentaires sont obtenus auprès d'entreprises de manutention du grain, d'associations de producteurs et de la division des Services à l'industrie afin d'assurer un volume suffisant pour la préparation d'échantillons composites. Pour solliciter les échantillons, le personnel de la Commission canadienne des grains élabore et maintient une base de données de producteurs consentants. Chaque année avant la récolte, le Laboratoire de recherches sur les grains et le personnel temporaire mettent à la poste environ 8 000 trousseaux comprenant jusqu'à un maximum de 8 enveloppes préaffranchies par producteur inscrit. La préparation des trousseaux se déroule de mai à juillet, et celles-ci sont envoyées aux producteurs en août. Les producteurs (et d'autres sources) remplissent les enveloppes préaffranchies et retournent les échantillons au Laboratoire de recherches sur les grains de la Commission canadienne des grains à Winnipeg avant la date d'échéance qui est le 1^{er} novembre. La représentativité des échantillons par zone de récolte est surveillée et des échantillons additionnels sont demandés s'il y a lieu.

Analyse des échantillons et préparation des composites

Entre la fin août et le 1^{er} novembre, les échantillons sont reçus, triés par grain et par classe, nettoyés et envoyés au sous-programme des normes de classement du programme d'assurance de la qualité pour analyse des facteurs de classement et du classement. La technologie de transmittance dans le proche infrarouge (Infratec Tecator) est utilisée pour mener l'analyse du grain entier. L'information relative au grade et à la qualité inclut :

- la teneur en protéines des céréales et des légumineuses;
- la teneur en huile, en protéines et en chlorophylle du canola;
- la teneur en huile et en protéines et l'indice d'iode du lin;
- la teneur en huile et en protéines de la moutarde et du soja.⁶

Le grade non officiel de chaque échantillon est transmis aux producteurs participants au moyen d'un compte personnel sur le site Web de la Commission canadienne des grains, ou par téléphone. Les échantillons composites sont ensuite préparés par zone de récolte pour les mêmes grade et classe selon la teneur en protéines. Des proportions sont prélevées de chaque bande protéique afin d'établir les groupements protéiques (habituellement 13,5 et 14,5) qui sont envoyés à des fins d'analyse du blé complet, des moutures, de la cuisson au four et des nouilles dans le but de déterminer leur transformation intrinsèque et leur qualité à l'utilisation finale.⁷

Recherches supplémentaires et préparation de rapports sur la qualité des récoltes

Des échantillons individuels sont transmis aux divisions du programme de recherches sur la qualité des grains pour une analyse plus poussée et des projets de recherche spéciaux. Les résultats des analyses des échantillons composites sont préparés par les scientifiques et les gestionnaires du programme puis partagés sans frais avec les intervenants intéressés par l'entremise du site Web de la Commission canadienne des grains, de matériel de communication, de missions nationales et internationales consacrées aux cultures et de présentations menées par le personnel de la Commission canadienne des grains et d'autres

⁶ Commission canadienne des grains, Programme d'échantillons de récolte. Consulté à l'adresse : <https://www.grainscanada.gc.ca/quality-qualite/PER-per/PERm-mper-fra.htm>

⁷ Enquête sur la récolte 2007, partie 2, diapositive 7.

intervenants. On trouvera à l'Annexe 2 une liste des paramètres de qualité utilisés dans les rapports de 2015 sur la qualité des récoltes.

4.3 Ressources du programme

Le programme ne dispose pas de ressources humaines ou financières fixes. À l'exception des employés embauchés pour une durée déterminée afin de préparer les trousseaux à envoyer, les ressources humaines sont partagées avec le Laboratoire de recherches sur les grains, la division des Services à l'industrie et le programme des Services internes. Au total, 750 000 dollars sont alloués chaque année à la réalisation du programme; cependant, les dépenses du programme fluctuent selon le nombre d'échantillons reçus, le nombre de secteurs d'intérêt spécial et les frais postaux. Une analyse plus détaillée des dépenses du programme est présentée à la section 5.6.

4.4 Modèle logique du programme

Le but d'un modèle logique est d'illustrer la conception d'un programme sous forme de séquence logique qui expose les relations de causalité prévues entre les activités du programme, les extrants et les résultats escomptés. Ce qui suit est une description de la séquence prévue des extrants et des résultats du Programme d'échantillons de récolte. Le modèle logique du Programme d'échantillons de récolte se trouve à l'Annexe 1.

Les extrants du programme incluent notamment :

- Le grade non officiel et les évaluations de la qualité fournis aux producteurs participants*
- Les échantillons de grains et les données fournis au programme de recherches sur la qualité des grains et au programme d'assurance de la qualité
- Les rapports annuels sur la qualité des récoltes mis à la disposition des intervenants intéressés sans frais

Dans l'immédiat, il est prévu que ces extrants se traduisent par les résultats suivants :

- Connaissance accrue par les producteurs de la qualité de leurs grains
- Sensibilisation accrue des acheteurs et des transformateurs au pays et à l'étranger envers la qualité des grains canadiens
- Soutien matériel pour les activités et objectifs des programmes d'assurance de la qualité et de recherches sur la qualité des grains

Dans l'immédiat, il est prévu que le Programme d'échantillons de récolte contribue aux résultats suivants :

- Amélioration de la capacité des producteurs à négocier le prix et le grade de leurs grains
- Accroissement de la confiance des intervenants (y compris les acheteurs et transformateurs éventuels) à l'égard de la qualité, des facteurs de classement et des caractéristiques des grains canadiens
- Information utile à l'industrie céréalière nationale pour la commercialisation des grains canadiens

* Le grade de la CCG est considéré comme non officiel parce qu'il ne satisfait pas certaines exigences réglementaires. Par exemple, pour être officiel, l'échantillon doit peser au moins 1 000 grammes et être recueilli par l'inspecteur de grains, et les impuretés doivent être retenues.

À long terme, il est prévu que le Programme d'échantillons de récolte contribue à l'atteinte de l'ultime résultat stratégique de la Commission canadienne des grains, à savoir que « Les grains du Canada sont salubres, fiables et commercialisables, et les producteurs de grains canadiens sont dûment rémunérés pour les livraisons de grains aux entreprises céréalères agréées ».

5.0 Constatations de l'évaluation

Pertinence

5.1 Harmonisation avec les rôles, responsabilités et priorités du gouvernement fédéral et avec le résultat stratégique de la Commission canadienne des grains

Bien que le Programme d'échantillons de récolte ne soit pas prescrit par la Loi sur les grains du Canada, les activités et extraits du programme appuient les responsabilités législatives majeures de la Commission canadienne des grains. Le programme est harmonisé avec les priorités du gouvernement fédéral qui visent à assurer la croissance, la compétitivité et la durabilité du secteur agricole et avec le résultat stratégique de la Commission canadienne des grains, à savoir que « Les grains du Canada sont salubres, fiables et commercialisables, et les producteurs de grains canadiens sont protégés ». Le programme soutient aussi la nouvelle priorité organisationnelle de la Commission canadienne des grains, qui est d'« investir dans les relations avec les intervenants », telle qu'elle est énoncée dans son Rapport sur les plans et priorités de 2015-2016.

5.1.1 Harmonisation avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral

Les rôles et responsabilités de la Commission canadienne des grains sont inscrits dans la législation fédérale par l'intermédiaire de la Loi sur les grains du Canada. Le mandat de la Commission canadienne des grains, tel qu'énoncé dans la Loi, est « de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grains, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention du grain au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieurs et étrangers ». La Commission canadienne des grains a le pouvoir et la responsabilité de faire respecter des normes concernant 20 types de grains cultivés au Canada et d'en régir la manutention, afin de s'assurer que les grains du Canada sont salubres, fiables et commercialisables, et que les producteurs de grains canadiens sont dûment rémunérés pour les livraisons de grains aux entreprises céréalères agréées.⁸

Bien que le Programme d'échantillons de récolte ne constitue pas une responsabilité mandatée en vertu de la Loi sur les grains du Canada, l'enquête de base sur les récoltes et les activités de recherche connexes menées à l'aide des échantillons recueillis appuient directement les responsabilités fédérales suivantes de la Commission canadienne des grains :

- recommander et établir des grades et des normes de grains, et mettre en œuvre un système de classement et d'inspection des grains canadiens qui reflète adéquatement la qualité de ces grains et qui répond à la nécessité d'une commercialisation efficiente au pays et à l'étranger;

⁸ Commission canadienne des grains, Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016. p. 6.

-
- mener, parrainer et promouvoir la recherche sur les grains et les produits à base de grain.⁹

5.1.2 Harmonisation avec les priorités du gouvernement fédéral et avec le résultat stratégique de la Commission canadienne des grains

Les objectifs du Programme d'échantillons de récolte sont en harmonie avec les priorités fédérales qui visent à assurer la croissance, la compétitivité et la durabilité du secteur agricole canadien. L'objectif du programme qui vise à aider l'industrie céréalière à commercialiser les grains du Canada concorde avec les priorités énoncées dans le budget de 2015 pour promouvoir les possibilités commerciales du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et pour faire la promotion des produits agricoles et agroalimentaires canadiens partout dans le monde.¹⁰ Les objectifs du programme visent à accroître la confiance des intervenants à l'égard de la qualité, des facteurs de classement et des caractéristiques des grains canadiens, et à améliorer les connaissances des producteurs afin que ceux-ci puissent mieux commercialiser leurs récoltes. Ces objectifs sont harmonisés avec les priorités fédérales pour le libre choix des producteurs de grains et d'orge de l'Ouest en matière de commercialisation, à la suite de la transition de la Commission canadienne du blé telle que mentionnée dans le budget de 2013¹¹ et dans le discours du Trône de 2011.¹²

Les objectifs du Programme d'échantillons de récolte sont aussi étroitement harmonisés avec le résultat stratégique de la Commission canadienne des grains, à savoir que « Les grains canadiens sont salubres, fiables et commercialisables, et les producteurs de grain canadiens sont protégés ». ¹³ Comme il a été décrit plus haut, grâce à son appui des activités des programmes de recherches sur la qualité des grains et d'assurance de la qualité, le Programme d'échantillons de récolte contribue à la mise sur pied et au maintien de normes de qualité ainsi qu'à la réglementation de la manutention des grains au Canada. Les extraits du programme (c.-à-d. les rapports annuels sur la qualité des récoltes ainsi que les grades non officiels et les évaluations de la qualité fournis aux producteurs) favorisent la commercialisation des grains canadiens auprès des consommateurs canadiens et étrangers, et font en sorte que les producteurs connaissent bien la qualité de leurs grains afin de pouvoir prendre des décisions de commercialisation éclairées. Les grades non officiels et les évaluations fournis aux producteurs participants contribuent à la protection de ces derniers, car ils offrent un point de comparaison grâce auquel les producteurs peuvent évaluer les offres des acheteurs.

Enfin, le Programme d'échantillons de récolte soutient la nouvelle priorité organisationnelle de la Commission canadienne des grains, qui est d'« investir dans les relations avec les intervenants », comme il est mentionné dans le Rapport sur les plans et priorités de 2015-2016.¹⁴ La Commission canadienne des grains vise à promouvoir ses activités et services afin de mieux faire connaître aux intervenants le rôle de l'organisation dans le secteur des grains. Il faut faire connaître la valeur des activités de la Commission canadienne des grains (dont le système de classement), du Programme d'échantillons de récolte, des activités de recherche,

⁹ Ministère de la Justice du Canada, *Loi sur les grains du Canada*. Partie II, 16 (1). p. 10. <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/G-10.pdf>

¹⁰ Gouvernement du Canada, budget de 2015. Chapitre 3.5 Intensifier le commerce et élargir l'accès aux marchés. http://www.budget.gc.ca/2015/docs/plan/ch1-fra.html#_Toc417204075

¹¹ Gouvernement du Canada, budget de 2013. Chapitre 3.2. <http://www.budget.gc.ca/2013/doc/plan/chap3-2-fra.html#a42-Venir-en-aide-aux-agriculteurs>

¹² Gouvernement du Canada, discours du Trône. 3 juin 2011 <https://lop.parl.ca/ParlInfo/Documents/ThroneSpeech/41-1-f.html>

¹³ Commission canadienne des grains, Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014. p. 7.

¹⁴ Commission canadienne des grains, Rapport sur les plans et priorités de 2015-2016.

des rapports statistiques et des efforts déployés pour conserver et accroître l'accès aux marchés internationaux, afin de s'assurer que la pertinence et la valeur de ses services sont reconnues par l'industrie et les producteurs, lesquels contribuent de façon considérable au financement de la Commission canadienne des grains.

5.2 Nécessité de la poursuite du programme

La nécessité de poursuivre le Programme d'échantillons de récolte est considérable. Les échantillons obtenus sont essentiels au soutien des objectifs et activités des programmes de recherches sur la qualité des grains et de l'assurance de la qualité. Le Programme d'échantillons de récolte est la principale, sinon la seule source, de matériel d'échantillons pour de nombreux employés du programme de recherches sur la qualité des grains. Les échantillons du programme sont idéaux pour la recherche étant donné qu'il s'agit d'échantillons purs et non mélangés avec ceux d'une origine géographique différente, et qui sont obtenus directement des producteurs se trouvant au début de la chaîne d'approvisionnement. Alors que la demande intérieure est restée constante en grande partie, des changements survenus dans le régime de commercialisation du grain et le passage à un libre marché pour le blé et l'orge de l'Ouest canadien ont fait augmenter la demande pour les extrants du Programme d'échantillons de récolte parmi de nombreux bénéficiaires externes. L'utilisation que les bénéficiaires externes font des rapports annuels gratuits sur la qualité des récoltes de la Commission canadienne des grains est importante et en croissance.

5.2.1 Demande intérieure pour le Programme d'échantillons de récolte

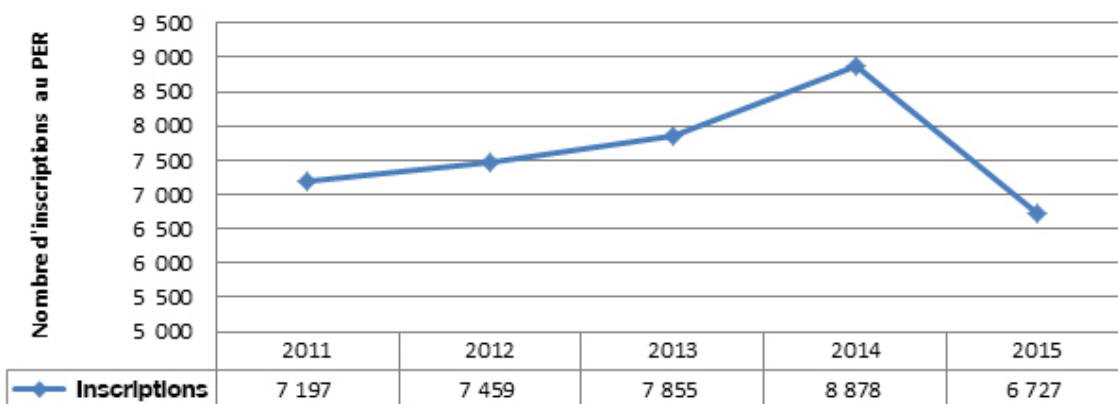
Des documents du programme et des entrevues menées auprès de 26 employés et gestionnaires de la Commission canadienne des grains montrent que le Programme d'échantillons de récolte est une source essentielle de matériel d'échantillons pour les programmes de recherches sur la qualité des grains et de l'assurance de la qualité de la Commission canadienne des grains. La quasi-totalité des employés et gestionnaires de la Commission canadienne des grains interrogés (92 %) ont attribué une cote de 5 à la nécessité du programme sur une échelle de 1 à 5, ce qui représente un besoin interne majeur. Les représentants de la Commission canadienne des grains ont expliqué que les échantillons obtenus par l'entremise du programme permettaient à la Commission canadienne des grains d'assumer les responsabilités mandatées par le gouvernement fédéral, notamment l'élaboration de normes de classement visuel ainsi que le suivi et la vérification des facteurs de classement par la division des Services à l'industrie, et les programmes de recherche sur les conditions environnementales et d'autres projets spéciaux entrepris par le programme de recherches sur la qualité des grains. Certains employés et gestionnaires du programme de recherches sur la qualité des grains ont expliqué que le Programme d'échantillons de récolte était la principale, sinon la seule source de matériel d'échantillons pour leurs travaux de recherche, étant donné que celui-ci recueillait des échantillons purs et non mélangés avec ceux d'une origine géographique différente, et obtenus directement des producteurs qui se trouvent au début de la chaîne d'approvisionnement. D'autres sources de matériel comme les échantillons prélevés de cargaisons, les échantillons de sélectionneurs et les échantillons composites obtenus des silos à grains, des associations de producteurs ou d'autres intervenants ne conviendraient pas étant donné les besoins de la Commission canadienne des grains en matière de recherche.

5.2.2 Participation des producteurs au Programme d'échantillons de récolte

La figure ci-après illustre le nombre d'inscriptions à la base de données des producteurs du Programme d'échantillons de récolte entre 2011 et 2015. En 2011, 7 197 producteurs ont reçu

une trousse par la poste¹⁵, ce qui représente 14 % des 52 410 exploitations productrices de céréales et d'oléagineux au Canada dont le revenu agricole brut se chiffre à 25 000 \$ ou plus.^{16*} Les rapports sommaires internes d'enquête sur les récoltes indiquent qu'entre 2011 et 2014, une moyenne de 320 nouveaux producteurs s'était ajoutée, et que 80 producteurs inactifs ont été supprimés chaque année de la base de données des producteurs. Un important nettoyage de cette base de données en 2015 a mené au retrait de 2 572 producteurs qui n'avaient pas soumis d'échantillons au cours des trois dernières années, principalement pour cause de retraite, de déménagement ou de décès.

Figure 5.1 : Nombre d'inscriptions au Programme d'échantillons de récolte, de 2011 à 2015



Source : Rapports annuels d'enquête sur les récoltes, 2011 à 2015

Le sondage auprès des producteurs participants a révélé que les producteurs inscrits au programme étaient plus âgés que la collectivité agricole canadienne en général de façon disproportionnée (Annexe 3). Près de 73 % des répondants au sondage étaient âgés d'au moins 51 ans, et 53 % d'entre eux avaient au moins 64 ans. Les producteurs âgés de 36 à 50 ans constituaient la cohorte d'âge la plus sous-représentée; ils représentaient 19 % de tous les participants au programme comparativement à 44 % de tous les agriculteurs au Canada.¹⁷ Étant donné l'âge plus élevé que la moyenne des producteurs inscrits, il est très important de continuer de promouvoir le programme et de recruter des producteurs plus jeunes afin de maintenir un nombre suffisant d'inscriptions. Depuis 2012, le programme a pour priorité de solliciter de nouvelles inscriptions grâce à une représentation accrue lors des foires commerciales, à l'utilisation des médias sociaux, et à la mise à profit de la promotion auprès des intervenants de l'industrie comme la Western Grain Elevator Association, la Inland Terminal Association of Canada, les Grain Farmers of Ontario et la Alberta Wheat Commission.¹⁸ Les données du programme démontrent qu'un certain progrès a été accompli, mais que des efforts supplémentaires doivent être déployés.

¹⁵ Commission canadienne des grains, Rapport sommaire du PER de 2011

¹⁶ Statistique Canada. Tableau 002-0072 - Enquête financière sur les fermes, structure financière selon les types d'exploitations, moyenne par ferme (revenu agricole brut égal ou supérieur à 25 000 \$).
<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26;jsessionid=F06554BEDDD95FA8C5F0E5823FC80E1C?id=0020072&pattern=&p2=1&tabMode=dataTable&p1=1&stByVal=1&csid=&retrLang=fra&lang=fra>

* Les données de 2011 sont les plus récentes disponibles, étant donné que le Recensement de l'agriculture suivant s'est tenu en 2016.

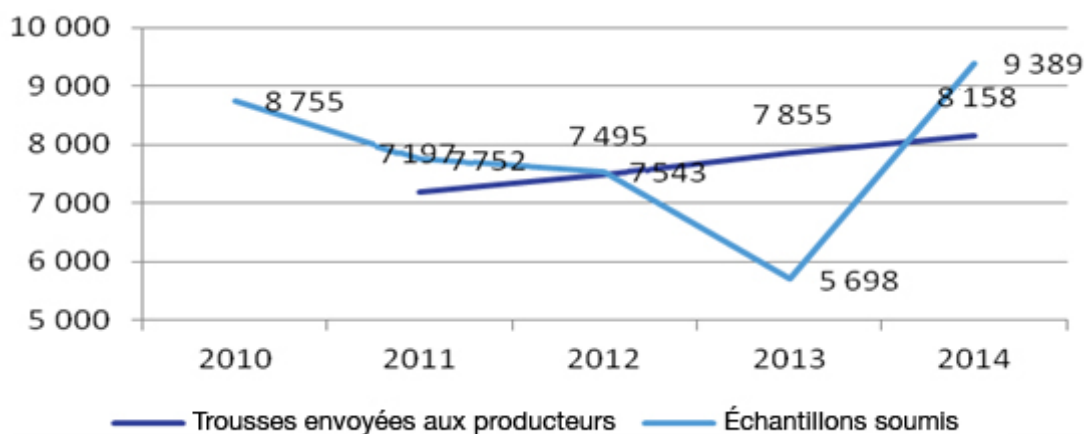
¹⁷ Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2011.

¹⁸ Commission canadienne des grains, Rapport sommaire du PER, 2012, 2013 et 2014

Les entrevues avec les représentants de la Commission canadienne des grains ont révélé qu'environ les trois quarts de tous les employés et gestionnaires de la Commission canadienne des grains croyaient que le degré de participation actuel était fondé sur une sensibilisation plutôt adéquate ou inadéquate envers la Commission canadienne des grains et le Programme d'échantillons de récolte. Ces personnes ont expliqué que, malgré les efforts pour sensibiliser davantage les producteurs, l'inscription s'est avérée difficile. La majorité pense qu'il faut assurer un engagement continu auprès des groupes de producteurs par l'entremise de salons agricoles, de réunions de producteurs, de séminaires sur le classement et d'autres événements. Certains soutiennent que, étant donné les difficultés actuelles liées à l'obtention d'un nombre d'inscriptions suffisant, un financement additionnel est nécessaire pour des publicités à la radio et/ou dans des publications agricoles ou des journaux ou pour une commercialisation directe ciblée. Les résultats du sondage montrent que jusqu'à présent, les foires commerciales, le bouche-à-oreille, le site Web de la Commission canadienne des grains ainsi que les publicités dans les bulletins d'information ou les revues spécialisées ont été plus efficaces pour recruter des producteurs que les médias sociaux et les efforts pour diffuser l'information par l'entremise des associations de producteurs et les autres associations de l'industrie.

Le nombre d'échantillons soumis par les producteurs varie d'une année à l'autre, la participation étant plus importante lors des récoltes de piètre qualité. Entre 2010 et 2015, environ 7 827 échantillons ont été soumis chaque année au Programme d'échantillons de récolte. Le nombre de soumissions a baissé de 24,4 % entre 2012 et 2013, vraisemblablement en raison de la transition vers le marché libre à la suite de la fin du monopole de la Commission canadienne du blé et de la grande qualité de la récolte en 2013. Il convient de noter que le rapport sommaire interne de 2013 de la Commission canadienne des grains a été produit en octobre, avant que la cueillette d'échantillons soit terminée, et que le nombre d'échantillons recueillis est donc sous-représenté. Même en excluant la faible participation de 2013, le nombre d'échantillons soumis par les participants inscrits a augmenté; 24 % plus d'échantillons ont été soumis en 2014 comparativement à 2012. Le nombre de visionnements de pages du site Web du Programme d'échantillons de récolte a également augmenté de 77 %; il est passé de 6 139 visionnements en 2012 à 10 846 en 2013, puis est descendu à 8 081 en 2015.¹⁹

Figure 5.2 : Nombre total d'échantillons soumis au Programme d'échantillons de récolte, de 2010 à 2014



¹⁹ Données du programme, statistiques du site Web sur le blé de 2009 à 2015, en date d'octobre 2015.

De plus, le nombre d'échantillons soumis varie grandement selon la région et le produit. L'Ouest du Canada a été à l'origine de 93 % de tout le matériel d'échantillons soumis entre 2011 et 2014.²⁰ Comme le montre le tableau suivant, les producteurs de l'Est soumettent plus fréquemment des échantillons de soja, de canola et de blé tendre rouge d'hiver de l'Est canadien, alors que les producteurs de l'Ouest envoient plus souvent des échantillons de blé roux de printemps de l'Ouest canadien, de canola, de blé dur ambré, de pois et de lentilles. Les soumissions d'échantillons de produits de culture moins fréquente comme les haricots, les pois chiches, les haricots ronds blancs et le blé extra fort de l'Ouest du Canada sont variables et imprévisibles. Ces échantillons permettent à la Commission canadienne des grains d'étalonner des instruments, et les variétés pures favorisent les activités de recherche.

Tableau 5.3 : Nombre total d'échantillons soumis au Programme d'échantillons de récolte par produit, de 2011 à 2014

Ouest	2011	2012	2013	2014
Haricots	5	18	7	6
Canola	2 062	2 640	1 679	2 295
Haricots ronds blancs	36	49	0	2
Soja	65	126	74	126
Pois chiches	9	18	18	11
Blé roux de printemps Canada Prairie (CPSR)	51	61	86	229
Blé blanc de printemps Canada Prairie (CPSW)	2	2	3	2
Blé dur ambré de l'ouest canadien (CWAD)	869	1 089	950	1 374
Blé extra fort de l'Ouest canadien (CWES)	2	2	1	0
Blé à des fins générales de l'Ouest canadien (CWGP)	3	8	17	46
Blé de force blanc de printemps de l'Ouest canadien (CWHWS)	22	23	10	21
Blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS)	3 354	4 156	3 267	4 941
Blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien (CWRW)	80	175	125	174
Blé tendre blanc de printemps de l'Ouest canadien (CWSWS)	36	57	79	48
Lin	181	214	86	272
Lentilles	331	347	212	384
Moutarde	178	148	100	294
Pois	307	359	346	476
Est	2011	2012	2013	2014
Haricots	1	1	0	0
Canola	5	161	2	51
Haricots ronds blancs	3	3	0	3
Soja	41	393	254	428
Blé roux de printemps de l'Est canadien (CERS)	30	46	40	31
Blé de force rouge d'hiver de l'Est canadien (CEHRW)	22	66	44	34
Blé tendre rouge d'hiver de l'Est canadien (CESRW)	46	243	356	349
Blé blanc d'hiver de l'Est canadien (CEWW)	11	45	47	43

Source : Rapports sommaires annuels internes de la Commission canadienne des grains sur les enquêtes de récolte, de 2011 à 2014

Le sondage auprès des producteurs inscrits a révélé que la majorité d'entre eux habite la Saskatchewan (48 %), l'Alberta (30 %) et le Manitoba (15 %). Quarante-trois pour cent des producteurs cultivent 4 000 acres ou moins, et la majorité des participants (60 %) exploite moins de 2 000 acres cultivées. Les produits les plus souvent cultivés par les participants

²⁰ Rapports sommaires sur la collecte d'échantillons de récoltes 2011, 2012, 2013, 2014

comprennent le blé roux de printemps de l'Ouest canadien (71 %), le canola (69 %), les pois (31 %), le blé dur ambré de l'Ouest canadien (23 %) et le lin (19 %). Le plus souvent, le revenu d'exploitation brut des participants se situe entre 100 000 \$ et 500 000 \$ (48 %) ou entre 500 000 \$ et 999 000 \$ (21 %), ce qui constitue une légère surreprésentation des gros producteurs. À des fins de comparaison, le revenu d'exploitation brut moyen des producteurs de céréales et d'oléagineux du Canada se chiffrait à 358 000 \$ en 2014.²¹ Cela corrobore les observations d'Anh Phan dans l'Évaluation du programme d'enquête sur la récolte de 2009, qui a démontré que les gros producteurs du Manitoba étaient plus susceptibles de participer au Programme d'échantillons de récolte.²²

Une analyse des 125 producteurs interrogés qui se sont inscrits au programme mais n'ont jamais soumis d'échantillons indique que ceux-ci sont beaucoup plus susceptibles que les producteurs participants :

- d'habiter le Québec ou l'Ontario,
- d'être âgés de 50 ans ou moins,
- d'exploiter 1 000 acres cultivées ou moins,
- de cultiver du maïs, de l'orge, du soja et de l'avoine.

On trouvera à l'Annexe 3 une ventilation détaillée des caractéristiques des producteurs participants et non participants qui ont été interrogés.

5.2.3 Perception de l'utilité du Programme d'échantillons de récolte parmi les producteurs participants

Les résultats du sondage montrent que la vaste majorité des producteurs (91 %) participe au programme surtout pour obtenir sans frais un grade non officiel et une évaluation de la qualité. Cependant, la capacité à soutenir la commercialisation et l'utilisation finale des grains canadiens, ainsi que le suivi et l'évaluation par la Commission canadienne des grains du système d'assurance de la qualité des grains, constituent aussi des considérations importantes pour de nombreux participants (70 % et 61 %, respectivement).

La majorité des participants (68 %) pense que le programme et les rapports sur la qualité des récoltes sont utiles ou très utiles, 22 % croient qu'ils ont une certaine utilité, et moins de 5 % pensent que le programme leur est peu ou pas utile. Il a été révélé que l'utilité perçue du programme diminuait graduellement lorsque le revenu d'exploitation annuel brut des producteurs dépassait 1 million de dollars, ou lorsque la superficie cultivée de céréales et d'oléagineux des producteurs excédait 6 000 acres. Cela s'explique probablement parce que les très gros producteurs ont un plus grand pouvoir de négociation avec les acheteurs. De plus, ils disposent plus souvent de leurs propres laboratoires ou paient des laboratoires privés ou des producteurs tiers pour faire d'autres essais. C'est pourquoi ces producteurs dépendent moins du grade non officiel du Programme d'échantillons de récolte que les producteurs dont le revenu est moindre.

Il a été révélé que le Programme d'échantillons de récolte était relativement utile aux producteurs de l'Ontario et du Québec (cote moyenne attribuée de 3,4 sur 5) par rapport à

²¹ Statistique Canada, Statistiques financières agricoles, Exploitations financières agricoles, Revenus et dépenses d'exploitation moyens, par type d'exploitation (Culture de plantes oléagineuses et de céréales). CANSIM, tableaux [002-0044](#) et [002-0053](#) et catalogue n° [21-208-X](#).

²² Lyman, G. J. Examination of Methods of Harvest Survey Sample Preparation and Cargo Composite Sample Preparation with Brief Notes on Compliance with ISO 17025. Mars 2009. p. 11

toutes les autres provinces, qui estiment que le programme leur est utile ou très utile (les cotes moyennes attribuées allaient de 4,1 à 5 sur 5). Cette situation est attribuable à la proportion élevée de producteurs de soja en Ontario et au Québec. Selon des informateurs clés, des différences dans la chaîne de valeur du soja de qualité alimentaire (p. ex. utilisation accrue de contrats de vente, prévalence des marchés à créneaux et recours des acheteurs à leurs propres analyses de laboratoire pour déterminer les caractéristiques d'utilisation finale désirées plutôt qu'aux grades de la Commission canadienne des grains) rendent l'information fournie par le Programme d'échantillons de récolte moins utile pour la commercialisation. Cette question est abordée plus en détail à la section 5.5.

En général, il a été révélé que l'utilité perçue du Programme d'échantillons de récolte était plus élevée chez les producteurs de blé de l'Ouest que chez les producteurs de blé de l'Est, et moins élevée chez les producteurs de maïs, de haricots et de soja tel que le montre le tableau 5.4. Cette situation est vraisemblablement attribuable aux raisons énoncées auparavant pour le soja et à la quantité relativement limitée d'information qui est fournie aux producteurs de haricots et de maïs.

Tableau 5.4 : Cote d'utilité moyenne des producteurs par groupe de produits (échelle de 1 à 5)

Produit	Non précisé	Région de l'Est	Région de l'Ouest
Blé		3,6	4,2
Orge		3,6	4,2
Lin		4,6	4,1
Canola	4,2		
Avoine	4,2		
Maïs	3,3		
Pois chiches	4,3		
Lentilles	4,2		
Haricots	3,7		
Soja	3,8		
Haricots ronds blancs	4,3		
Moutarde	4,2		

Les producteurs utilisent le plus souvent le grade non officiel et l'information connexe en tant que seconde opinion objective pour comparaison avec les évaluations des acheteurs éventuels (66 %). Le tiers (34 %) des producteurs utilisent également l'information du Programme d'échantillons de récolte pour élaborer ou appuyer leur stratégie de commercialisation; ils l'utilisent par exemple pour déterminer quels acheteurs seraient les plus susceptibles d'être intéressés par leurs cultures, pour savoir comment cibler leur commercialisation afin d'en maximiser la valeur, et comme outil promotionnel pour promouvoir leurs grains auprès d'acheteurs éventuels. Une faible minorité de producteurs utilise aussi le grade et l'évaluation pour évaluer l'influence des pratiques agricoles et des conditions météorologiques sur la qualité des grains (5 %), ou pour les comparer aux moyennes régionales ou nationales fournies dans les rapports annuels de la Commission canadienne des grains sur la qualité (3 %).

Les 5 % de producteurs qui estiment que le Programme d'échantillons de récolte leur est peu ou pas utile ont le plus souvent indiqué :

- que le grade n'a aucun poids pour les acheteurs comme il n'est pas officiel (23 %);
- qu'ils ne comprennent pas comment accéder à leurs résultats (23 %);

- qu'ils n'ont pas eu besoin d'utiliser leur grade non officiel pour contester le grade d'un acheteur (23 %);
- qu'ils ont besoin de renseignements plus détaillés que ceux fournis dans le cadre du programme (23 %).

Les producteurs participants ont expliqué que, s'ils n'étaient pas en mesure d'obtenir le grade non officiel et l'évaluation de qualité gratuits du programme, ils auraient moins confiance en leurs capacités d'évaluer de façon éclairée les offres qu'ils reçoivent des acheteurs, et ils dépendraient davantage des évaluations et grades des acheteurs pour déterminer la qualité de leurs grains (32 %). Certains producteurs (24 %) ont mentionné qu'ils engageraient des dépenses supplémentaires liées à l'obtention d'un grade officiel et d'information sur la qualité d'une autre source, et 10 % devraient faire face à un fardeau de commercialisation accru en raison de la nécessité de soumettre des échantillons à plusieurs autres acheteurs. Environ 23 % ont indiqué qu'ils seraient touchés de façon minimale, car ils continueraient d'obtenir des grades de plusieurs acheteurs.

5.2.4 Demande pour les rapports annuels de la Commission canadienne des grains sur la qualité des récoltes

La demande pour les rapports annuels sans frais sur la qualité des grains publiés sur le site Web de la Commission canadienne des grains est considérable, et elle a augmenté au cours des cinq dernières années. Le tableau suivant illustre le nombre total de fois où on a visionné des pages (en anglais et en français) de chaque rapport annuel sur la qualité reçu au cours de l'année de sa publication.²³ Tel qu'il est indiqué, le nombre total de visionnements de tous les rapports de la Commission canadienne des grains combinés pour une campagne agricole donnée a augmenté de 231 %; il est passé de 5 329 en 2009 à 17 662 en 2014. Cela laisse supposer une augmentation de l'utilité perçue des ressources par les bénéficiaires externes.

Tableau 5.5 : Nombre de visionnements de pages de rapports sur la qualité du blé et du canola durant l'année de publication, de 2010 à 2015

Rapport	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Qualité du blé de l'Ouest canadien	1 242	2 440	3 212	6 607	6 208	8 256	3 371
Qualité du canola de l'Ouest canadien	1 040	2 447	2 622	3 783	2 890	2 819	1 751
Qualité du blé de l'Ontario						1 598	1 135
Qualité du lin de l'Ouest canadien	716	713	639	1 145	850	987	774
Qualité de l'orge brassicole de l'Ouest canadien	580	600	683	453	775	1 311	698
Blé de l'Ouest canadien - Qualité des exportations	835	656	824	263	688	578	952
Qualité du soja alimentaire canadien	-	-	447	826	464	534	-
Qualité de la moutarde de l'Ouest canadien	444	320	442	442	517	951	-
Qualité du soja canadien non comestible	472	383	537	409	490	628	365
Total	5 329	7 559	9 406	13 928	12 882	17 662	9 046

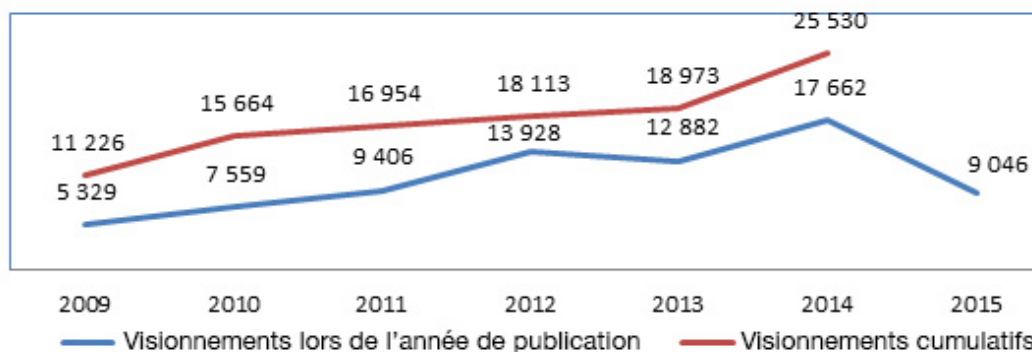
* En date de décembre 2015.

L'utilisation des rapports sur la qualité des récoltes par les bénéficiaires externes pour comparer les résultats des différentes années est également en hausse. La figure ci-dessous illustre le nombre cumulatif de fois où les pages Web des rapports annuels sur la qualité des récoltes ont

²³ Données du programme, statistiques du site Web sur le blé de 2009 à 2015, en date d'octobre 2015.

été visionnées, depuis la date de publication jusqu'en décembre 2015. Au moment de la rédaction du présent rapport, les données cumulées de 2015 n'étaient pas disponibles.

Figure 5.6 : Nombre de de visionnements de pages de rapports annuels de la Commission canadienne des grains sur la qualité des récoltes, de 2009 à 2015



Les entrevues ont été menées avec le personnel et la direction de la Commission canadienne des grains, des associations de producteurs et de l'industrie, des sociétés céréalieres et acheteurs nationaux, et des acheteurs et transformateurs internationaux de grains et d'oléagineux canadiens. Les entrevues ont montré que tous les groupes de bénéficiaires externes utilisaient les rapports et l'information, mais que la demande d'information était plus importante du côté des utilisateurs finaux à l'étranger que des intervenants au pays. Ces derniers se fient principalement à leurs propres méthodes d'échantillonnage et d'analyse pour étayer leurs stratégies de commercialisation. Tous les acheteurs et transformateurs internationaux interrogés connaissent bien ou relativement bien les rapports et l'information, et 94 % d'entre eux les utilisent; 94 % des associations de producteurs et de l'industrie au Canada connaissent très bien les rapports et l'information et 63 % d'entre elles les utilisent; et 71 % des sociétés céréalieres nationales interrogées connaissent relativement bien ou bien les rapports et l'information et 62 % d'entre elles les utilisent.

Les associations de producteurs et les sociétés céréalieres qui n'utilisent pas les rapports ont généralement expliqué qu'elles ignoraient avoir accès à ces rapports, ou qu'elles se fiaient à une autre source d'information sur la qualité. Quelques représentants d'associations ont affirmé que le contenu des rapports n'avait rien à voir avec leur rôle particulier ou avec leurs besoins en matière d'information.

5.2.5 Perception de l'utilité des rapports annuels de la Commission canadienne des grains sur la qualité des récoltes

Les 16 acheteurs et transformateurs internationaux interrogés qui utilisent les rapports annuels de la Commission canadienne des grains sur la qualité des récoltes ont mentionné qu'ils les trouvaient utiles ou très utiles (cote moyenne attribuée de 4,7 sur 5), et que les rapports contenaient de l'information pertinente sur le classement et la qualité qui les aidait dans leur processus décisionnel. Les acheteurs et transformateurs internationaux utilisent l'information pour les aider dans leurs décisions d'achat; par exemple, ils cernent les régions productrices qui présentent la qualité désirée et fournissent les renseignements nécessaires sur la force des protéines pouvant les appuyer dans leur fonctionnalité à l'utilisation finale. Certains utilisent également l'information pour étayer leurs décisions de transformation, notamment lorsqu'ils

planifient des corrections à apporter à leurs recettes de farines afin d'atténuer l'impact des changements sur des paramètres de qualité clés.

Les 11 associations de producteurs et de l'industrie interrogées qui utilisent les rapports les trouvent utiles (cote moyenne attribuée de 4,2 sur 5). Le plus souvent, les associations utilisent les rapports afin d'acquérir une bonne compréhension de l'approvisionnement national et des attributs de qualité de la campagne agricole, et de comparer les données d'une année à l'autre et d'une région à l'autre. Par ailleurs, la plupart des sociétés céréalères nationales trouvent les rapports et l'information utiles (cote moyenne attribuée de 4,2 sur 5). Les moulins, les acheteurs et les négociants de grains perçoivent l'information comme légèrement plus utile que les silos et les transformateurs. Les entreprises céréalères ont signalé qu'elles utilisaient les données sur la qualité et le classement des grains propres à leur région afin de comparer les résultats de la Commission canadienne des grains avec les résultats de qualité des récoltes de leur région et d'autres régions, ainsi qu'avec les résultats de leurs propres enquêtes et essais en matière de qualité ou avec ceux des moulins desquels elles achètent leur farine.

Le personnel et la direction de la Commission canadienne des grains ont indiqué que les acheteurs à l'étranger, comparativement aux bénéficiaires canadiens, comprenaient davantage la Commission canadienne des grains ainsi que les rapports et l'information sur la qualité des récoltes et y étaient davantage sensibilisés. Ils ont indiqué qu'une meilleure communication avec les associations nationales de producteurs était nécessaire afin d'informer les bénéficiaires canadiens des avantages du Programme d'échantillons de récolte. La suggestion d'amélioration de la sensibilisation des bénéficiaires canadiens la plus souvent mentionnée est une meilleure communication avec les associations, notamment grâce à la distribution des rapports sur la qualité des récoltes par courriel.

5.2.6 Besoin accru des extrants du Programme d'échantillons de récolte à la suite du démantèlement de la Commission canadienne du blé

Comme il a été démontré précédemment, au cours des dernières années, la demande pour les extrants du Programme d'échantillons de récolte a pris de l'ampleur parmi les bénéficiaires externes. Les observations de l'évaluation montrent qu'il s'agit du résultat des changements apportés à la commercialisation des céréales et des oléagineux, ainsi que du passage en 2012 du guichet unique de vente de la Commission canadienne du blé à un libre marché pour le blé et l'orge de l'Ouest.

Bien que la majorité des producteurs participants (55 %) ait mentionné que l'utilité du grade non officiel et de l'évaluation de la qualité de la Commission canadienne des grains était demeurée constante, 29 % ont expliqué que le grade non officiel était devenu plus utile ou important pour eux. Ces producteurs ont le plus souvent indiqué (45 %) que le libre marché s'était traduit par un système de classement plus compliqué et subjectif, ce qui rendait plus ardue leur évaluation des offres des acheteurs et leur négociation du grade et du prix pour leur grain. Conséquemment, ils dépendent davantage d'une évaluation tierce indépendante comme point de comparaison. Environ 41 % d'entre eux ont mentionné qu'ils avaient maintenant davantage besoin d'information sur la qualité pour appuyer leurs efforts de commercialisation.

De façon similaire, la vaste majorité (88 %) du personnel et de la direction de la Commission canadienne des grains et plus de la moitié des associations, entreprises céréalères et acheteurs qui utilisent les rapports (56 % et 58 %) ont affirmé que l'utilité des rapports et de l'information avait augmenté. Selon ces intervenants, des changements dans la commercialisation du blé et d'autres céréales ainsi que le passage à un libre marché pour le blé

et l'orge de l'Ouest canadien ont fait augmenter la demande pour de l'information technique sur la qualité et la fonctionnalité à l'utilisation finale parmi les producteurs, les associations, les marchands et les négociants. Les responsables de la commercialisation des grains canadiens ont affirmé qu'ils avaient davantage besoin d'information détaillée sur la qualité et la fonctionnalité à l'utilisation finale, pour pouvoir cerner les marchés, assurer une commercialisation efficace et répondre aux demandes d'information des acheteurs.

Certaines associations de producteurs et de l'industrie ont mentionné avoir reçu des demandes d'information de plus en plus complexes et techniques de la part d'acheteurs. Cette situation serait le résultat d'une importance accrue accordée aux caractéristiques particulières touchant la transformation et la fonctionnalité à l'utilisation finale, comme l'indice de chute du blé ainsi que la force du gluten et des protéines de variétés précises. Comme l'a expliqué le représentant d'une association : « les facteurs et les caractéristiques de classement recherchés par les acheteurs évoluent constamment et varient selon le produit et l'utilisation finale prévue ». L'adoption d'une nouvelle loi sur la salubrité des aliments comportant des limites maximales de résidus (LMR) pour les mycotoxines, herbicides et pesticides a également été reconnue comme ayant contribué au besoin d'information accru des acheteurs. Ces constatations ont été appuyées par les commentaires d'acheteurs et de transformateurs internationaux.

Un examen des articles de presse sur l'industrie publiés depuis 2012 vient appuyer ces constatations. Par exemple, dans un article publié en 2012 par le ministère de l'Agriculture et de la Foresterie de l'Alberta, on explique que les producteurs font face à une variabilité accrue des écarts de prix pour l'ensemble des grades de blé et des taux de protéines.²⁴ Un article de 2015 publié par AgCanada mentionne que le classement incohérent des exploitants de silos-éleveurs avait accentué l'importance de l'obtention d'information sur la qualité des récoltes avant la livraison.²⁵ Des articles publiés dans *The Western Producer*²⁶ en 2013 et dans le *Globe and Mail*²⁷ en 2014 suggèrent que les petits producteurs ont davantage de difficultés à gérer leurs propres commercialisation et financement et que les producteurs doivent affronter une concurrence accrue entre les exploitations agricoles, étant donné que le regroupement au sein de l'industrie s'est traduit par une baisse du nombre d'acheteurs de grain et une réduction de la concurrence. L'article du *Western Producer* soutient que la domination de l'industrie du grain des Prairies par trois exploitants de silos-éleveurs d'importance a entraîné une baisse de la concurrence des prix et a réduit la capacité des producteurs à négocier les prix et les grades.

5.3 Complémentarité et chevauchement avec des programmes et initiatives similaires

De façon générale, le Programme d'échantillons de récolte est complémentaire aux enquêtes sur les récoltes menées par d'autres organisations au Canada. Bien que les données fournies dans les rapports annuels de la Commission canadienne des grains sur la qualité des récoltes et les rapports d'évaluation des récoltes de l'Institut international du Canada pour le grain se

²⁴ Ministère de l'Agriculture et de la Foresterie de l'Alberta (octobre 2012). *Wheat Quality and Protein – Why does it matter?* Consulté à l'adresse [http://www1.agric.gov.ab.ca/\\$department/deptdocs.nsf/all/sis14235](http://www1.agric.gov.ab.ca/$department/deptdocs.nsf/all/sis14235)

²⁵ Guenther, L. (janvier 2015). *Farmers say some low-quality grain grades inconsistent*. AGCanada. Consulté à l'adresse <http://www.agcanada.com/2015/01/farmers-say-some-low-quality-grain-grades-inconsistent>

²⁶ White, E. (août 2013). *Small grain trader says open market has less competition than expected*. *The Western Producer*. Consulté à l'adresse <http://www.producer.com/2013/08/small-grain-trader-says-open-market-has-less-competition-than-expected/>

²⁷ MacDonald, J. (novembre 2014). *Why so many farmers miss the wheat board*. *The Globe and Mail Inc.*, consulté à l'adresse <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/rob-magazine/why-so-many-farmers-miss-the-wheat-board/article21810531/>

recourent quelque peu, les diverses méthodes d'échantillonnage utilisées sont complémentaires dans le sens où elles sont bénéfiques pour différents intervenants de la chaîne de valeur. Des différences dans le champ d'application des enquêtes rendent les deux rapports utiles aux utilisateurs finaux pour différentes raisons. Le programme Ontario Wheat Harvest Quality Scoop des Grain Farmers of Ontario, qui est mené en partenariat avec la Commission canadienne des grains en tant que prolongement du Programme d'échantillons de récolte, est complémentaire. Néanmoins, à partir de 2016, l'enquête sur les récoltes des Grain Farmers of Ontario sera menée par le laboratoire des grains de l'Ontario exploité par SGS, ce qui se traduira peut-être par un dédoublement ou un chevauchement avec le Programme d'échantillons de récolte. D'autres acteurs qui classent et évaluent les grains, notamment les sociétés céréalières et les laboratoires d'analyse, ne concurrencent pas ni ne chevauchent les activités du Programme d'échantillons de récolte, puisqu'ils poursuivent des objectifs différents et ne publient pas d'information sur la qualité des récoltes. Presque tous les bénéficiaires externes utilisent les extraits de la Commission canadienne des grains en plus des autres sources d'information sur la qualité des récoltes.

5.3.1 Complémentarité et chevauchement avec l'Institut international du Canada pour le grain

L'Institut international du Canada pour le grain est un organisme sans but lucratif qui poursuit les objectifs suivants :

- Promouvoir le grain canadien auprès des transformateurs mondiaux
- Offrir aux participants canadiens et étrangers une formation sur la production, la commercialisation et la transformation des grandes cultures et des grains canadiens
- Offrir aux participants de l'industrie canadienne une formation leur permettant d'approfondir leurs connaissances des caractéristiques et des exigences du marché
- Déterminer des utilisations finales uniques pour les grandes cultures et les grains canadiens au moyen de travaux de recherche appliquée
- Exploiter des installations servant à transmettre des connaissances pratiques et de nature commerciale dans le but de soutenir une chaîne de valeur compétitive à l'égard des grandes cultures et des grains canadiens

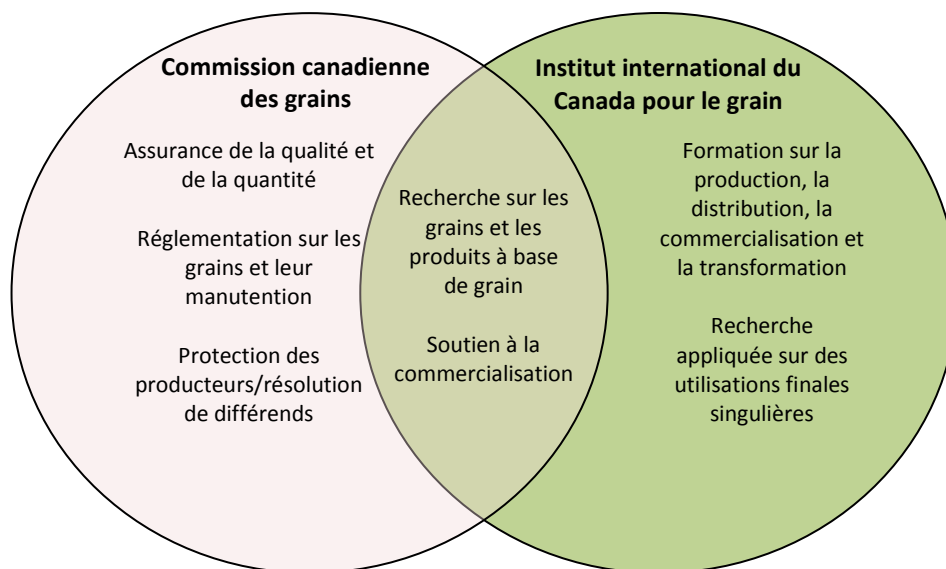
Les missions, objectifs et activités de la Commission canadienne des grains et de l'Institut international du Canada pour le grain sont en grande partie complémentaires. La Commission canadienne des grains a pour mandat de fixer et de faire respecter des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention des grains au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieur et extérieur. Elle a le pouvoir et la responsabilité de faire respecter des normes concernant 20 types de grains cultivés au Canada et d'en régir la manutention, afin de s'assurer que les grains du Canada sont salubres, fiables et commercialisables, et que les producteurs de grains canadiens sont dûment rémunérés pour les livraisons de grains aux entreprises céréalières agréées. L'Institut international du Canada pour le grain vise à répondre aux besoins des clients et est axé sur la commercialisation, l'innovation et l'adaptation. L'Institut international du Canada pour le grain reçoit l'aide financière du programme d'appui pour la commercialisation d'innovation agricole et du programme canadien d'adaptation agricole d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour offrir des services de recherche aux intervenants canadiens. Par exemple, Pulse Canada travaille actuellement à un projet spécial avec l'Institut international du Canada pour le grain sur la mouture de légumineuses en utilisant des contributions équivalentes du programme d'adaptation culturelle canadienne d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Depuis l'exercice de 2013 à 2014, l'Institut international du Canada

pour le grain mène aussi des analyses de vérification de variétés de première génération au nom de sélectionneurs de blé et de blé dur du secteur public, et évalue des lignées de sélectionneur pour certaines entreprises céréalières privées en vue d'une sélection variétale par le Comité de développement des grains des Prairies.²⁸

L'Institut international du Canada pour le grain apporte également une expertise technique, une expérience et des connaissances concernant la qualité et l'utilisation finale des cultures du Canada dans la chaîne de valeur canadienne et pour les consommateurs étrangers et canadiens. Les employés de la Commission canadienne des grains et de l'Institut international du Canada pour le grain collaborent à des projets de recherche communs, à des missions commerciales étrangères destinées aux acheteurs internationaux, à des missions sur les nouvelles cultures menées par Équipe Canada à l'étranger, et à des présentations éducatives à l'intention des producteurs. L'Institut international du Canada pour le grain soutient également la Commission canadienne des grains dans l'utilisation de son équipement de séchage des pâtes. La formation « Combine to Customer » de l'Institut international du Canada pour le grain et l'interaction directe de l'organisme avec les producteurs sont utiles pour promouvoir le Programme d'échantillons de récolte et accroître la sensibilisation des producteurs. Le but, les objectifs et les activités de la Commission canadienne des grains et de l'Institut international du Canada pour le grain se chevauchent dans le sens où les deux organismes offrent un soutien à la commercialisation des céréales et oléagineux du Canada, et mènent des recherches sur l'utilisation finale des grains et des produits à base de grain (voir la figure 5.7).

²⁸ Institut international du Canada pour le grain, rapport annuel 2014-2015. https://cigi.ca/wp-content/uploads/2015/06/Cigi-Annual-Report-2014-2015_15041001.pdf (en anglais)

Figure 5.7 : Responsabilités de la Commission canadienne des grains et de l'Institut international du Canada pour le grain



Dans le cadre de ses efforts pour promouvoir le grain canadien auprès des transformateurs mondiaux, l'Institut international du Canada pour le grain maintient un programme annuel d'évaluation des récoltes en partenariat avec neuf grandes sociétés céréalières du Canada.* L'enquête et le rapport portent sur des échantillons représentatifs de blé roux de printemps de l'Ouest canadien, de blé dur ambré de l'Ouest canadien, de blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien et de blé roux de printemps Canada Prairie. Les échantillons de blé provenant des expéditions commerciales et catégorisés par classe et grade (et par région en ce qui concerne le blé roux de printemps de l'Ouest canadien) sont obtenus auprès de silos intérieurs de partout dans l'Ouest canadien. Des échantillons composites régionaux (de l'Ouest et de l'Est) ne sont disponibles que dans le cas du blé roux de printemps de l'Ouest canadien; les autres classes comprennent des échantillons composites des Prairies, parce qu'elles ne sont pas cultivées dans toutes les régions des Prairies. L'Institut international du Canada pour le grain transmet les résultats à chaque entreprise céréalière, et publie gratuitement les résultats sur la qualité des récoltes de composites dans un rapport annuel, *Quality of Wheat Classes*, qui est disponible sur son site Web. Les résultats sont également communiqués aux acheteurs canadiens et étrangers de grains canadiens lors des missions d'Équipe Canada sur les nouvelles cultures en novembre et décembre.

Les analyses comparatives des représentants de la Commission canadienne des grains et les entrevues menées avec ces derniers démontrent que le programme et le rapport de l'Institut international du Canada pour le grain chevauchent et complètent à la fois le Programme d'échantillons de récolte et les rapports annuels de la Commission canadienne des grains sur la qualité des récoltes. Les deux programmes sont conçus pour recueillir des échantillons représentatifs de la récolte de chaque année et pour générer des données sur la qualité des échantillons composites à transmettre aux acheteurs de grain et de l'industrie du monde entier afin d'appuyer la commercialisation des grains canadiens. Les deux rapports sont publiés en

* Cargill, G3 Canada (anciennement la CCB), Louis Dreyfus Canada, Parrish & Heimbecker, Paterson GlobalFoods, Providence Grain, Richardson International, South West Terminal et Viterra.

ligne sans frais et transmis aux consommateurs lors de missions nationales et internationales sur les nouvelles cultures qui comprennent Cereals Canada, l'Institut international du Canada pour le grain et la Commission canadienne des grains. Il y a chevauchement des utilisateurs finaux des rapports, étant donné que les entreprises céréalières et les acheteurs canadiens, les associations ainsi que les acheteurs et transformateurs étrangers utilisent à la fois les rapports et les données de l'Institut international du Canada pour le grain et de la Commission canadienne des grains.

Les différences entre les méthodes d'échantillonnage sont complémentaires dans le sens où elles profitent à différents intervenants de la chaîne de valeur. Alors que l'Institut international du Canada pour le grain a formé un partenariat avec neuf grandes entreprises céréalières afin d'obtenir des échantillons et, en retour, de leur fournir de l'information sur le classement pour soutenir leur stratégie de commercialisation, le Programme d'échantillons de récolte obtient ses échantillons directement des producteurs; il fournit à ces derniers des grades non officiels qui leur permettent d'étayer leurs stratégies de commercialisation et qui les aident à négocier les grades et les prix de leurs grains.

Les différences de portée des enquêtes et des rapports sont également complémentaires. L'évaluation et le rapport annuels de l'Institut international du Canada pour le grain englobent seulement le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, le blé dur ambré de l'Ouest canadien, le blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien et le blé roux de printemps Canada Prairie de la région des Prairies. La Commission canadienne des grains publie des rapports sur la qualité des récoltes pour ces quatre classes de blé et pour d'autres blés de l'Ouest canadien, les exportations de blé, le lin, les lentilles, l'orge brassicole et les pois, le blé de l'Ontario et le soja canadien de qualité alimentaire et non alimentaire.²⁹

Étant donné que le blé dur ambré de l'Ouest canadien, le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, le blé roux de printemps Canada Prairie et le blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien sont couverts dans les deux rapports, certaines données sur la qualité se recoupent. L'Institut international du Canada pour le grain et la Commission canadienne des grains effectuent la plupart des mêmes analyses de qualité pour ces quatre classes de blé, mais ils ont recours à différentes méthodes d'échantillonnage. Les deux méthodes d'échantillonnage distinctes peuvent se traduire par des différences, ce qui peut créer de la confusion ou des préoccupations parmi les bénéficiaires externes, en particulier les acheteurs internationaux. À titre d'exemple, le tableau ci-après compare les paramètres de qualité du blé dur ambré de l'Ouest canadien n° 1 utilisés par l'Institut international du Canada pour le grain dans ses rapports et ceux employés par la Commission canadienne des grains dans ses rapports annuels sur la qualité des récoltes de 2015.

²⁹ Commission canadienne des grains, données sur la qualité des récoltes de 2015. Consulté à l'adresse : <https://www.grainscanada.gc.ca/index-fra.htm>

Tableau 5.8 : Paramètres de qualité de l'Institut international du Canada pour le grain et de la Commission canadienne des grains pour le blé dur ambré de l'Ouest canadien n° 1 de 2015

Paramètre de qualité	Institut international du Canada pour le grain	Commission canadienne des grains	Paramètre de qualité	Institut international du Canada pour le grain	Commission canadienne des grains
Blé			Alvéogramme		
Poids spécifique, kg/hl	82,2	81,9	P, mm	71	74
Poids de 1 000 grains	40,6	42,4	L, mm	75	96
Grains vitreux durs (HVK), %	95	95	P/L	0,95	0,77
Protéines, %	13,8	13,8	W, x 10 ⁻⁴ joules	169	204
Protéines (à l'état sec), %	16,0	S.O.	Granulation		
Indice de chute, s	435	420	Plus de 30 US (590 mic), %	0,0	S.O.
Cendres, %	1,48	1,52	Plus de 40 US (420 mic), %	2,3	S.O.
Indice granulométrique, %	29,7	S.O.	Plus de 60 US (250 mic), %	51,4	S.O.
Rendement à la mouture			Plus de 80 US (177 mic), %	25,3	S.O.
Rendement, %	69,9	74,7	Plus de 100 US (149 mic), %	8,2	S.O.
Rendement en semoule, %	S.O.	66,5	Jusqu'à 100 US, %	12,8	S.O.
Semoule			Couleur du spaghetti séché à 85 °c		
Protéines, %	12,7	12,9	Couleur - L (clarté)	71,0	72,8
Perte protéique à la mouture, %	1,1	S.O.	Couleur - a (teinte rouge)	5,97	5,1
Gluten humide, %	34,9	34,5	Couleur - b (teinte jaune)	59,5	63,7
Indice de gluten, %	50	S.O.	Texture du spaghetti		
Cendres, %	0,71	0,66	Fermeté (temps de cuisson de 9 min), g	716	S.O.
Couleur - L (clarté)	84,8	S.O.	Perte à la cuisson, %	5,0	S.O.
Couleur - a (teinte rouge)	-3,06	S.O.	Poids cuit/poids initial	3,2	S.O.
Couleur - b (teinte jaune)	28,8	32,5	Force de coupe maximale, g	S.O.	632
Teneur en pigment jaune, ppm	9,6	9,8	Diamètre d'un brin sec, mm	S.O.	1,69
Compte des piqûres			Diamètre d'un brin cuit, mm		2,50
Total par 50 cm ²	28	19			
Piqûres foncées	S.O.	2			
Grosses piqûres (0,6 mm ²)	S.O.	9			

Il existe des différences dans la façon qu'ont les deux organismes d'établir des rapports pour les quatre classes de blé, ce qui rend les deux rapports utiles pour les utilisateurs finaux de l'information. Les rapports de la Commission canadienne des grains présentent une ventilation plus nuancée des paramètres de qualité par région productrice et facilitent les comparaisons historiques d'une année à l'autre. Par exemple, l'Institut international du Canada pour le grain fait rapport de paramètres de qualité pour des échantillons composites globaux de blé n° 1, n° 2 et n° 3 à l'exception du blé roux de printemps de l'Ouest canadien, qui se sépare en deux groupes d'échantillons composites : Ouest et Est des Prairies. À titre de comparaison, la Commission canadienne des grains fait rapport de paramètres de qualité pour des échantillons composites de blé n° 1, n° 2 et n° 3 par région productrice, et fait rapport de la teneur en protéines par grade et province ainsi que par grade et région.³⁰ Concernant le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, la Commission canadienne des grains élabore aussi des échantillons composites en fonction des groupements protéiniques suivants, ce qui est avantageux pour les acheteurs :

- Blé roux de printemps, Ouest canadien n° 1 – groupement protéinique de 14,5 %
- Blé roux de printemps, Ouest canadien n° 1 – groupement protéinique de 13,5 %
- Blé roux de printemps, Ouest canadien n° 2 – groupement protéinique de 14,5 %
- Blé roux de printemps, Ouest canadien n° 2 – groupement protéinique de 13,5 %
- Blé roux de printemps, Ouest canadien n° 3 – aucun groupement protéinique

La quasi-totalité des employés et de la direction de la Commission canadienne des grains (95 %) considère que le programme d'évaluation des récoltes de l'Institut international du Canada pour le grain mène des activités similaires à celles du Programme d'échantillons de récolte et a des objectifs semblables. La vaste majorité (89 %) a affirmé que la Commission canadienne des grains et l'Institut international du Canada pour le grain se rejoignent dans leur soutien à la commercialisation des céréales et oléagineux canadiens. Les représentants de la Commission canadienne des grains ont suggéré que les rôles des deux organismes soient mieux définis et que les résultats des récoltes soient transmis aux utilisateurs finaux d'une manière complémentaire. Le quart des représentants (26 %) a suggéré que l'Institut international du Canada pour le grain et la Commission canadienne des grains déterminent une façon de partager le matériel d'échantillonnage afin d'assurer l'harmonisation des données ainsi qu'une approche uniforme d'Équipe Canada. Certains représentants de la Commission canadienne des grains (18 %) ont expliqué qu'une meilleure image de marque et qu'une meilleure différenciation entre les deux organismes étaient nécessaires afin que l'industrie reconnaisse que l'Institut international du Canada pour le grain est l'expert en commercialisation internationale, et que la Commission canadienne des grains est l'expert en assurance de la qualité et de la quantité.

En général, les bénéficiaires externes sont plus susceptibles de percevoir les activités des deux organismes comme complémentaires et de considérer les deux sources d'information comme étant utiles. Seule une des associations de producteurs et de l'industrie et 40 % des entreprises céréalères canadiennes ont affirmé que les deux organismes menaient des activités similaires et avaient des objectifs semblables. Les entreprises céréalères canadiennes perçoivent généralement les deux organismes comme complémentaires, en soulignant que l'Institut international du Canada pour le grain employait une méthode d'échantillonnage et un matériel de meunerie différents. De la même façon, près des trois quarts des acheteurs et

³⁰

Commission canadienne des grains, teneur en protéines du blé, blé dur ambré de l'Ouest canadien, 2015.
<https://www.grainscanada.gc.ca/wheat-ble/harvest-recolte/prelim/cwadpro-procwad-fra.asp>

transformateurs interrogés (73 %) ont indiqué qu'ils se fiaient autant aux rapports de la Commission canadienne des grains qu'à ceux de l'Institut international du Canada pour le grain et qu'ils trouvaient les deux sources d'information utiles, tout en soulignant leurs différences en termes de méthodes d'échantillonnage et d'accent. Parmi les quatre autres répondants, trois comptaient exclusivement sur les rapports annuels de la Commission canadienne des grains sur la qualité des récoltes, et un se fiait uniquement aux rapports de l'Institut international du Canada pour le grain.

Une association de producteurs et quatre acheteurs et transformateurs internationaux ont affirmé que la publication de deux rapports sur la qualité des récoltes au Canada était inutile ou prêtait à confusion. Ces personnes ont suggéré que l'Institut international du Canada pour le grain et la Commission canadienne des grains effectuent une meilleure coordination afin de produire un seul rapport final exhaustif. Parmi les quatre acheteurs internationaux, deux n'ont pas exprimé de préférence quant à la méthode d'échantillonnage utilisée pour préparer le rapport, et un a suggéré que le Canada devrait intégrer les deux méthodes. Le quatrième acheteur international a indiqué qu'il trouvait très important que les échantillons soient obtenus des producteurs afin que les forces et les faiblesses de chaque région productrice puissent être mieux cernées.

5.3.2 Complémentarité avec le rapport du programme Quality Scoop des Grain Farmers of Ontario

Jusqu'à présent, les activités des Grain Farmers of Ontario liées aux enquêtes sur les récoltes se sont avérées complémentaires au Programme d'échantillons de récolte. Quelques (4 %) employés et dirigeants de la Commission canadienne des grains ont expliqué que les Grain Farmers of Ontario menaient leur propre enquête au sujet d'échantillons cultivés dans des parcelles de terrains, et que la faible portée de l'enquête ainsi que la méthode d'échantillonnage différente ne chevauchaient pas le Programme d'échantillons de récolte.³¹ Les documents du programme et l'analyse comparative révèlent également que les Grain Farmers of Ontario travaillent en partenariat avec la Commission canadienne des grains depuis 2010 pour recueillir des échantillons de blé tendre rouge d'hiver de l'Est canadien, de blé tendre blanc d'hiver de l'Est canadien et de blé de force rouge d'hiver de l'Est canadien directement auprès de sociétés céréalières de partout en Ontario dans le cadre du Programme d'échantillons de récolte.³² Le rapport sur la qualité des récoltes est publié sur le site Web de la Commission canadienne des grains; il est également inclus dans le rapport annuel des Grain Farmers of Ontario sur le programme Ontario Quality Scoop, accessible sans frais sur le site Web des Grain Farmers of Ontario. Ce partenariat est complémentaire; les Grain Farmers of Ontario facilitent la collecte d'échantillons de la région de l'Est pour le Programme d'échantillons de récolte, et la publication des résultats sur le site Web des Grain Farmers of Ontario favorise une utilisation encore plus répandue de l'information.

Même si les Grain Farmers of Ontario recueillent des échantillons de la région de l'Est, la Commission canadienne des grains a du mal à obtenir de la part des producteurs un nombre suffisant d'échantillons des grains de l'Est les plus fréquents pour pouvoir fournir des résultats probants en temps opportun. La Commission canadienne des grains aurait peut-être intérêt à

³¹ Grain Farmers of Ontario, rapport annuel de 2013. <http://gfo.ca/Portals/0/About%20Us/Annual%20Report%20and%20Strategic%20Plan/GFO-Annual%20Report%202015.pdf?ver=2015-09-24-142613-177> (en anglais)

³² Grain Farmers of Ontario, rapport du programme Ontario Quality Scoop de 2013. <http://gfo.ca/Production/Ontario-Wheat-Quality> (en anglais)

resserrer ses liens avec les Grain Farmers of Ontario et d'autres organisations de la région de l'Est pour renforcer le Programme d'échantillons de récolte pour ces grains.

5.3.3 Complémentarité avec les entreprises céréalieres, les laboratoires d'analyse et les vérificateurs indépendants

Les entrevues menées avec les informateurs clés et les enquêtes effectuées auprès des producteurs participants montrent que la plupart des entreprises céréalieres mènent leur propre enquête sur les récoltes et procèdent à leur propre échantillonnage, mais il n'y a aucun risque de dédoublement ou de chevauchement, étant donné que leur méthode et leur centre d'intérêt diffèrent de ceux de la Commission canadienne des grains et que leurs résultats ne sont pas rendus publics. En plus des données et de l'information de la Commission canadienne des grains sur la qualité des récoltes, presque toutes les associations de producteurs et entreprises céréalieres canadiennes ont recours aux analyses effectuées par les sociétés céréalieres, et certaines utilisent les analyses faites par des laboratoires indépendants. Selon ces représentants, ils utilisent les rapports de la Commission canadienne des grains afin de parfaire leur compréhension de la qualité de la campagne agricole et comme point de comparaison, mais en fin de compte, ils dépendent des essais effectués par les entreprises céréalieres à l'égard des facteurs exacts dont ils ont besoin aux fins de leur utilisation finale/fonctionnalité prévue.

De même, presque tous les producteurs qui obtiennent des grades non officiels du Programme d'échantillons de récolte (93 %) obtiennent également des grades des entreprises céréalieres, et 15 % obtiennent des grades officiels de laboratoires privés ou de sources indépendantes. Les producteurs comparent les grades non officiels de la Commission canadienne des grains aux grades et évaluations des acheteurs, et n'ont généralement recours qu'à des laboratoires d'analyse ou des fournisseurs indépendants pour obtenir une analyse plus poussée et des facteurs techniques qui ne sont pas inclus dans le grade non officiel du Programme d'échantillons de récolte.

Rendement

5.4 Efficacité de l'atteinte des résultats escomptés

La section suivante évalue le rendement du Programme d'échantillons de récolte selon les aspects suivants : le degré d'atteinte des résultats escomptés, la démonstration d'efficacité et d'économie ainsi que la pertinence de sa conception et de son exécution.

5.4.1 Résultats immédiats

Le programme réussit très bien à atteindre ses objectifs immédiats, qui consistent à :

- soutenir les activités du programme d'assurance de la qualité et du programme de recherches sur la qualité des grains grâce à la collecte de matériel d'échantillons;
- accroître la connaissance qu'ont les producteurs de la qualité de leurs grains;
- sensibiliser davantage les acheteurs et transformateurs canadiens et étrangers à la qualité des grains canadiens.

Les bénéficiaires du programme en sont globalement très satisfaits.

Efficacité du Programme d'échantillons de récolte à soutenir les activités du programme d'assurance de la qualité et du programme de recherches sur la qualité des grains

Tous les représentants de la Commission canadienne des grains ont signalé que le Programme d'échantillons de récolte avait une incidence majeure sur le soutien des activités du programme d'assurance de la qualité et du programme de recherches sur la qualité des grains (cote moyenne attribuée de 4,6 sur 5). Selon le personnel et la direction, le Programme d'échantillons de récolte constitue la seule source de matériel approprié d'échantillons (60 %). Ils ont par ailleurs indiqué que le matériel convient à l'élaboration de normes de classement (40 %), qu'il représente bien les grains et l'accès à des échantillons purs prélevés par des producteurs (32 %) et qu'il permet un suivi à long terme des grades et une évaluation des facteurs de classement (32 %).

Les documents du programme démontrent que le Programme d'échantillons de récolte aide la Commission canadienne des grains à assumer ses responsabilités mandatées par le gouvernement fédéral en offrant une source annuelle d'échantillons non mélangés prélevés par des producteurs, ce qui maximise l'éventail de variétés, les facteurs environnementaux et les caractéristiques de qualité. Les analyses de la transformation et des qualités à l'utilisation finale du matériel d'échantillons servent à étayer les définitions et les tolérances du système de classement des grains du Canada, comme l'élaboration et le suivi de tableaux opérationnels d'étalonnage dans le proche infrarouge (NIR) et de la teneur en eau, ainsi que l'élaboration continue de méthodes de travail en laboratoire pour évaluer la qualité des grains. Les échantillons permettent aussi de recenser et d'obtenir du matériel présentant des facteurs de classement précis nécessaires à la préparation d'échantillons types. Ces échantillons types sont par la suite utilisés partout au Canada pour favoriser un classement visuel et une inspection cohérents. Enfin, le Programme d'échantillons de récolte constitue la source de matériel principale ou la plus complète pour la majorité des travaux de recherche menés dans le cadre du programme de recherches sur la qualité des grains. L'ensemble d'échantillons purs provenant des exploitations agricoles et n'ayant pas été mélangés, et dont les origines géographiques sont connues et diversifiées, rend le matériel obtenu différent et, dans certains cas, préférable aux échantillons prélevés de cargaisons, à ceux provenant de sélectionneurs, ou aux échantillons composites obtenus de silos, d'associations ou d'autres intervenants.

Les rapports annuels sur la qualité des récoltes et l'information générée grâce aux échantillons du programme viennent également appuyer l'obligation de la Commission canadienne des grains de mettre en œuvre un système de classement qui répond aux exigences d'une commercialisation efficace au pays et à l'étranger. Le grade non officiel et l'évaluation fournis sans frais aux producteurs participants leur donnent de l'information sur la qualité pouvant étayer leur stratégie de commercialisation. De plus, la distribution gratuite de résultats objectifs et indépendants sur la qualité des récoltes, obtenus grâce à des échantillons provenant de toutes les régions productrices du Canada, aide à faire en sorte que l'information résultante sur la qualité des récoltes soit considérée par les producteurs, manutentionnaires, marchands et utilisateurs finaux comme étant une évaluation globale précise de la qualité des grains cultivés lors d'une année donnée, qui tient compte de la variabilité environnementale et variétale. L'utilisation des rapports sur la qualité des récoltes en tant qu'indicateur précoce des facteurs de classement prédominants et des enjeux de qualité pour une campagne agricole donnée permet à la Commission canadienne des grains et à l'industrie céréalière d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies préventives afin d'atténuer l'impact de ces facteurs, et de communiquer ces stratégies aux acheteurs et utilisateurs finaux. L'analyse des échantillons du programme inclut les caractéristiques de qualité qui sont importantes pour les acheteurs, mais qui ne se reflètent pas dans le grade numérique comme le rendement à la mouture et

l'absorption au farinographe. Cela devient de plus en plus essentiel à une commercialisation efficace des grains canadiens, étant donné que les décisions d'achat sont de plus en plus influencées par des différences subtiles qui se répercutent sur la qualité de transformation.

Afin que les activités et objectifs du programme d'assurance de la qualité et du programme de recherches sur la qualité des grains soient mieux soutenus, les représentants de la Commission canadienne des grains ont suggéré que le Programme d'échantillons de récolte ait un contrôle accru du type et de la quantité de matériel envoyé par les producteurs, afin que la Commission canadienne des grains puisse recevoir un nombre adéquat d'échantillons qui soient représentatifs et statistiquement fondés (65 %). Parmi les suggestions mentionnées, il y avait : modifier les enveloppes d'échantillons pour permettre d'inclure dans le rapport des données sur la superficie et le poids en tonnes, accroître la promotion du programme et inclure des essais et de l'information supplémentaires sur la qualité pour les producteurs comme le taux d'impuretés, les facteurs de classement et le test d'amidon pour les légumineuses.

Connaissances accrues des producteurs au sujet de la qualité de leurs grains pour mieux commercialiser leurs récoltes

La plupart des producteurs participants ayant répondu au sondage (90 %) ont déclaré que les renseignements sur la qualité et les grades non officiels fournis dans le cadre du Programme d'échantillons de récolte étaient utiles ou très utiles pour ce qui est d'accroître leurs connaissances pour leur permettre de mieux commercialiser leurs grains (note moyenne de 4 sur 5). Les producteurs ont expliqué que le classement non officiel de la Commission canadienne des grains leur permettait de mieux comprendre la qualité de leurs grains avant de soumettre des échantillons à des acheteurs éventuels, ce qui les aidait à évaluer de manière éclairée les offres qu'ils recevaient d'acheteurs éventuels (62 %).

Environ 18 % des producteurs utilisent les connaissances qu'ils tirent du classement non officiel pour déterminer les marchés les plus propices pour leurs grains et élaborer une stratégie de commercialisation appropriée. Par exemple, les producteurs utilisent l'information pour mieux comprendre qui est l'acheteur (une usine d'aliments par rapport à un silo à grains) et élaborer la meilleure stratégie de commercialisation possible (p. ex. contrats à terme pour la farine de haute qualité, mélange à la ferme ou ciblage des acheteurs intéressés par le mélange). Certains producteurs ont laissé entendre que l'information était la plus utile lorsque leurs produits étaient considérablement déclassés et qu'ils devaient se tourner vers d'autres marchés.

La faible minorité (8 %) de producteurs qui ne jugeaient pas les résultats du Programme d'échantillons de récolte utiles sur le plan de la commercialisation de leurs grains ont indiqué le plus souvent que les acheteurs établissaient le grade et le prix en fonction de leurs propres tests (17 %), que les résultats n'étaient pas suffisamment opportuns (17 %), que les grades établis par la Commission canadienne des grains n'étaient pas officiels (12 %) ou qu'ils n'avaient pas besoin des résultats (12 %). Un certain nombre de producteurs (13 %) ont mentionné qu'ils n'avaient pas reçu les résultats, ce qui pourrait indiquer un manque de compréhension du processus de déclaration des résultats dans le cadre du programme (c.-à-d. que les producteurs pourraient croire à tort que les résultats leur seront envoyés par courriel ou par la poste ou ne pas pouvoir se connecter sur le site pour récupérer leurs résultats).

En moyenne, les producteurs nationaux comprennent moins l'utilité des grades non officiels et des renseignements qui leur sont fournis. Les associations de producteurs et de l'industrie qui utilisent les rapports s'attendent à ce que les grades non officiels liés au Programme d'échantillons de récolte soient assez utiles ou utiles pour les producteurs (note moyenne de 3,5 sur 5), et les associations qui n'utilisent pas les rapports de la Commission canadienne des grains s'attendent à ce qu'ils soient seulement assez utiles (note moyenne de 2,8 sur 5). Tandis que les intervenants nationaux croient que les grades objectifs fournis sans frais doivent être au moins assez utiles pour permettre aux producteurs de mieux connaître la qualité de leurs grains, certaines associations de producteurs et de l'industrie soulignent que leur utilité dépend de la participation des producteurs au programme et de la validité de leur méthode d'échantillonnage. Quelques associations ont affirmé que le grade non officiel et les résultats faisaient abstraction de certaines caractéristiques essentielles, comme les grains fusariés et l'indice de chute pour le blé, et de caractéristiques précises liées à la transformation pour l'utilisation finale en ce qui concerne les lentilles et le soja de qualité alimentaire, et que le grade n'était pas suffisamment opportun pour répondre aux besoins des producteurs en matière de commercialisation, particulièrement en ce qui a trait aux produits mis en marché immédiatement après la récolte, notamment les légumineuses, les haricots et les pois.

Efficacité pour mieux renseigner les intervenants au sujet des récoltes de grains canadiens

Tous les acheteurs et les transformateurs internationaux de grains canadiens ont affirmé que l'information découlant du Programme d'échantillons de récolte était utile ou très utile pour ce qui est de les aider à prendre des décisions d'affaires éclairées (note moyenne de 4,6 sur 5). Presque tous les répondants (92 %) ont expliqué qu'ils prenaient leurs décisions en matière d'achats en s'appuyant sur l'information relative aux protéines et les précisions concernant la distribution de la qualité et les régions productrices incluses dans les rapports annuels sur la qualité des récoltes de la Commission canadienne des grains. Le tiers (33 %) d'entre eux ont affirmé qu'ils se fondaient sur les renseignements pour éclairer leurs activités de transformation, par exemple en adaptant leurs propres recettes en matière de mélange et de mouture en fonction des rapports. Ils peuvent aussi se fier sur les rapports quand vient le temps d'informer leurs clients au sujet des changements sur le plan de la qualité susceptibles d'avoir une incidence sur la fonctionnalité à l'étape de la transformation ou de l'utilisation finale.

Les membres des associations de producteurs et de l'industrie qui utilisent les rapports sur la qualité des récoltes de la Commission canadienne des grains les trouvent également très utiles pour prendre des décisions d'affaires réfléchies (note moyenne de 4,5 sur 5). La plupart d'entre eux considèrent les rapports et les renseignements comme très importants pour les acheteurs, en particulier pour les clients internationaux. Ils affirment que des données probantes concernant la teneur en protéines et en huile plus élevée et la qualité et l'uniformité globales des grains ainsi que les problèmes d'insectes moins importants au Canada sont essentielles à la capacité du Canada de faire concurrence aux principaux pays exportateurs de grains. Les entreprises céréalières nationales et les acheteurs ont aussi affirmé que les rapports et les renseignements sur la qualité des récoltes étaient utiles (note moyenne de 4,1 sur 5). La plupart des sociétés céréalières et des acheteurs (60 %) ont mentionné que les rapports offraient une bonne indication de la qualité globale des grains. La plupart d'entre eux les utilisent comme référence aux fins de comparaison et s'appuient principalement sur d'autres sources d'information sur la qualité des récoltes, mais croient toutefois qu'ils sont importants pour les acheteurs internationaux et qu'ils sont pratiques pour instaurer la confiance.

Certains informateurs clés ont déclaré que les renseignements sur la qualité des récoltes étaient beaucoup plus utiles pour le blé, le canola et le blé dur ambré que pour le soja de qualité alimentaire. Selon ces informateurs, un nombre relativement faible d'acheteurs achètent des variétés particulières de soja de qualité alimentaire expédiées par conteneur. Les arrangements d'achat prennent souvent la forme de contrats à terme, selon lesquels les producteurs doivent cultiver une variété particulière de soja sur une superficie précise pour le compte d'un acheteur. Selon les informateurs clés, les grades établis par la Commission canadienne des grains pour le soja ne sont pas pertinents pour les acheteurs, parce qu'il s'agit de grades précis qui ne sont pas propres à une variété particulière et qu'ils ne comportent pas de renseignements relatifs à des caractéristiques fonctionnelles particulières souhaitées aux fins de la transformation et de l'utilisation finale, notamment en ce qui concerne le tofu, le lait de soja et les haricots matures non transformés. Parmi les caractéristiques fonctionnelles recherchées par les acheteurs, mentionnons la capacité des protéines de soja d'épaissir (viscosité), de s'émulsifier, de former des gels et de la mousse, de produire des pellicules et du soufre, d'absorber l'eau ou les matières grasses et de créer des structures texturées comme la viande³³. D'autres informateurs clés ont affirmé que le marché du soja non génétiquement modifié (GM) s'appuie sur ses propres tests et analyses. Pour que les grades et les renseignements sur la qualité des récoltes fournis par la Commission canadienne des grains soient plus utiles pour les acheteurs de soja, les informateurs clés ont affirmé qu'un nombre suffisant d'échantillons devraient appuyer les analyses selon l'utilisation finale prévue plutôt que la distinction actuelle entre les haricots de qualité alimentaire et les haricots broyés. On a mentionné que cela ne serait peut-être pas réalisable ou souhaitable, puisque les acheteurs de soja disposent de leurs propres laboratoires et effectuent eux-mêmes les analyses nécessaires.

La plupart des représentants de la Commission canadienne des grains interrogés (92 %) ont affirmé que le Programme d'échantillons de récolte était utile ou très utile pour ce qui est de mieux renseigner les intervenants externes au sujet des récoltes de grains canadiens pour leur permettre de prendre des décisions d'affaires éclairées. La majorité des représentants (72 %) ont déclaré que les renseignements étaient très importants pour appuyer les acheteurs internationaux sur le plan de leurs décisions en matière d'achats et de transformation. Parmi les exemples fournis, mentionnons l'utilisation, par les clients, des rapports sur la qualité de la Commission canadienne des grains pour établir une comparaison avec le Dakota du Nord et l'utilisation des données historiques de la Commission canadienne des grains pour comparer les régimes climatiques et formuler des prévisions fondées sur la qualité des récoltes antérieures.

Les représentants de la Commission canadienne des grains ont indiqué que si les rapports sur la qualité des récoltes et l'information de cette dernière n'étaient pas accessibles pour les intervenants intéressés, il y aurait beaucoup plus d'inconnues en ce qui a trait à la qualité des récoltes canadiennes (33 %) et les acheteurs feraient face à des risques et à des coûts accrus car ils devraient investir davantage dans leurs propres tests et analyses (33 %). Certains représentants (20 %) ont laissé entendre que des risques accrus pourraient entraîner une baisse des prix des produits de base.

³³ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Technologie de production de farines alimentaires et de produits protéiques issus du soja, chapitre 1. Le soja. <http://www.fao.org/docrep/t0532e/t0532e02.htm>

5.4.2 Résultats intermédiaires

Le Programme d'échantillons de récolte a atteint les résultats intermédiaires escomptés, qui consistent à :

- améliorer la capacité des producteurs de négocier le prix et le grade de leurs grains;
- accroître la confiance des intervenants à l'égard de la qualité, des facteurs de classement et des caractéristiques des grains canadiens;
- fournir de l'information utile à l'industrie céréalière nationale pour la commercialisation des grains canadiens.

Efficacité du Programme d'échantillons de récolte pour aider les producteurs à négocier le prix et le grade de leurs grains

La moitié des producteurs participants (50 %) trouvent que le classement non officiel des grains est utile ou très utile pour les aider à négocier le grade et le prix de leurs grains, et 31 % d'entre eux le jugent assez utile (note moyenne de 3,6 sur 5). Pour la majorité des producteurs (52 %), même si les acheteurs de grains peuvent ne pas reconnaître et accepter le grade non officiel, ils peuvent l'utiliser comme référence aux fins de comparaison et solliciter des offres de plusieurs acheteurs en cas de divergence. Près du quart des producteurs (22 %) s'appuient effectivement sur le grade non officiel lorsqu'ils négocient avec des acheteurs et ont expliqué que les résultats leur procurent l'assurance nécessaire pour contester lorsque l'offre qui leur est présentée est inférieure au grade établi dans le cadre du Programme d'échantillons de récolte. Le quart de ces producteurs ont déclaré que les acheteurs s'en remettaient généralement au grade établi par la Commission canadienne des grains en cas de divergence. Par exemple, pour la teneur en protéines, un producteur a reçu une évaluation de 13,9 % de la Commission canadienne des grains et de 12,3 % de l'acheteur, ce qui représentait une différence de prix de 0,45 \$ le boisseau. Après avoir vu les résultats de la Commission canadienne des grains, l'acheteur a repris son évaluation et payé le prix correspondant à la teneur en protéines la plus élevée.

Enfin, certains producteurs (10 %) ont indiqué qu'en les aidant à déterminer la meilleure manière de commercialiser leurs grains et de cibler les acheteurs les plus intéressés, le grade non officiel et les renseignements leur permettaient d'obtenir le meilleur prix pour leurs produits.

Les producteurs qui ont affirmé que les résultats du Programme d'échantillons de récolte ne leur étaient pas utiles sur le plan de la négociation du grade et du prix ont déclaré que les acheteurs établissaient le grade et le prix selon leurs propres tests et analyses (43 %) et que l'utilité des résultats du programme était limitée en raison de leur caractère non officiel (15 %). Certains producteurs n'ont pas eu besoin d'utiliser les résultats, car ils ne se sont pas heurtés à des divergences liées aux évaluations des acheteurs (21 %). Lorsqu'on a demandé aux producteurs s'il y avait d'autres raisons pour lesquelles le programme n'était pas utile, environ le tiers d'entre eux (33 %) ont mentionné qu'ils avaient besoin de renseignements plus détaillés concernant le classement et les analyses (p. ex. les facteurs de classement, la détermination des impuretés, la vomitoxine, les maladies, la teneur en protéines, les grains vitreux durs (HVK), la teneur en eau, l'indice de chute, les organismes génétiquement modifiés pour le lin, le poids au boisseau, le pourcentage de pois délavés, et le rapport entre les graines vertes et la teneur en chlorophylle [en parties par million] pour le canola.)

Efficacité du Programme d'échantillons de récolte pour accroître la confiance des destinataires de l'information à l'égard de la qualité, des facteurs de classement et des caractéristiques des récoltes de grains canadiens

La plupart des acheteurs et des transformateurs internationaux de grains canadiens ont affirmé que les renseignements produits par la Commission canadienne des grains avaient eu une incidence ou une incidence importante sur le plan de l'accroissement de leur confiance à l'égard de la qualité, des facteurs de classement et des caractéristiques des grains canadiens (note moyenne de 4,5). Selon ces personnes, des niveaux élevés de confiance quant à la qualité et à l'uniformité des grains canadiens font partie des principaux facteurs qui les incitent à acheter des produits du Canada, et la modernisation du système canadien de classement du blé améliorera encore davantage la qualité du produit. Quelques acheteurs internationaux ont affirmé que les renseignements concernant la génétique et propres aux variétés devenaient de plus en plus importants par rapport à certains critères de classement actuels.

Les représentants de la Commission canadienne des grains ont indiqué que le Programme d'échantillons de récolte avait eu une incidence majeure liée à l'accroissement de la confiance des intervenants externes à l'égard de la qualité, des facteurs de classement et des caractéristiques des cultures céréalières canadiennes (note moyenne de 4,9 sur 5). De même, les représentants des associations de producteurs et de l'industrie, les sociétés céréalières nationales et les acheteurs ont déclaré que les renseignements produits par le programme avaient été utiles ou très utiles pour accroître la confiance parmi les intervenants (notes moyennes de 4,4 et 4,3 sur 5, respectivement). Les représentants de la Commission canadienne des grains ont affirmé que les rapports sur la qualité des récoltes accroissaient la confiance des intervenants en fournissant des données historiques qui montrent l'uniformité des grains canadiens d'une année à l'autre. En outre, on a affirmé que le fait que la Commission canadienne des grains soit un organisme gouvernemental indépendant stimulait la confiance quant à l'autonomie et à la validité du système de classement canadien et des rapports annuels sur les récoltes. Les représentants des associations et des entreprises céréalières nationales ont indiqué que l'information était très utile dans le cadre de leurs interactions avec des acheteurs internationaux, car les intervenants internationaux apprécient la Commission canadienne des grains à titre de source d'information tierce indépendante et fiable en ce qui concerne la qualité des récoltes, particulièrement compte tenu de la fin du monopole de la Commission canadienne du blé.

Les résultats d'un sondage de 2010 mené par Ipsos Reid auprès des producteurs canadiens de grains et d'oléagineux, pour le compte de la Commission canadienne des grains, indiquent que 95 % des producteurs croient que les normes et les grades relatifs aux grains établis par la Commission canadienne des grains contribuent au maintien de la réputation du Canada liée à la qualité uniforme et fiable de ses grains³⁴.

Efficacité du Programme d'échantillons de récolte pour aider l'industrie céréalière nationale à commercialiser les grains canadiens

Tous les acheteurs et les transformateurs internationaux qui se sont exprimés estiment que les renseignements produits par le Programme d'échantillons de récolte sont utiles ou très utiles pour appuyer la commercialisation des grains canadiens (note moyenne de 4,9 sur 5). Les répondants ont expliqué que le facteur de vente et l'avantage concurrentiel plus importants du Canada par rapport aux autres pays exportateurs de grains étaient liés à la qualité élevée et à

³⁴Ipsos Reid, *Sondage de 2010 de la Commission canadienne des grains sur la satisfaction des producteurs* (rapport final). Décembre 2010. P. 7.

l'uniformité de ses produits. Certains acheteurs internationaux ont mentionné que les renseignements produits par la Commission canadienne des grains étaient comparables à l'information fournie par les États-Unis, et que le Canada serait nettement désavantagé s'il ne produisait pas des rapports semblables et ne participait pas aux missions relatives aux nouvelles récoltes.

Tous les représentants de la Commission canadienne des grains ont affirmé que le programme avait eu une incidence très importante (60 %) ou une certaine incidence (20 %) pour ce qui est d'aider l'industrie céréalière nationale à commercialiser les grains canadiens (note moyenne de 4,2 sur 5). Les représentants ont signalé que les entreprises céréalières devenaient plus sensibilisées à l'importance des données (36 %) et que les intervenants nationaux comme les usines de trituration du canola et les associations de producteurs demandaient des données supplémentaires sur la qualité pour éclairer leurs stratégies de commercialisation (21 %). Par exemple, au cours des dernières années, la Commission canadienne des grains a reçu :

- des demandes de la part des Grain Farmers of Ontario et des Ontario Bean Growers concernant des renseignements détaillés sur le blé, les haricots et le soja;
- une demande du secteur de la trituration du canola pour de l'information sur la teneur en huile selon la variété;
- une demande de l'organisme Pulse Canada relativement à des recherches portant sur les propriétés fonctionnelles et la valeur nutritive des légumineuses pour appuyer de nouvelles stratégies de commercialisation.

Certains représentants ont mentionné que la Commission canadienne des grains devait s'efforcer davantage de collaborer avec les intervenants nationaux afin de les sensibiliser aux besoins des acheteurs et des transformateurs en matière d'information.

D'une manière générale, les associations de producteurs et de l'industrie, les sociétés céréalières et les acheteurs canadiens jugeaient les renseignements fournis par le Programme d'échantillons de récolte utiles pour ce qui est d'aider l'industrie céréalière nationale à commercialiser les grains canadiens (notes moyennes de 4,4 et 4,1 sur 5, respectivement). Les répondants ont précisé que la réputation de la Commission canadienne des grains à titre de source impartiale d'information et son processus de collecte d'échantillons de grains à l'échelle nationale rendaient les renseignements très utiles. Tous les informateurs clés ont convenu que l'information était très utile pour ce qui est d'appuyer l'industrie céréalière sur le plan de la commercialisation des grains canadiens sur les marchés internationaux, en soulignant la diffusion des rapports sur la qualité des récoltes par la Commission canadienne des grains et les renseignements fournis aux acheteurs dans le cadre de missions commerciales intérieures et extérieures.

5.4.3 Résultats finaux

Le Programme d'échantillons de récolte contribue à l'atteinte du résultat stratégique suivant de la Commission canadienne des grains, à savoir que « Les grains du Canada sont salubres, fiables et commercialisables et les producteurs de grain canadiens sont dûment rémunérés pour les livraisons de grain aux entreprises céréalières agréées ». Comme nous l'avons précisé précédemment, le programme est efficace pour ce qui est d'appuyer les responsabilités législatives de la Commission canadienne des grains qui consistent à recommander et à établir des grades et des normes concernant les grains, à mettre en œuvre un système de classement et d'inspection des grains canadiens qui permet d'assurer une commercialisation efficace au Canada et à l'étranger et de mener, de parrainer et de promouvoir des travaux de recherche sur

les grains et les produits à base de grain. Les producteurs participants utilisent les grades non officiels pour éclairer leurs stratégies de communication et pour négocier un prix concernant leurs grains. Les rapports annuels sur la qualité des récoltes de la Commission canadienne des grains sont largement utilisés par les intervenants intéressés pour soutenir la commercialisation des grains et des oléagineux canadiens.

5.5 Efficacité et efficience

Le Programme d'échantillons de récolte utilise efficacement le personnel et les autres ressources. Le coût de l'envoi de trousse d'échantillonnage par la poste aux producteurs inscrits non participants, dont bon nombre ont pris leur retraite, ont déménagé ou sont décédés, a une incidence négative sur l'efficacité du programme. D'autres mesures visant à repérer et à retirer les producteurs inscrits inactifs et à accroître l'inscription et la participation des producteurs amélioreraient l'efficacité et l'efficience du programme.

5.5.1 Dépenses du programme

La conception du programme est efficace et rentable. À l'exception du personnel nommé pour une période déterminée embauché pour préparer les envois postaux relatifs aux échantillons, les ressources humaines du programme sont partagées avec le Laboratoire de recherches sur les grains, la division des Services à l'industrie et le programme des Services internes. Bien qu'un montant total de 750 000 \$ soit affecté chaque année à l'exécution du programme, celui-ci ne dispose d'aucun budget fixe. Les dépenses du programme fluctuent selon le nombre d'échantillons reçus ainsi que la portée et le type des analyses effectuées à chaque récolte, qui peuvent varier en fonction de la présence de facteurs de classement et de leur gravité ainsi que de l'occurrence d'inondations. En outre, pour chaque année de récolte, un ou plusieurs secteurs d'intérêt sont désignés pour faire l'objet d'une analyse supplémentaire plus détaillée selon une culture particulière, une technique minotière ou un autre facteur. Comme le montre le tableau 5.9, les dépenses du programme se sont établies, en moyenne, à environ 660 000 \$ au cours des cinq dernières années, allant de 512 364 \$ au cours de l'exercice 2011 à 2012 à un sommet de 835 481 \$ pour l'exercice 2012 à 2013. La plupart des écarts sur le plan des dépenses du programme découlent de différences au titre des dépenses salariales liées :

- au niveau d'effort nécessaire au traitement et au classement des échantillons soumis et de l'analyse de leur nombre changeant,
- au niveau d'effort associé à la qualité variable des cultures
- au nombre de projets de recherche spéciaux mis en œuvre.

Tableau 5.9 : Dépenses du Programme d'échantillons de récolte, de l'exercice 2010 à 2011 à l'exercice 2014 à 2015

Dépenses	De 2010 à 2011	De 2011 à 2012	De 2012 à 2013	De 2013 à 2014	De 2014 à 2015
Total des dépenses d'exploitation	98 758 \$	106 141 \$	78 111 \$	82 935 \$	66 758 \$
En pourcentage du total	13%	21%	9%	15%	10%
Total des dépenses salariales	670 324 \$	406 223 \$	575 369 \$	458 488 \$	581 559 \$
En pourcentage du total	87%	79%	91%	85%	90%
Total des dépenses	769 083 \$	512 364 \$	835 481 \$	541 424 \$	648 317 \$

Source : Rapports sur les dépenses cumulatives du Programme d'échantillons de récolte, de 2010-2011 à 2014-2015

Le tableau suivant présente le coût moyen par échantillon soumis, selon les dépenses totales du programme pour les années 2010 à 2014.

Tableau 5.10 : Dépenses du Programme d'échantillons de récolte, de l'exercice 2010 à 2011 à l'exercice 2014 à 2015

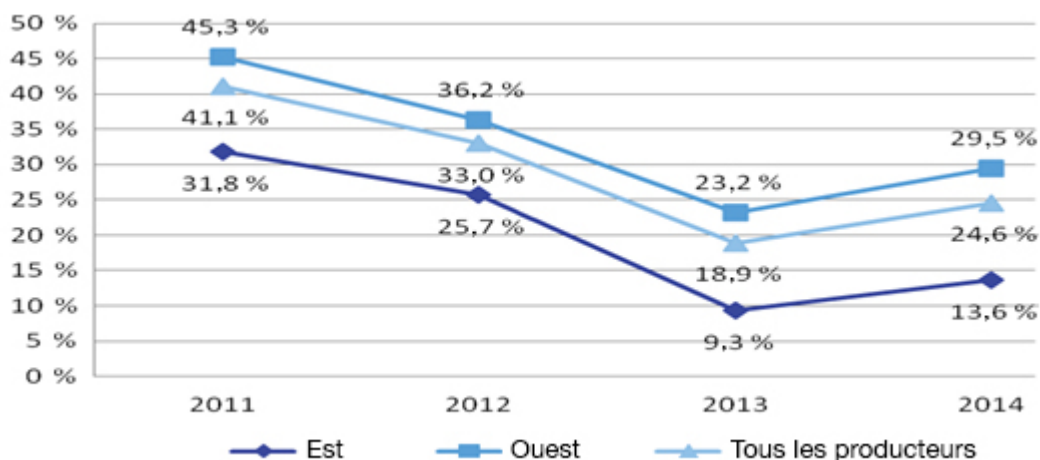
Dépenses	De 2010 à 2011	De 2011 à 2012	De 2012 à 2013	De 2013 à 2014	De 2014 à 2015
Dépenses totales	769 083 \$	512 364 \$	835 481 \$	541 424 \$	648 317 \$
Échantillons soumis	8 755	7 197	7 495	5 698	9 389
Coût par échantillon	87,85 \$	71,19 \$	111,47 \$	95,02 \$	69,05 \$

Le personnel et la direction de la Commission canadienne des grains jugeaient le Programme d'échantillons de récolte rentable en ce qui a trait à la réalisation des extraits et des résultats prévus (note moyenne de 4,1 sur 5). Les représentants ont mentionné que le programme produisait beaucoup de résultats dans un délai très limité avec un personnel restreint (25 %) et qu'il utilisait bien le personnel occasionnel pour maintenir des coûts de main-d'œuvre peu élevés (15 %). Près des trois quarts (72 %) des employés et des gestionnaires ont affirmé que la conception actuelle du programme constituait l'option la plus efficace et la plus rentable, et 56 % d'entre eux ont souligné que le processus actuel fondé sur la collecte directe d'échantillons auprès des producteurs était la méthode la plus efficace et la plus rentable utilisée jusqu'à maintenant par la Commission canadienne des grains.

5.5.2 Manque d'efficacité lié aux producteurs inscrits inactifs

Étant donné que les producteurs inscrits au Programme d'échantillons de récolte sont nettement plus âgés que les membres de la collectivité agricole, les coûts de l'envoi par la poste de trousse d'échantillonnage aux producteurs inscrits non participants qui ont pris leur retraite, qui ont déménagé ou qui sont décédés ont une incidence négative sur l'efficacité du programme. Comme le montre la figure ci-dessous, le taux de réponse global moyen pour l'ensemble des producteurs inscrits a diminué, passant de 45,3 % en 2011 à 29,5 % en 2014.

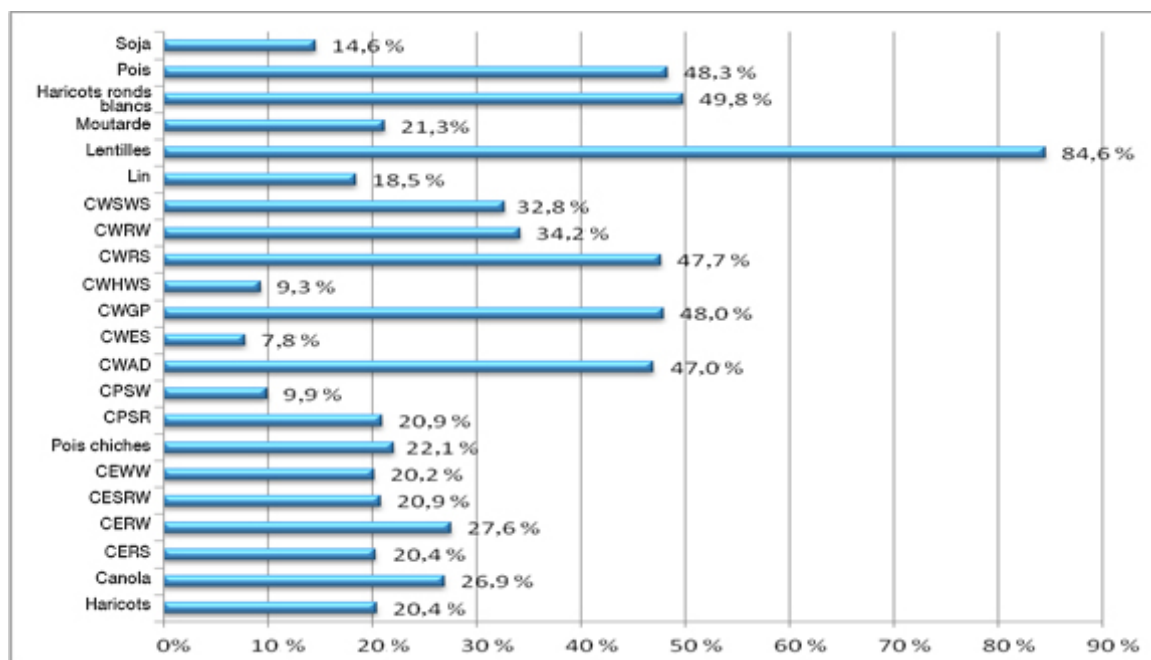
Figure 5.4 : Taux de réponse global par région de 2011 à 2014



La Commission canadienne des grains a pris des mesures à l'égard de la baisse du taux de croissance. En 2015, 2 572 producteurs qui n'avaient pas soumis d'échantillons au cours des trois années précédentes ont été retirés de la base de données, ce qui a entraîné une économie nette de plus de 10 000 \$. Étant donné que près de 73 % des participants ayant répondu au sondage étaient âgés de 51 ans et plus, et que 53 % étaient âgés de 64 ans et plus, des efforts soutenus seront désormais nécessaires pour repérer et retirer les participants inactifs et pour recruter des producteurs plus jeunes.

En outre, il existe des différences importantes sur le plan du taux de réponse moyen selon le produit, comme le montre la figure A ci-dessous. Une répartition complète des taux de réponse selon le produit et l'année est présentée à l'annexe 4. Des efforts supplémentaires visant à permettre aux producteurs de choisir les produits pour lesquels ils recevront des enveloppes d'échantillons pourraient contribuer à réduire le nombre d'enveloppes postées aux producteurs participants qui ne sont pas utilisées.

Figure 5.5 : Taux de réponse moyen par produit de 2011 à 2014



5.6 Conception et exécution du programme

La conception actuelle du programme est la plus appropriée selon les besoins des bénéficiaires du programme. Les méthodes d'échantillonnage différentes définies ne répondraient pas aux besoins internes du programme de la Commission canadienne des grains concernant des échantillons purs au niveau des producteurs, n'aideraient pas ces derniers à commercialiser leurs grains et à négocier le grade et le prix de leurs produits ou engendreraient des coûts prohibitifs. La transition du Programme d'échantillons de récolte à un mécanisme de perception de frais de service entraînerait une baisse importante de la participation des producteurs, et donc une incapacité de répondre aux besoins internes de la Commission canadienne des grains et à ceux des bénéficiaires externes du programme. Bien que les bénéficiaires soient généralement satisfaits de la conception et de l'exécution du programme, l'évaluation a permis de cerner des possibilités d'améliorer encore davantage le programme.

5.6.1 Modèles de programmes utilisés par d'autres pays

L'analyse comparative des sondages sur les récoltes et des rapports annuels sur la qualité des récoltes produits par des pays concurrents (c.-à-d. les États-Unis, l'Australie, la France et le Royaume-Uni) n'a pas révélé de modèles différents viables pour le Programme d'échantillons de récolte. Les méthodes d'échantillonnage utilisées aux fins des sondages et des rapports annuels sur la qualité des récoltes des US Wheat Associates, de l'enquête annuelle sur les récoltes de FranceAgriMer/Arvalis et du rapport sur la qualité des blés français comportent la collecte d'échantillons composites provenant de silos à grains intérieurs. Ces méthodes ne répondraient pas aux besoins des gestionnaires de programmes et des scientifiques de la Commission canadienne des grains concernant des échantillons purs au niveau des producteurs, n'aideraient pas ces derniers à commercialiser leurs grains et à négocier le grade et le prix de leurs produits et reproduiraient la méthode d'échantillonnage de l'Institut international du Canada pour le grain, ce qui entraînerait une concurrence entre les deux organisations relativement aux échantillons dans la région des Prairies.

Deux des programmes examinés dans le cadre de l'analyse comparative comportaient des modèles fondés sur un échantillonnage direct auprès des producteurs et pourraient fournir aux participants les mêmes renseignements que ceux qu'ils reçoivent dans le cadre du Programme d'échantillons de récolte. Le premier, le « rapport sur la qualité du blé australien » de l'Australian Export Grains Innovation Centre (AEGIC), est basé sur le modèle du Programme d'échantillons de récolte. L'Australian Export Grains Innovation Centre collabore avec l'association de producteurs Grain Growers pour obtenir des échantillons directement des producteurs, qui retournent des sacs d'échantillons par la poste. Contrairement à la pratique dans le cadre du Programme d'échantillons de récolte, les producteurs doivent payer les frais de port de retour relatifs à leurs échantillons de récolte. Jusqu'à maintenant, ce programme n'a pas réussi à atteindre un nombre d'échantillons comparable à celui du Programme d'échantillons de récolte (en 2015, il a permis de recueillir 1 000 échantillons seulement). L'obligation des producteurs de payer les frais de port de retour pour leurs soumissions d'échantillons entraînerait une diminution importante de la participation au Programme d'échantillons de récolte. Le second programme est exploité par le laboratoire d'analyse de Great Plains aux États-Unis. Les participants doivent payer des frais d'abonnement et reçoivent la visite de représentants itinérants qui recueillent directement les échantillons. En échange, les participants ont accès aux résultats confidentiels de l'analyse. Étant donné que peu de participants au Programme d'échantillons de récolte ayant répondu au sondage sont disposés à payer pour des tests d'analyse, et que la plupart d'entre eux ont déclaré qu'ils ne participeraient plus au programme si des frais de service étaient perçus, le modèle fondé sur un abonnement payant ne constitue pas une solution de rechange viable pour le programme.

Un programme comparable dans le cadre duquel on recueille des échantillons exclusivement auprès de laboratoires d'analyse est exploité par la division des céréales et des oléagineux du Conseil de développement de l'agriculture et de l'horticulture (Agriculture and Horticulture Development Board) du Royaume-Uni. La division des céréales et des oléagineux produit des rapports réguliers sur les résultats d'enquêtes sur la qualité des céréales fondés sur les échantillons provenant des laboratoires d'analyse. Comme la plupart des grandes sociétés céréalières du Canada effectuent leurs propres analyses de laboratoire, et très peu de producteurs soumettent des échantillons payés à des laboratoires d'analyse (seulement 69 des 1 168 participants au Programme d'échantillons de récolte sondés soumettent des échantillons à des laboratoires d'analyse et 104 en soumettent à des tiers fournisseurs de services), ce modèle n'entraînerait pas un nombre d'échantillons suffisant pour répondre aux besoins internes de la Commission canadienne des grains ou aux besoins des bénéficiaires externes.

Même si aucun des programmes semblables repérés dans des pays concurrents n'offrait un modèle différent viable, certaines pratiques exemplaires ou leçons ont été cernées.

La pratique des US Wheat Associates qui consiste à mettre à jour les données en ligne sur la qualité des récoltes tous les vendredis, lorsque des échantillons sont reçus et analysés pendant la saison des récoltes (de mai à octobre), permet aux acheteurs et aux intervenants intéressés de savoir précisément quand ils doivent consulter la page Web pour obtenir l'information la plus récente sur les récoltes. Les partenariats des US Wheat Associates et de la division des céréales et des oléagineux du Conseil de développement de l'agriculture et de l'horticulture du Royaume-Uni avec des laboratoires d'analyse pour prélever du matériel d'échantillons offrent une source supplémentaire de matériel d'échantillons pour le Programme d'échantillons de récolte.

La pratique de l’Australian Export Grains Innovation Centre qui consiste à relier les échantillons soumis par les producteurs au tonnage concerné permet une évaluation plus précise de la représentativité des échantillons recueillis. Dans ce contexte, les producteurs soumettent trois kilogrammes par tranche de 1 000 tonnes de chacune des variétés principales qu’ils produisent. Le système de résultats en ligne de l’Australian Export Grains Innovation Centre fournit aux producteurs une comparaison directe sur une base annuelle (pour les producteurs qui participent au programme chaque année) et une comparaison de leurs résultats avec les résultats d’échantillons composites régionaux et nationaux. La conception actuelle du Programme d’échantillons de récolte permet aux producteurs d’obtenir ce type de comparaison; toutefois, ils doivent à cette fin suivre leurs résultats d’une année à l’autre et consulter les rapports sur la qualité des récoltes sur le site Web de la Commission canadienne des grains. Le sondage mené auprès des producteurs révèle qu’une très faible minorité de producteurs participants sont au courant de cette option et comparent effectivement leurs résultats avec les données régionales et nationales.

5.6.2 Efficacité de la conception et de l’exécution du programme pour répondre aux besoins de la Commission canadienne des grains

Les entrevues réalisées auprès de représentants de la Commission canadienne des grains et l’examen des documents du programme révèlent que la conception et l’exécution du Programme d’échantillons de récolte répondent efficacement aux besoins de la Commission canadienne des grains. La méthode actuelle fournit du matériel d’échantillons suffisant pour appuyer les activités et les objectifs des programmes d’assurance de la qualité et de recherches sur la qualité des grains. On pourrait améliorer l’exécution du programme en accroissant le nombre de producteurs inscrits au programme et en instaurant un mode stratégique de ciblage des soumissions d’échantillons qui assurerait une représentation statistiquement valide des régions productrices et des produits. Afin d’améliorer la conception et l’exécution du programme, les représentants ont suggéré que l’on élabore un système d’envoi de courriels et d’avis automatisés aux producteurs. Par exemple, on pourrait envoyer des courriels aux producteurs pour leur rappeler de soumettre des échantillons ou les informer que leurs résultats sont disponibles, ou encore leur envoyer leurs résultats sous forme électronique. On pourrait également améliorer le programme en ciblant des régions sous-représentées particulières.

Les processus actuels de suivi et de rapports concernant le rendement du programme sont largement suffisants pour appuyer la prise de décisions à l’interne; ils pourraient toutefois être améliorés au moyen de la surveillance de la superficie et du tonnage relatifs aux échantillons soumis et du suivi du nombre de producteurs qui sont retirés de la base de données du programme et qui s’y ajoutent chaque année.

5.6.3 Efficacité de la conception et de l’exécution du programme pour répondre aux besoins des producteurs

Les sondages menés auprès des producteurs participants montrent que le Programme d’échantillons de récolte répond très efficacement aux besoins de ces derniers. Une vaste majorité de producteurs sont satisfaits ou très satisfaits des services et des renseignements qu’ils reçoivent (87 %) et trouvent que l’information fournie est pertinente et utile (85 %). Ces résultats sont considérablement plus élevés que ceux du sondage de 2010 d’Ipsos Reid sur la satisfaction des producteurs, qui indiquaient que 59 % des producteurs qui avaient utilisé les services de classement des grains de la Commission canadienne des grains au cours des

trois années précédentes étaient satisfaits ou très satisfaits³⁵. Presque tous les répondants sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les enveloppes arrivent à temps et la date limite du 1er novembre leur donne le temps de soumettre leurs échantillons (94 %), et ils peuvent facilement soumettre leurs échantillons de grains (96 %). Tandis que la plupart des producteurs (84 %) trouvent qu'ils ont facilement accès à leurs résultats, certains ont signalé des difficultés pour se connecter au système du Programme d'échantillons de récolte ou pour obtenir leurs résultats par téléphone. Des producteurs qui avaient perdu leur numéro de trousse du programme se sont dits frustrés de n'avoir pas pu se connecter par courriel ou parler à un représentant pour récupérer leur information. En outre, certains producteurs ont semblé ne pas comprendre le mode de diffusion des résultats, car ils s'attendaient à ce qu'ils leur soient envoyés par courriel ou par la poste.

Pour la plupart des producteurs (80 %), il est important ou très important que les services de classement non officiel, de détermination des impuretés et d'évaluation de la qualité assurés par le programme demeurent sans frais. Près de la moitié (45 %) des producteurs inscrits ne participeraient probablement pas au programme si des frais de service étaient perçus, et 28 % d'entre eux ont laissé entendre qu'il serait assez probable qu'ils continuent d'y participer. Seulement 13 % des producteurs sondés paient pour obtenir un autre grade et une autre évaluation de la qualité, et ces derniers le font le plus souvent parce qu'ils ont besoin de facteurs techniques qui ne sont pas inclus dans le grade non officiel et l'évaluation du Programme d'échantillons de récolte.

Lorsqu'on leur a demandé comment l'exécution du Programme d'échantillons de récolte pourrait être améliorée, les producteurs interrogés ont formulé le plus souvent les recommandations qui suivent.

Accroître la souplesse de l'interface en ligne et du système téléphonique

Environ 21 % des producteurs ayant répondu au sondage ont demandé que la Commission canadienne des grains envoie par courriel les résultats ou un avis précisant qu'ils sont disponibles, ou qu'elle envoie les résultats par la poste aux personnes qui en font la demande. Quelques producteurs ont demandé que la Commission canadienne des grains règle les problèmes relatifs au système en ligne ou au système automatisé de messagerie vocale, en citant des difficultés pour récupérer le NIP ou le numéro de connexion et pour mettre à jour leurs préférences concernant les échantillons. Certains producteurs ont également indiqué que la présentation de l'évaluation non officielle du grade et de la qualité dans un format imprimable d'apparence plus professionnelle pourrait accroître encore davantage son utilité sur le plan de la commercialisation.

Intégrer des critères de qualité supplémentaires au grade non officiel et à l'évaluation

Près du tiers (29 %) des producteurs sondés ont affirmé que l'on pourrait améliorer le programme en intégrant à l'évaluation une explication plus détaillée des facteurs de déclassement de même que l'indice de chute, la détermination des impuretés, la teneur en eau, la teneur en grains vitreux durs (HVK), le poids au boisseau, les grains fusariés et la vomitoxine. Quelques producteurs ont mentionné qu'il serait avantageux que le programme comporte les mêmes facteurs de classement que ceux utilisés par les silos à grains ou les acheteurs des États-Unis, en expliquant que les différences entre les systèmes de classement font en sorte

³⁵ Ipsos Reid, *Sondage de 2010 de la Commission canadienne des grains sur la satisfaction des producteurs* (rapport final). Décembre 2010. P. 7.

qu'ils ont beaucoup de difficulté à utiliser le grade non officiel établi dans le cadre du Programme d'échantillons de récolte en guise de référence aux fins de comparaison.

Fournir des enveloppes supplémentaires

Une autre recommandation vise à permettre aux gros producteurs et à ceux qui cultivent plusieurs variétés d'un produit de soumettre plus de huit enveloppes d'échantillons et accorder aux producteurs une plus grande souplesse pour déterminer les échantillons qu'ils soumettent (9 %).

Parmi les autres suggestions, mentionnons rendre les grades du Programme d'échantillons de récolte officiels (6 %) et réduire le délai d'exécution afin que les résultats soient plus utiles aux producteurs sur le plan de la commercialisation (6 %).

Les producteurs inscrits au programme, mais qui n'ont jamais soumis d'échantillons, ont suggéré le plus souvent :

- que l'on reporte l'échéance à la fin novembre pour tenir compte d'une récolte tardive (27 %);
- que l'on permette aux producteurs de soumettre plus de huit enveloppes (18 %);
- que l'on étende la portée des tests (p. ex. effectuer des tests concernant l'avoine, l'épeautre d'hiver, la germination et les maladies) (18 %);
- que l'on améliore l'accessibilité des résultats (18 %).

5.6.4 Efficacité de la conception et de l'exécution du programme pour répondre aux besoins des bénéficiaires externes

Une vaste majorité de bénéficiaires externes sont satisfaits des services et des renseignements qu'ils reçoivent du Programme d'échantillons de récolte (100 % des associations de producteurs et de l'industrie, 100 % des acheteurs internationaux et 77 % des sociétés céréalieres et des acheteurs nationaux). L'ensemble des associations et des acheteurs internationaux et 77 % des entreprises céréalieres ont déclaré que le contenu des rapports sur la qualité des récoltes était pertinent pour leurs besoins.

Le format et la prestation des rapports sur la qualité des récoltes et des renseignements de la Commission canadienne des grains répondent aux besoins des associations de producteurs et de l'industrie et des acheteurs de grains (75 % des associations et 69 % des sociétés céréalieres). Les acheteurs internationaux consultent le plus souvent les rapports annuels sur la qualité des récoltes de la Commission canadienne des grains dans le cadre de missions d'Équipe Canada concernant de nouvelles récoltes (87 %) ou à partir du site Web de la Commission canadienne des grains (67 %). Quelques acheteurs internationaux ont mentionné qu'ils obtenaient l'information de vendeurs de grains, de courtiers ou d'autres intermédiaires. La plupart des acheteurs internationaux préfèrent obtenir l'information en personne, et affirment qu'ils la trouvent plus éducative, que la présentation comporte généralement des renseignements plus détaillés et que la possibilité de poser des questions aux scientifiques leur permet de comprendre les données techniques. Certains acheteurs internationaux ont déclaré que le site Web était pratique et qu'ils appréciaient les mises à jour, mais qu'ils aimeraient que la mise à jour de l'information soit plus normalisée et régulière ou que les mises à jour leur soient transmises par courriel afin qu'ils ne manquent pas les renseignements.

Le moment de la production des rapports annuels sur la qualité de la Commission canadienne des grains convient davantage aux besoins des acheteurs et des transformateurs internationaux qu'à ceux des intervenants nationaux. Les trois quarts des acheteurs et des transformateurs internationaux (75 %) ont déclaré que les rapports étaient publiés en temps opportun en fonction de leurs besoins, comparativement à près de la moitié (46%) des sociétés céréalières et des acheteurs nationaux. Environ 40 % des sociétés céréalières et des acheteurs nationaux et 38 % des associations de producteurs et de l'industrie déclarent qu'ils préféreraient que les rapports soient publiés plus tôt. Les associations de producteurs et de l'industrie ont affirmé qu'afin de s'assurer que les rapports sont exacts et qu'ils tiennent compte des récoltes complètes, la Commission canadienne des grains pourrait publier d'abord un rapport préliminaire, puis des mises à jour et ensuite un rapport final. Compte tenu de la nature de la méthode d'échantillonnage, on ne pourrait peut-être pas publier les rapports assez tôt pour qu'ils éclairent les stratégies de commercialisation des intervenants nationaux. Étant donné que ces derniers s'appuient principalement sur leur propre échantillonnage et leurs propres analyses pour éclairer leurs stratégies de commercialisation, et qu'ils utilisent les rapports de la Commission canadienne des grains pour bien comprendre les caractéristiques liées à l'approvisionnement national et à la qualité pour la campagne de récolte et pour comparer les données selon les années et les régions, cela ne pose pas de problème important à l'industrie.

L'élargissement et la diversification de la collecte d'échantillons dans le cadre du Programme d'échantillons de récolte (p. ex. au moyen de partenariats avec des groupes de producteurs comme les Western Canadian Wheat Growers, Pulse Canada et la Canadian Canola Growers Association) ou la modification de la méthode et de la portée du programme (p. ex. en publiant des renseignements concernant l'orge fourragère d'exportation, en adoptant un échantillonnage plus ciblé et précis, etc.) rendraient également le programme plus pertinent par rapport aux besoins des associations de producteurs et de l'industrie, des sociétés céréalières et des acheteurs. À cette fin, les associations de producteurs et de l'industrie (38 %) et les sociétés céréalières (30 %) ont suggéré que l'on accroisse la sensibilisation et la promotion des rapports et des renseignements de la Commission canadienne des grains pour favoriser la participation des producteurs et la diffusion des rapports. Les sociétés céréalières ont souligné qu'il était nécessaire de renforcer la sensibilisation et la promotion auprès des intervenants nationaux, notamment des producteurs. Les représentants des associations de producteurs et de l'industrie et des acheteurs de grains croient également que l'on devrait intensifier les efforts afin de veiller à ce que les résultats du Programme d'échantillons de récolte soient plus accessibles pour les membres et les autres intervenants. Les représentants ont proposé que l'on offre des copies papier des rapports sur la qualité des récoltes ou que l'on envoie directement par courriel les résultats et des copies des rapports aux producteurs, aux associations de producteurs et de l'industrie et aux sociétés céréalières.

Les acheteurs internationaux ont affirmé que les renseignements et les rapports annuels du Programme d'échantillons de récolte et de la Commission canadienne des grains sur la qualité des récoltes pourraient être renforcés grâce à :

- une meilleure collaboration entre l'Institut international du Canada pour le grain et la Commission canadienne des grains;
- la mise en place d'un système de notification concernant l'affichage de nouveaux renseignements ou la révision des normes de classement;
- l'inclusion d'un test de cuisson de pain de blé entier;
- des renseignements supplémentaires au sujet du rendement selon la variété et de la fonctionnalité liée à l'utilisation finale.

6.0 Conclusions et recommandations

6.1 Conclusions

Les conclusions qui suivent visent la pertinence, l'atteinte des résultats prévus, ainsi que la conception et l'exécution du Programme d'échantillons de récolte.

6.1.1 Pertinence

Le Programme d'échantillons de récolte est en harmonie avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral, les priorités fédérales et le résultat stratégique de la Commission canadienne des grains. Bien que le programme ne soit pas mandaté en vertu de la Loi sur les grains du Canada, les activités et les extrants du Programme d'échantillons de récolte appuient les principales responsabilités législatives de la Commission canadienne des grains, notamment celles liées à l'élaboration de normes de classement visuel et à la surveillance et à la vérification des facteurs de classement par la Division des services à l'industrie, ainsi qu'aux travaux de recherche sur les conditions environnementales dans le cadre du programme de recherches sur la qualité des grains et à d'autres projets de recherche spéciaux. Le Programme d'échantillons de récolte est harmonisé avec les priorités fédérales qui visent à assurer la croissance, la compétitivité et la durabilité du secteur agricole et avec le résultat stratégique de la Commission canadienne des grains, à savoir que « Les grains du Canada sont salubres, fiables et commercialisables, et les producteurs de grain canadiens sont dûment rémunérés pour les livraisons de grain aux entreprises céréalères agréées ». Le programme soutient également la nouvelle priorité organisationnelle de la Commission canadienne des grains, « investir dans les relations avec les intervenants », énoncée dans son Rapport sur les plans et priorités de 2015-2016.

Il y a un grand besoin de continuer le Programme d'échantillons de récolte. Les échantillons sont essentiels pour appuyer les activités et les objectifs du programme de recherches sur la qualité des grains et du programme d'assurance de la qualité. Le Programme d'échantillons de récolte est la principale source, sinon la seule, de matériel d'échantillons pour de nombreux membres du personnel du programme de recherches sur la qualité des grains, car le programme fournit des échantillons purs, non mélangés, d'une origine géographique connue, obtenue directement de producteurs qui se trouvent au début de la chaîne d'approvisionnement. D'autres sources de matériel, comme les échantillons prélevés de cargaisons, les échantillons de sélectionneurs et les échantillons composites obtenus de silos à grains, des associations de producteurs ou d'autres intervenants, ne conviendraient pas aux besoins de la Commission canadienne des grains. Les changements survenus dans les systèmes de commercialisation des grains et des oléagineux ainsi que la privatisation du commerce du blé et de l'orge de l'Ouest Canadien ont fait augmenter la demande concernant les extrants du Programme d'échantillons de récolte chez de nombreux bénéficiaires externes. L'utilisation des rapports annuels sur la qualité des récoltes offerts sans frais est importante et croissante parmi les bénéficiaires externes. En 2015, le retrait de producteurs inscrits au programme, surtout pour des causes de départ à la retraite, de déménagement et de décès, a entraîné une baisse du nombre total de personnes inscrites. Le sondage réalisé auprès des producteurs inscrits au programme a révélé que ces derniers étaient beaucoup plus âgés que la majorité des producteurs canadiens. Alors qu'une des priorités de la Commission canadienne des grains est d'attirer de nouveaux producteurs, il faut intensifier les efforts de recrutement en ciblant la relève agricole.

Dans l'ensemble, le Programme d'échantillons de récolte complète les enquêtes sur les récoltes menées par d'autres organisations au Canada. Bien que certains renseignements présentés dans les rapports annuels sur la qualité des récoltes de la Commission canadienne des grains recoupent les données qui figurent dans les rapports d'évaluation des récoltes de l'Institut international du Canada pour le grain, l'évaluation a révélé que les deux rapports étaient utilisés à des fins différentes par les mêmes intervenants et qu'ils profitaient à différents intervenants de la chaîne de valeur. Les méthodes d'échantillonnage des récoltes utilisées par la Commission canadienne des grains et par l'Institut international du Canada pour le grain sont différentes et complémentaires. Tandis que l'Institut international du Canada pour le grain a établi un partenariat avec neuf grandes sociétés céréalières pour obtenir des échantillons et, en retour, leur fournit les résultats de classement pour appuyer leurs activités de commercialisation, le Programme d'échantillons de récolte obtient des échantillons directement des producteurs et leur fournit les grades non officiels de leurs cultures, des données qui éclairent les producteurs dans leur stratégie de commercialisation conformément au programme de protection des producteurs de la Commission canadienne des grains. L'évaluation et le rapport annuels de l'Institut international du Canada pour le grain portent uniquement sur le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, le blé dur ambré de l'Ouest canadien, le blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien et le blé roux de printemps Canada Prairie de la région des Prairies. La Commission canadienne des grains publie des rapports sur la qualité des récoltes pour ces quatre classes de blé de même que pour d'autres classes de blé de l'Ouest canadien, le blé d'exportation, le lin, les lentilles, l'orge brassicole, les pois, le blé de l'Ontario et le soja canadien de qualité alimentaire et non alimentaire.

L'enquête Ontario Wheat Harvest Quality Scoop des Grain Farmers of Ontario, menée en partenariat avec la Commission canadienne des grains, est complémentaire au Programme d'échantillons de récolte. Néanmoins, la Commission canadienne des grains a de la difficulté à obtenir suffisamment d'échantillons des producteurs de la région de l'Est. La Commission canadienne des grains aurait intérêt à resserrer encore davantage ses liens avec les Grain Farmers of Ontario et à en établir de nouveaux pour renforcer le Programme d'échantillons de récolte dans l'Est du Canada. Les autres acteurs qui classent et évaluent les grains, notamment les sociétés céréalières et les laboratoires d'analyse, ne reproduisent pas ni ne chevauchent les activités du Programme d'échantillons de récolte, car ils poursuivent des objectifs différents et ne publient pas d'information sur la qualité des récoltes. La plupart des bénéficiaires externes utilisent les renseignements fournis par la Commission canadienne des grains en complément d'autres sources d'information sur la qualité des récoltes.

6.1.2 Atteinte des résultats prévus

Le Programme d'échantillons de récolte a atteint les résultats immédiats prévus, c'est-à-dire :

- renseigner les producteurs sur la qualité de leurs grains;
- sensibiliser les acheteurs et les transformateurs, au pays et à l'étranger, à la qualité des grains canadiens;
- soutenir les activités et les objectifs du programme d'assurance de la qualité et du programme de recherches sur la qualité des grains.

Le Programme d'échantillons de récolte fournit au programme d'assurance de la qualité des grains et au programme de recherches sur la qualité des grains un approvisionnement annuel en échantillons de grains non mélangés prélevés par des producteurs, qui permet de maximiser l'éventail de variétés, de facteurs environnementaux et de caractéristiques de qualité des échantillons. Les rapports annuels sur la qualité des récoltes et l'information générée grâce au

Programme d'échantillons de récolte soutiennent aussi l'obligation de la Commission canadienne des grains de mettre en œuvre un système de classement à l'appui d'une commercialisation efficace du grain canadien, au pays et à l'étranger. Les bénéficiaires externes sont très satisfaits du programme en général. La plupart des bénéficiaires trouvent que les renseignements non officiels qui leur sont fournis sur les grades et la qualité des grains sont utiles ou très utiles, car ils accroissent leurs connaissances pour leur permettre de mieux commercialiser leurs grains. Les rapports annuels de la Commission canadienne des grains sur la qualité des récoltes renferment de meilleurs renseignements sur les récoltes de grain canadien qui sont très utiles pour les intervenants externes.

Le programme a également atteint les résultats intermédiaires escomptés, qui consistent à :

- améliorer la capacité des producteurs de négocier un prix et un grade équitables pour leur grain;
- accroître la confiance des intervenants à l'égard de la qualité, des facteurs de classement et des caractéristiques des grains canadiens;
- fournir de l'information utile à l'industrie céréalière nationale pour la commercialisation des grains canadiens.

Les producteurs participants reçoivent sans frais un grade non officiel et des renseignements sur la qualité de leurs récoltes qui les éclairent et les aident à évaluer les offres des acheteurs et à négocier plus efficacement le grade et le prix de leurs récoltes. Les données issues du Programme d'échantillons de récolte qui démontrent l'uniformité des grains canadiens au fil des ans renforcent la confiance des intervenants externes (y compris des acheteurs et des transformateurs éventuels) à l'égard de la qualité, des facteurs de classement et des caractéristiques des grains canadiens. En outre, le fait que la Commission canadienne des grains soit un organisme gouvernemental indépendant inspire la confiance quant à l'autonomie et à la validité du système de classement canadien et des rapports annuels sur les récoltes. Enfin, les renseignements détaillés sur la qualité et l'uniformité des grains issus du programme s'avèrent une aide efficace pour l'industrie céréalière nationale sur le plan de la commercialisation des grains canadiens.

En appuyant les responsabilités législatives de la Commission canadienne des grains, le programme contribue de manière positive à l'atteinte du résultat stratégique de cette dernière, à savoir que « Les grains du Canada sont salubres, fiables et commercialisables et les producteurs de grain canadiens sont dûment rémunérés pour les livraisons de grain aux entreprises céréalières agréées ». Le programme alimente la Commission canadienne des grains en matériel qui appuie sa capacité de formuler des recommandations, d'établir des normes de classement et des grades, de mettre en œuvre un système de classement et d'inspection des grains canadiens et de mener, de parrainer et de promouvoir des travaux de recherche sur les grains et les produits à base de grain. Les grades non officiels aident les producteurs participants dans leurs stratégies de commercialisation, et les rapports annuels sur la qualité des récoltes sont largement utilisés par les sociétés céréalières, les acheteurs et les transformateurs pour soutenir la commercialisation du grain canadien.

6.1.3 Conception et exécution du programme

La conception actuelle du programme le rend efficace et économique et s'avère la meilleure option selon les objectifs prévus du programme et les bénéficiaires. Les autres méthodes d'échantillonnage définies ne répondraient pas aux besoins des gestionnaires de programmes et des scientifiques de la Commission canadienne des grains concernant des échantillons purs

provenant des producteurs, n'aideraient pas ceux-ci à commercialiser leurs grains et à négocier les grades et les prix, ou entraîneraient des coûts prohibitifs.

La conception et l'exécution du programme répondent aux besoins de la Commission canadienne des grains, car cette dernière est ainsi alimentée adéquatement en matériel d'échantillons divers pour appuyer les activités et les objectifs de ses programmes d'assurance de la qualité et de recherches sur la qualité des grains. Les autres sources définies de matériel d'échantillons ne sont pas appropriées, selon les besoins de la Commission canadienne des grains. On pourrait améliorer l'exécution en accroissant le nombre de producteurs inscrits au programme et en instaurant un mode stratégique de ciblage des soumissions d'échantillons qui assurerait une bonne représentation des régions productrices et des produits.

Dans l'ensemble, la conception et l'exécution du Programme d'échantillons de récolte répondent très efficacement aux besoins des producteurs. Ces derniers sont, pour la plupart, très satisfaits de l'exécution du programme, et ils ont souligné l'importance de maintenir la gratuité du programme. Si des frais de service devaient être perçus, très peu de producteurs participeraient au programme et celui-ci ne répondrait plus aux besoins des programmes d'assurance de la qualité et de recherches sur la qualité des grains en ce qui concerne le matériel d'échantillons. Les producteurs sondés ont indiqué que les mesures suivantes permettraient d'améliorer le programme : modifier l'interface en ligne et envoyer les résultats aux producteurs par courriel, fournir à ces derniers les résultats de classement non officiel des échantillons de grains dans un format imprimable et en soigner la présentation, permettre aux producteurs qui possèdent une grosse exploitation de soumettre plus de huit échantillons et fournir aux producteurs des renseignements additionnels dans l'évaluation non officielle du grade et de la qualité des grains qui leur est communiquée.

Les bénéficiaires externes sont très satisfaits de la conception et de la prestation des rapports annuels sur la qualité des récoltes et des autres renseignements offerts dans le cadre du programme de la Commission canadienne des grains, et ils ont déclaré que le contenu et le format du produit et la prestation des services répondaient bien à leurs besoins. Les intervenants internationaux apprécient le fait de pouvoir communiquer directement avec des représentants de la Commission canadienne des grains pour mieux comprendre les rapports sur la qualité des récoltes et poser des questions de suivi selon leurs besoins en matière de transformation. Des associations de l'industrie ainsi que des sociétés céréalieres et des acheteurs nationaux ont suggéré, pour améliorer le programme, d'accroître le nombre d'échantillons recueillis, de cibler d'une manière plus stratégique des produits et des régions et de publier les rapports plus tôt en saison. Certains intervenants internationaux ont indiqué que l'on pourrait accroître l'utilité de l'information en regroupant les renseignements produits par l'Institut international du Canada pour le grain et ceux de la Commission canadienne des grains dans un seul rapport et en y intégrant plus d'information concernant la fonctionnalité liée à l'utilisation finale de variétés précises.

6.2 Recommandations

Bien que l'évaluation ait révélé que le Programme d'échantillons de récolte avait atteint les objectifs escomptés et qu'il était exécuté d'une manière efficace et rentable, on a cerné des moyens possibles de l'améliorer.

Recruter de nouveaux participants

Compte tenu des données démographiques concernant les participants au Programme d'échantillons de récolte, des efforts de commercialisation et de promotion sont nécessaires pour assurer le recrutement de nouveaux producteurs afin de remplacer les producteurs âgés qui prennent leur retraite. Tandis que les stratégies utilisées jusqu'à maintenant (p. ex. la promotion aux expositions agricoles, l'exploitation des communications diffusées par les associations de producteurs et de l'industrie et les médias sociaux) doivent être maintenues, il faut envisager d'autres méthodes de promotion et de commercialisation qui ciblent les régions productrices et les produits sous-représentés. Des stratégies possibles pourraient être l'utilisation de publicité à la radio et dans des publications imprimées, le contact direct avec des producteurs, des activités communautaires locales et des partenariats renforcés avec des associations de producteurs et de l'industrie.

Améliorer les renseignements sur la qualité des récoltes fournis aux producteurs

On devrait examiner des possibilités d'améliorer le type et le format des renseignements sur la qualité des récoltes qui sont fournis aux producteurs afin d'accroître leur participation au programme. Une amélioration possible qui devrait être envisagée consiste à inclure plus de facteurs techniques dans les renseignements sur le grade non officiel et la qualité des grains fournis aux producteurs. Les producteurs ayant répondu au sondage ont indiqué que le programme pourrait être amélioré par la fourniture d'explications plus détaillées sur les facteurs de classement, comme l'indice de chute, la détermination des impuretés, la teneur en eau, les grains vitreux durs, le poids au boisseau, les grains fusariés et la vomitoxine.

On pourrait fournir un plus grand nombre d'enveloppes d'échantillons aux gros producteurs ainsi qu'aux producteurs qui cultivent de multiples variétés d'un même produit. De plus, on devrait étudier la possibilité de permettre aux producteurs de mettre à jour leurs préférences concernant les échantillons de grains qu'ils prévoient soumettre pour chaque récolte.

Remanier l'interface en ligne à l'intention des producteurs

On pourrait améliorer l'interface du programme en ligne. Pour ce faire, on pourrait y ajouter une page réservée aux producteurs participants où ceux-ci pourraient se connecter par courriel pour mettre à jour leurs préférences d'échantillons ou aviser la Commission canadienne des grains qu'ils ont pris leur retraite, qu'ils ont déménagé ou qu'ils ont cessé leurs activités. Cela pourrait aussi permettre aux producteurs de consulter leurs résultats personnels et d'y avoir accès pour comparer leurs résultats d'une année à l'autre et les comparer avec les résultats d'échantillons composites régionaux et nationaux.

On pourrait aussi revoir le format des rapports, les rendre imprimables et soigner leur présentation pour les résultats de classement non officiel et d'évaluation de la qualité des grains, afin de rendre l'information fournie plus utile aux producteurs. Afin d'encourager la participation, on pourrait envoyer des courriels aux producteurs pour leur rappeler de soumettre des échantillons ou les informer que leurs résultats sont disponibles. Les résultats pourraient être envoyés par courriel directement aux producteurs.

Améliorer le suivi relatif à la participation des producteurs

Afin d'améliorer le suivi relatif à l'inscription et à la participation des producteurs au programme, on pourrait surveiller de façon constante le nombre de producteurs retirés de la base de données et ajoutés dans celle-ci chaque année et l'intégrer aux rapports internes sur l'enquête sur les récoltes qui sont destinés à la direction de la Commission canadienne des grains. Dans la mesure du possible, le rapport pourrait aussi présenter le nombre de producteurs qui soumettent des échantillons. Le rapport actuel indique seulement le nombre de producteurs ayant reçu une trousse d'échantillonnage et le nombre global d'échantillons reçus.

Améliorer la communication avec les intervenants

La Commission canadienne des grains pourrait évaluer la possibilité d'améliorer la communication avec les intervenants pour les informer lorsque des versions à jour des renseignements sur les récoltes de blé sont disponibles. Tandis que la Commission canadienne des grains fait actuellement des mises à jour hebdomadaires de ses renseignements sur les récoltes de blé, le cycle de mise à jour pourrait être mieux communiqué aux utilisateurs finaux de l'information. On pourrait également accroître la mesure dans laquelle la Commission canadienne des grains communique avec les intervenants nationaux et les acheteurs internationaux pour promouvoir le Programme d'échantillons de récolte et diffuser les rapports annuels sur la qualité des récoltes.

Établir des partenariats afin d'augmenter la participation dans l'Est du Canada

La Commission canadienne des grains pourrait examiner la possibilité d'établir des partenariats avec des organisations dans l'Est du Canada afin d'obtenir d'autres sources d'échantillons de récolte. Cela permettrait de réagir au faible taux de participation des producteurs de cette région et au fait qu'à compter de 2016, l'organisme Grain Farmers of Ontario pourrait ne plus collaborer avec la Commission canadienne des grains pour recueillir des échantillons à l'appui du Programme d'échantillons de récolte.

Collaborer avec l'Institut international du Canada pour le grain afin de produire un rapport exhaustif

On devrait examiner la possibilité de produire un seul rapport annuel exhaustif sur la qualité des récoltes combinant les renseignements de la Commission canadienne des grains et ceux de l'Institut international du Canada pour le grain. On pourrait s'inspirer notamment du modèle du rapport d'évaluation des récoltes produit par les US Wheat Associates. C'est un document exhaustif qui couvre les récoltes de tout le pays au moyen d'une combinaison de données sur la qualité des récoltes qui proviennent de multiples sources et qui ont été obtenues par différentes méthodes de collecte de données.

7.0 Résumé des recommandations et plans d'action de la direction

Voici un résumé des recommandations contenues dans le rapport avec les plans d'action de la direction pour aborder les sujets définis.

N°	Recommandation	Plan d'action de la direction
<p>Tandis que l'évaluation a permis de constater que le Programme d'échantillons de récolte avait atteint les objectifs fixés et que son exécution était efficace et rentable, il pourrait faire l'objet de certaines améliorations, comme suit.</p>		
1)	<p>Poursuivre les efforts de promotion et de commercialisation du programme afin de recruter de nouveaux producteurs qui soumettront des échantillons de récolte. Compte tenu des données démographiques concernant les participants au programme, des efforts de commercialisation et de promotion sont nécessaires pour assurer le recrutement de nouveaux producteurs.</p> <p>Tandis que les stratégies utilisées jusqu'à maintenant (p. ex. la promotion aux expositions agricoles, l'exploitation des communications diffusées par les groupes de producteurs, les associations de l'industrie et les médias sociaux) doivent être maintenues, il faut envisager d'autres méthodes de promotion et de commercialisation qui ciblent les régions productrices et les produits sous-représentés. Des stratégies possibles pourraient être l'utilisation de publicité à la radio et dans des publications imprimées, le contact direct avec des producteurs, des activités communautaires locales et des partenariats renforcés avec des groupes de producteurs et des associations de l'industrie.</p>	<p>La section des Communications de la Commission canadienne des grains élaborera un plan de communications ciblé pour recruter de nouveaux participants. Le plan sera mis en œuvre avant l'édition de 2017 du programme et ciblera les jeunes producteurs et les producteurs qui possèdent une grosse exploitation.</p> <p>On a établi que les jeunes producteurs étaient technophiles et qu'ils souhaitent recevoir de l'information sur diverses plateformes. Toutefois, à l'heure actuelle, le programme et sa base de données n'appuient pas certaines fonctions, comme l'envoi de résultats par message texte, et la sécurité d'accès suscite des préoccupations. Il faudrait modifier de façon importante les priorités définies de la section Gestion de l'information et services de technologie pour aborder toutes les communications par des moyens technologiques.</p>
2)	<p>Examiner des possibilités d'améliorer le type et le format des renseignements sur la qualité des récoltes qui sont fournis aux producteurs afin d'accroître leur participation au programme.</p> <p>Voici quelques améliorations à envisager.</p> <p>A. Inclure plus de facteurs techniques dans les renseignements</p>	<p>A. On a établi une information améliorée sur la qualité des récoltes à l'intention des producteurs. Les principaux facteurs techniques qui déterminent le classement seront intégrés aux versions en ligne et imprimée pour la récolte de 2017.</p> <p>Les facteurs techniques suivants ne seront pas inclus dans l'information pour le moment :</p>

N°	Recommandation	Plan d'action de la direction
	<p>sur le grade non officiel et la qualité des grains fournis aux producteurs. Les producteurs ayant répondu au sondage ont indiqué que le programme pourrait être amélioré par la fourniture d'explications plus détaillées sur les facteurs de classement, comme l'indice de chute, la détermination des impuretés, la teneur en eau, les grains vitreux durs (HVK), le poids au boisseau, les grains fusariés et la vomitoxine.</p> <p>B. Fournir un plus grand nombre d'enveloppes d'échantillons aux gros producteurs ainsi qu'aux producteurs qui cultivent de multiples variétés d'un même produit. De plus, on devrait étudier la possibilité de permettre aux producteurs de mettre à jour leurs préférences concernant les échantillons de grains qu'ils prévoient soumettre pour chaque récolte.</p> <p>C. Modifier l'interface du programme en ligne en y ajoutant une page réservée aux producteurs participants où ceux-ci pourraient se connecter par courriel pour mettre à jour leurs préférences d'échantillons ou aviser la Commission canadienne des grains qu'ils ont pris leur retraite, qu'ils ont déménagé ou qu'ils ont cessé leurs activités. Cela pourrait aussi comprendre ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. On pourrait permettre aux producteurs de consulter leurs résultats personnels et d'y avoir accès pour comparer leurs résultats d'une année à l'autre et les comparer avec les résultats d'échantillons composites régionaux et nationaux. 2. On pourrait revoir le format des rapports, les rendre imprimables et soigner leur présentation pour les résultats de classement non officiel et d'évaluation de la qualité des grains, afin de rendre l'information fournie plus utile aux producteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • l'indice de chute et la vomitoxine, car ce ne sont pas des facteurs de classement et ils ne relèvent donc pas du programme; • les grains vitreux durs (HVK), car ils s'appliquent uniquement au blé dur ambré de l'Ouest canadien (CWAD) et au blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS) n° 1. <p>B. Une mise à jour électronique a été élaborée et mise en œuvre pour permettre aux producteurs de demander des enveloppes supplémentaires à la Commission canadienne des grains, au besoin.</p> <p>C. À l'heure actuelle, les responsables du programme ne prévoient pas élaborer une interface en ligne pour 2017-2018. Le Laboratoire de recherches sur les grains réévaluera, de concert avec la section Gestion de l'information et services de technologie, la priorité liée à l'élaboration d'une interface en ligne pour l'exercice 2018 à 2019.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le programme ne permet pas d'établir une comparaison avec les résultats antérieurs. Ce type de comparaison nécessiterait une nouvelle application, et cela ne fait pas partie du plan de travail en matière de développement de la section Gestion de l'information et services de technologie dans un avenir prévisible. 2. Un formulaire officiel et imprimable en formats HTML (Web) et PDF permettra aux producteurs d'avoir accès aux résultats. 3. La section Gestion de l'information et services de

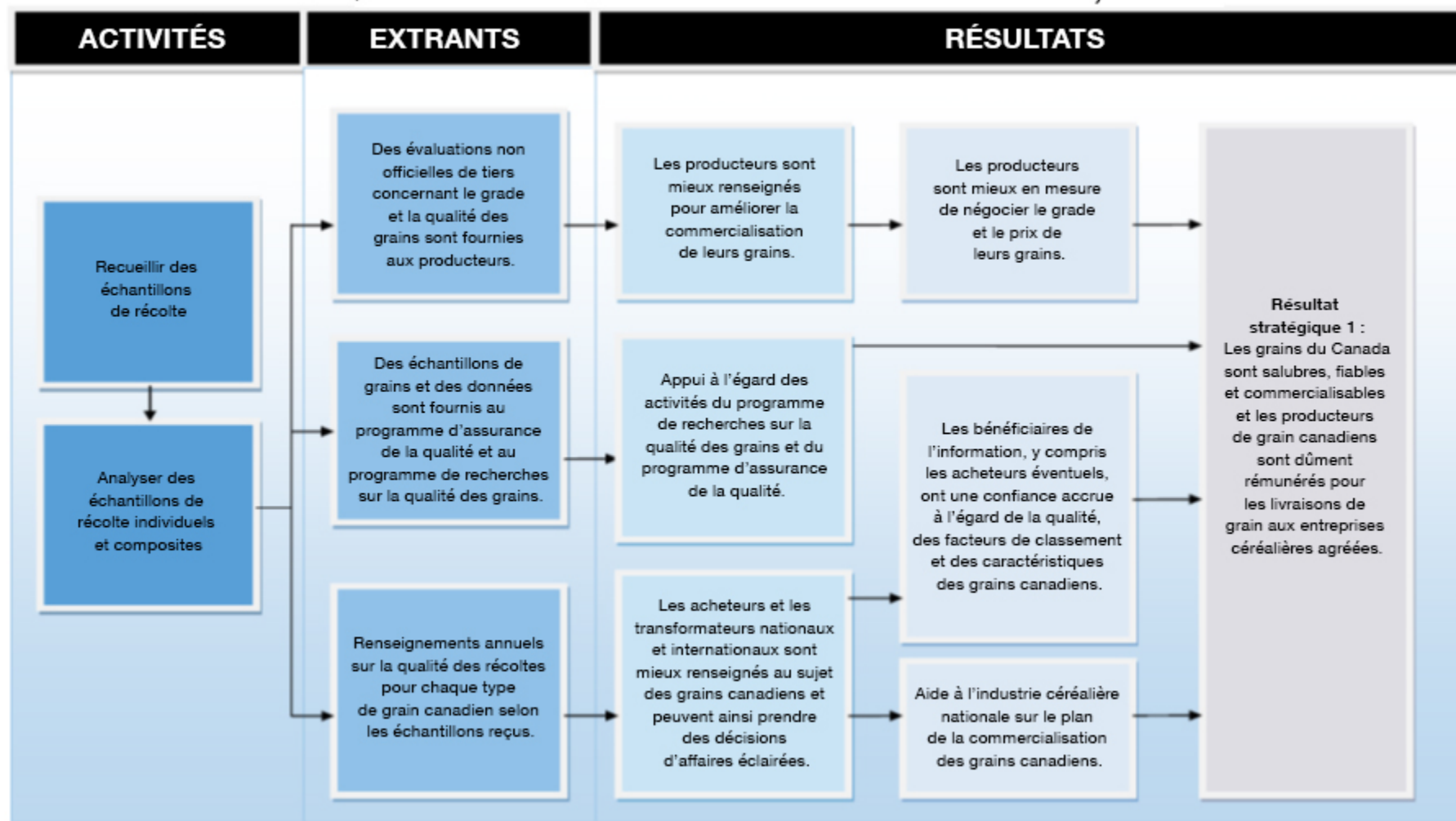
N°	Recommandation	Plan d'action de la direction
	<p>3. Afin d'encourager la participation, on pourrait envoyer des courriels aux producteurs pour leur rappeler de soumettre des échantillons, les informer que leurs résultats sont disponibles ou encore leur envoyer leurs résultats sous forme électronique.</p> <p>D. Afin d'améliorer le suivi relatif à l'inscription et à la participation des producteurs au programme, on pourrait surveiller de façon constante le nombre de producteurs retirés de la base de données du programme et ajoutés dans celle-ci chaque année et l'intégrer aux rapports internes sur l'enquête sur les récoltes qui sont destinés à la direction de la Commission canadienne des grains. Dans la mesure du possible, le rapport pourrait aussi présenter le nombre de producteurs qui soumettent des échantillons (le rapport actuel indique le nombre de producteurs ayant reçu une trousse d'échantillonnage et le nombre global d'échantillons reçus).</p>	<p>technologie a élaboré un mécanisme qui permet d'envoyer les résultats par courriel aux producteurs dès qu'ils sont disponibles. Ce mécanisme a été mis en œuvre pour l'édition de 2017 du programme et permet de veiller à ce que les producteurs reçoivent leurs données en temps opportun.</p> <p>D. Le Laboratoire de recherches sur les grains a mis en œuvre un suivi amélioré de la participation des producteurs pour la récolte de 2017.</p>
3)	<p>Évaluer la possibilité d'améliorer la communication avec les intervenants pour les informer lorsque des versions à jour des renseignements sur les récoltes de blé sont disponibles. Tandis que la Commission canadienne des grains fait actuellement des mises à jour hebdomadaires de ses renseignements sur les récoltes de blé, le cycle de mise à jour pourrait être mieux communiqué aux utilisateurs finaux de l'information. On pourrait également accroître la mesure dans laquelle la Commission canadienne des grains communique avec les intervenants nationaux et les acheteurs internationaux pour promouvoir le programme et diffuser les rapports annuels sur la qualité des récoltes.</p>	<p>La direction de la Commission canadienne des grains reconnaît que la pratique actuelle fondée sur une mise à jour hebdomadaire est utile.</p> <p>En outre, la direction de la Commission canadienne des grains estime que les communiqués et les articles habituels affichés sur le site Web de la Commission canadienne des grains sont adéquats.</p>

4)	<p>Examiner la possibilité d'établir des partenariats avec des organisations dans l'Est du Canada afin d'obtenir d'autres sources d'échantillons de récolte pour aborder le faible taux de participation des producteurs de cette région, étant donné qu'à compter de 2016, l'organisme Grain Farmers of Ontario pourrait ne plus collaborer avec la Commission canadienne des grains pour recueillir des échantillons à l'appui du Programme d'échantillons de récolte.</p>	<p>Comme des mesures ont été mises en œuvre avec succès pour travailler en étroite collaboration avec Soy Canada en 2016, on engagera des discussions avec les intervenants de l'Est dans le cadre des réunions annuelles des représentants de la Commission canadienne des grains et des intervenants au printemps 2017.</p>
5)	<p>Examiner la possibilité de produire un seul rapport annuel exhaustif sur la qualité des récoltes combinant les renseignements de la Commission canadienne des grains et ceux de l'Institut international du Canada pour le grain. On pourrait s'inspirer notamment du modèle du rapport d'évaluation des récoltes produit par les US Wheat Associates. C'est un document exhaustif qui couvre les récoltes de tout le pays au moyen d'une combinaison de données sur la qualité des récoltes qui proviennent de multiples sources et qui ont été obtenues par différentes méthodes de collecte de données.</p>	<p>La haute direction de la Commission canadienne des grains examinera à nouveau la possibilité de collaborer avec l'Institut international du Canada pour le grain et de partager notre ensemble d'échantillons avant la récolte de 2017 à venir.</p>

8.0 Annexes

Annexe 1 : Modèle logique du Programme d'échantillons de récolte

MODÈLE LOGIQUE DU PROGRAMME D'ÉCHANTILLONS DE RÉCOLTE, SEPTEMBRE 2015



Annexe 2 : Paramètres des données sur la qualité des récoltes

Paramètres des rapports sur la qualité des récoltes de 2015 de la Commission canadienne des grains, par produit

Produit	Paramètres des données sur la qualité	Produit	Paramètres des données sur la qualité
Blé	<ul style="list-style-type: none"> • Blé : <ul style="list-style-type: none"> - Poids spécifique (kg/hl) - Poids de 1 000 grains (g) - Teneur en protéines (%) - Teneur en cendres (%) - Indice de chute, sec. - Indice de taille des particules (%) • Rendement de la farine à la mouture : <ul style="list-style-type: none"> - Blé propre (%) - Base de cendres (0,50 %) (%) • Farine (taux d'extraction de 74 %) <ul style="list-style-type: none"> - Teneur en protéines (%) - Teneur en gluten humide (%) - Indice de gluten (%) - Teneur en cendres (%) - Dégradation de l'amidon (%) - Viscosité maximale à l'amylographe (U.B.) • Farinogramme <ul style="list-style-type: none"> - Absorption (%) - Durée d'élaboration de la pâte (min.) - Stabilité (min.) - Indice de tolérance au pétrissage (U.B.) • Extensogramme (135 minutes) <ul style="list-style-type: none"> - Résistance maximale (U.B.) - Extensibilité – longueur (cm) - Surface (cm²) • Alvéogramme <ul style="list-style-type: none"> - P (hauteur X 1,1) (mm) - Extensibilité – longueur (cm) - Surface, cm² • Boulangerie et pâtisserie <ul style="list-style-type: none"> - Absorption (%) - Temps de pétrissage (min.) - Énergie au pétrissage (W-h/kg de pâte) - Volume du pain (cm³/100 g de farine) 	Canola	<ul style="list-style-type: none"> • Teneur en chlorophylle • Indice d'iode • Teneur en huile • Teneur en protéines • Teneur totale en glucosinolates
		Lin	<ul style="list-style-type: none"> • Indice d'iode • Teneur en huile • Teneur en protéines
		Lentilles	<ul style="list-style-type: none"> • Teneur en protéines
		Orge brassicole	<ul style="list-style-type: none"> • Poids spécifique (kg/hl) • Poids de 1 000 grains (g) • Grains ventrus (%) • Protéines • Énergie de germination, 4 ml (%) • Énergie de germination, 8 ml (%)
		Pois	<ul style="list-style-type: none"> • Teneur en protéines

Source : Commission canadienne des grains, Rapports sur la qualité des récoltes et des exportations de céréales de 2015

Annexe 3 : Données démographiques relatives aux producteurs inscrits sondés

Caractéristiques des producteurs inscrits participants et non participants par rapport à la population totale d'agriculteurs du Canada

Caractéristique	Producteurs non participants (n=125)		Producteurs participants (n=1 207)		Caractéristique	Population totale de producteurs	
	%	Nombre	%	Nombre		Province ou territoire (grains et oléagineux)	%
Province ou territoire							
Colombie-Britannique	0,8 %	1	0,4 %	5	Colombie-Britannique	1,0 %	2 187
Alberta	26,4 %	32	30,3 %	344	Alberta	20,7 %	47 407
Saskatchewan	41,3 %	50	48,7 %	553	Saskatchewan	30,4 %	69 665
Manitoba	7,4 %	9	14,9 %	169	Manitoba	10,0 %	22 882
Ontario	10,7 %	13	3,2 %	36	Ontario	26,4 %	60 495
Québec	12,4 %	15	2,3 %	26	Québec	10,2 %	23 375
Nouveau-Brunswick	0,8 %	1	0,1 %	1	Nouveau-Brunswick	0,4 %	971
Nouvelle-Écosse	0,0 %	0	0,0 %	0	Nouvelle-Écosse	0,3 %	796
Île-du-Prince-Édouard	0,0 %	0	0,1 %	1	Île-du-Prince-Édouard	0,5 %	1 259
Terre-Neuve-et-Labrador	0,0 %	0	0,0 %	0	Terre-Neuve-et-Labrador	0,0 %	29
Yukon	0,0 %	0	0,0 %	0	Yukon	0,0 %	28
Âge	%	Nombre	%	Nombre	Âge (tous les produits)	%	Nombre
18 à 35	14,8 %	17	7,8 %	86	35 et moins	8,2 %	48 265
36 à 50	24,3 %	28	19,1 %	211	35 à 54	43,5 %	255 870
51 à 64	50,4 %	58	20,1 %	222	55 et plus	48,3 %	283 980
64 et plus	10,4 %	12	53,0 %	585			
Superficie	%	Nombre	%	#	Superficie (tous les produits)	%	Nombre
Moins de 1 000 acres	43,0 %	48	30,4 %	332	Moins de 1 119 acres	81,9 %	168 701
De 1 000 à 1 999 acres	23,0 %	26	30,3 %	331	De 1 120 à 2 239 acres	9,7 %	20 056
De 2 000 à 3 999 acres	17,0 %	19	23,8 %	260	De 2 240 à 2 879 acres	2,5 %	5 231
De 4 000 à 5 999 acres	8,0 %	9	9,9 %	108	De 2 880 à 3 519 acres	1,7 %	3 482
6 000 acres et plus	9,0 %	10	5,5 %	60	3 520 acres et plus	4,1 %	8 419

Caractéristique	Producteurs non participants (n=125)		Producteurs participants (n=1 207)		Caractéristique	Population totale de producteurs	
	%	Nombre	%	Nombre		%	Nombre
Revenus agricoles bruts					Revenu agricole brut (tous les produits)		
Moins de 100 000 \$	13,3 %	14	10,0 %	101	Moins de 100 000 \$	62,3 %	128 171
De 100 000 \$ à 249 000 \$	21,0 %	22	22,7 %	229	De 100 000 \$ à 249 000 \$	15,4 %	31 679
De 250 000 \$ à 499 999 \$	29,5 %	31	25,4 %	257	De 250 000 \$ à 499 999 \$	10,9 %	22 458
De 500 000 \$ à 999 999 \$	16,2 %	17	20,9 %	211	De 500 000 \$ à 999 999 \$	6,8 %	13 978
De 1 000 000 \$ à 2 499 999 \$	14,3 %	15	17,4 %	176	De 1 000 000 \$ à 1 999 999 \$	3,1 %	6 304
De 2 500 000 \$ à 5 000 000 \$	5,7 %	6	2,0 %	20	Plus de 2 000 000 \$	1,6 %	3 299
Plus de 5 000 000 \$	0,0 %	0	1,6 %	16			
Grains produits					Grains produits		
Blé roux de printemps de l'Est canadien	5,9 %	7	2,7 %	32	Blé de printemps (sauf le blé dur)	15,5 %	35 541
Blé roux de printemps de l'Ouest canadien	42,4 %	50	71,1 %	848			
Blé roux de printemps Canada Prairie	13,6 %	16	12,4 %	148			
Blé blanc de printemps Canada Prairie	5,1 %	6	1,5 %	18			
Blé de force blanc de printemps de l'Ouest canadien	5,9 %	7	4,4 %	53			
Blé tendre de printemps de l'Ouest canadien	5,1 %	6	2,2 %	26			
Blé rouge d'hiver de l'Est canadien	1,7 %	2	0,8 %	10			
Blé tendre rouge d'hiver de l'Est canadien (CESRW)	7,6 %	9	1,8 %	22			
Blé blanc d'hiver de l'est canadien	3,4 %	4	0,2 %	2			
Blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien	5,9 %	7	6,7 %	80			
Orge d'utilité générale de l'Est canadien	7,6 %	9	1,0 %	12	Orge	13,1 %	29 945
Orge d'utilité générale de l'Ouest canadien	22,9 %	27	13,9 %	166			
Blé dur ambré de l'Ouest canadien	15,3 %	18	23,9 %	285	Blé dur	3,2 %	7 277

Caractéristique	Producteurs non participants (n=125)		Producteurs participants (n=1 207)		Caractéristique	Population totale de producteurs	
	%	Nombre	%	Nombre		%	Nombre
Blé extra fort de l'Ouest canadien	1,7 %	2	0,3 %	3	Grains mélangés	3,1 %	7 062
Blé d'utilité générale de l'Ouest canadien	4,2 %	5	1,7 %	20			
Lin	18,6 %	22	19,4 %	232	Lin	2,0 %	4 571
Canola	65,3 %	77	69,7 %	831	Canola	15,3 %	35 073
Pois chiches	1,7 %	2	1,3 %	15	Pois chiches	0,1 %	293
Maïs	22,0 %	26	1,1 %	13	Maïs	10,2 %	23 472
Haricots	5,9 %	7	3,3 %	39	Haricots blancs secs et autres haricots secs	0,7 %	1 706
Haricots ronds blancs	0,8 %	1	0,3 %	4			
Lentilles	0,0 %	0	15,8 %	188	Lentilles	2,1 %	4 854
Moutarde	5,9 %	7	4,9 %	59	Moutarde	0,4 %	1 012
Avoine	38,1 %	45	11,6 %	138	Avoine	12,7 %	29 018
Pois	27,1 %	32	31,1 %	371	Pois des champs secs	3,3 %	7 460
Soja	28,0 %	33	9,3 %	111	Soja	11,9 %	27 215
Autres	13,6 %	16	4,4 %	53			
Études	%	Nombre	%	Nombre	Études	%	Nombre
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	32,8 %	39	28,5 %	320		S.O.	S.O.
Certificat ou diplôme de niveau collégial ou universitaire (inférieur au baccalauréat)	24,4 %	29	23,2 %	261		S.O.	S.O.
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	19,3 %	23	16,2 %	182		S.O.	S.O.
Baccalauréat	12,6 %	15	20,9 %	235		S.O.	S.O.
N'ai pas terminé mes études secondaires	9,2 %	11	6,6 %	74		S.O.	S.O.
Autres	0,8 %	1	0,9 %	10		S.O.	S.O.
Diplôme d'études supérieures	0,8 %	1	3,7 %	42		S.O.	S.O.

Annexe 4 : Taux de participation au Programme d'échantillons de récolte par région et par produit

Taux de participation par région et par produit, de l'exercice 2010 à 2011 à l'exercice 2014 à 2015

Produit	2011			2012			2013			2014		
	Envoyés	Retournés	%	Envoyés	Retournés	%	Envoyés	Retournés	%	Envoyés	Retournés	%
Est												
Haricots	2	1	50,00 %	2	1	50,00 %	31	0	0,00 %	31	0	0,00 %
Canola	57	5	8,77 %	57	161	282,46 %	35	2	5,71 %	40	51	127,50 %
CERS	119	30	25,21 %	138	46	33,33 %	154	40	25,97 %	179	31	17,32 %
CERW	45	22	48,89 %	62	66	106,45 %	77	44	57,14 %	79	34	43,04 %
CESRW	152	46	30,26 %	187	243	129,95 %	207	356	171,98 %	239	349	146,03 %
CEWW	30	11	36,67 %	40	45	112,50 %	44	47	106,82 %	51	43	84,31 %
Haricots ronds blancs	7	3	42,86 %	7	3	42,86 %	9	0	0,00 %	9	3	33,33 %
Soja	342	41	11,99 %	342	393	114,91 %	444	254	57,21 %	520	428	82,31 %
Ouest												
Haricots	25	5	20,00 %	35	18	51,43 %	45	7	15,56 %	45	6	13,33 %
Canola	2 981	2 062	69,17 %	3 889	2 640	67,88 %	4 285	1 679	39,18 %	5 161	2 295	44,47 %
Pois chiches	45	9	20,00 %	54	18	33,33 %	56	18	32,14 %	56	11	19,64 %
CPSR	297	51	17,17 %	338	61	18,05 %	378	86	22,75 %	559	229	40,97 %
CPSW	21	2	9,52 %	19	2	10,53 %	24	3	12,50 %	28	2	7,14 %
CWAD	1 629	869	53,35 %	1 963	1 089	55,48 %	2 066	950	45,98 %	2 736	1 374	50,22 %
CWES	12	2	16,67 %	12	2	16,67 %	16	1	6,25 %	7	0	0,00 %
CWGP	11	3	27,27 %	18	8	44,44 %	25	17	68,00 %	80	46	57,50 %
CWHWS	169	22	13,02 %	186	23	12,37 %	210	10	4,76 %	171	21	12,28 %
CWRS	5 734	3 354	58,49 %	6 988	4 156	59,47 %	7 722	3 267	42,31 %	9 088	4 941	54,37 %
CWRW	191	80	41,88 %	257	175	68,09 %	384	125	32,55 %	458	174	37,99 %
CWSWS	100	36	36,00 %	111	57	51,35 %	171	79	46,20 %	218	48	22,02 %
Lin	834	181	21,70 %	893	214	23,96 %	967	86	8,89 %	1 178	272	23,09 %
Lentilles	266	331	124,44 %	378	347	91,80 %	462	212	45,89 %	462	384	83,12 %
Moutarde	370	178	48,11 %	401	148	36,91 %	414	100	24,15 %	497	294	59,15 %
Haricots ronds blancs	25	36	144,00 %	28	49	175,00 %	29	0	0,00 %	29	2	6,90 %
Pois	544	307	56,43 %	719	359	49,93 %	828	346	41,79 %	828	476	57,49 %
Soja	171	65	38,01 %	204	126	61,76 %	217	74	34,10 %	352	126	35,80 %
Total	14 179	7 752	54,67 %	1 7328	10 450	60,31 %	19 300	7 803	40,43 %	23 101	11 640	50,39 %

Annexe 5 : Liste des documents examinés

1. Commission canadienne des grains, examen du Programme d'enquêtes sur les récoltes de 2005-2006
2. Commission canadienne des grains, examen du plan d'action de gestion des enquêtes sur les récoltes de 2006
3. Commission canadienne des grains, stratégie d'échantillonnage proposée de 2006 pour les enquêtes sur les récoltes
4. Commission canadienne des grains, comparaison des échantillons prélevés de cargaisons et des données sur les résultats de 2008 et de 2009
5. Commission canadienne des grains, résumé des échantillons de récolte de 2008 à 2011
6. Commission canadienne des grains, Rapport sur les plans et priorités de 2010-2011
7. Commission canadienne des grains, Rapport sur les plans et priorités de 2011-2012
8. Commission canadienne des grains, Rapport sur les plans et priorités de 2012-2013
9. Commission canadienne des grains, Rapport sur les plans et priorités de 2013-2014
10. Commission canadienne des grains, Rapport sur les plans et priorités de 2014-2015
11. Commission canadienne des grains, Rapport sur les plans et priorités de 2015-2016
12. Commission canadienne des grains, résumé de la collecte d'échantillons liés aux enquêtes sur les récoltes, août 2011
13. Commission canadienne des grains, résumé de la collecte d'échantillons liés aux enquêtes sur les récoltes, août 2012
14. Commission canadienne des grains, résumé de la collecte d'échantillons liés aux enquêtes sur les récoltes, octobre 2013
15. Commission canadienne des grains, résumé de la collecte d'échantillons liés aux enquêtes sur les récoltes, décembre 2014
16. Commission canadienne des grains, Rapport ministériel sur le rendement 2010-2011
17. Commission canadienne des grains, Rapport ministériel sur le rendement 2011-2012
18. Commission canadienne des grains, Rapport ministériel sur le rendement 2012-2013
19. Commission canadienne des grains, Rapport ministériel sur le rendement 2013-2014
20. Commission canadienne des grains, Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015
21. Commission canadienne des grains, Classes de blé canadien. Dernière mise à jour : 05-08-2015.
Consulté à l'adresse :
<https://www.grainscanada.gc.ca/wheat-ble/classes/classes-fra.htm>
22. Commission canadienne des grains, Méthodes et analyses servant à mesurer la qualité du blé. Consulté en janvier 2016 :
<http://www.grainscanada.gc.ca/wheat-ble/method-methode/wmtm-mmab-fra.htm>
23. Commission canadienne des grains, Rapport de suivi de l'examen du Programme d'échantillons de récolte (PER) de 2005-2006. Mai 2011.

24. Institut international du Canada pour le grain, « Cigi, CGC, and Cereals Canada meeting with wheat customers worldwide to discuss new crop ». Le 12 novembre 2015. <https://cigi.ca/cigi-cgc-and-cereals-canada-meeting-with-wheat-customers-worldwide-to-discuss-new-crop/>
25. Commission canadienne des grains, Modèle logique du Programme d'échantillons de récolte, le 29 septembre 2015.
26. Commission canadienne des grains, examen du Programme d'enquêtes sur les récoltes, ébauche du 19 mars 2004.
27. Commission canadienne des grains, Blé de l'Ouest canadien – Données qualitatives, 2015. Consulté en décembre 2015 : <https://www.grainscanada.gc.ca/wheat-ble/harvest-recolte/2015/sqd-dqs-2015-en.htm>
28. Commission canadienne des grains, Qualité du canola de l'Ouest canadien 2015. Consulté en décembre 2015 : <https://www.grainscanada.gc.ca/canola/harvest-recolte/2015/hqc15-qrc15-en.htm>
29. Commission canadienne des grains, Qualité du lin de l'Ouest canadien en 2015. Consulté en décembre 2015 : <https://www.grainscanada.gc.ca/flax-lin/harvest-recolte/2015/hqf15-qrl15-7-fr.htm>
30. Commission canadienne des grains, Qualité des lentilles de l'Ouest canadien en 2015. Consulté en décembre 2015 : <https://www.grainscanada.gc.ca/lentils-lentille/harvest-recolte/2015/hql15-qrl15-5-fr.htm>
31. Commission canadienne des grains, Qualité de l'orge sélectionnée aux fins de maltage en 2015. Consulté en décembre 2015 : <https://www.grainscanada.gc.ca/barley-orge/harvest-recolte/2015/qbsm15-qosm15-fr.htm>
32. Commission canadienne des grains, Qualité des pois de l'Ouest canadien, 2015. Consulté en décembre 2015 : <https://www.grainscanada.gc.ca/peas-pois/harvest-recolte/2015/hqp15-qrp15-eng.htm>
33. Commission canadienne des grains, The Harvest Survey: An 88 year Tradition of Quality Evaluation. Présentation PowerPoint. Dernière mise à jour : septembre 2015.
34. Commission canadienne des grains, dépenses liées aux enquêtes sur les récoltes de 2010 à 2011.
35. Commission canadienne des grains, dépenses cumulatives de 2011 à 2012.
36. Commission canadienne des grains, dépenses cumulatives de 2012 à 2013.
37. Commission canadienne des grains, dépenses cumulatives de 2013 à 2014.
38. Commission canadienne des grains, dépenses cumulatives de 2014 à 2015.
39. Commission canadienne des grains, dépenses cumulatives de 2015 à 2016.
40. Ipsos Reid, rapport final sur le sondage d'opinion auprès de producteurs de 2001. Le 1er mars 2001.
41. Ipsos Reid, rapport sur l'étude sur la satisfaction des clients de 2002. Le 16 décembre 2002.
42. Ipsos Reid, Sondage de 2010 de la Commission canadienne des grains sur la satisfaction des producteurs (rapport final). Décembre 2010.
43. Lyman, G. J. Examen des méthodes de préparation d'échantillons liés aux enquêtes sur les récoltes et d'échantillons composites prélevés de cargaisons et notes d'information concernant la conformité à la norme ISO 17025. Mars 2009.

44. Ministère de la Justice Canada. Loi sur les grains du Canada, L.R.C., 1985, ch. G-10. Dernière mise à jour : 30 juillet 2015. Article 3, paragraphe 14. Page 10. Consultée à l'adresse : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/>
45. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Politique sur l'évaluation (2009). Consultée à l'adresse : <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=15024>

Annexe 6 : Liste des documents consultés

1. AHDB, Cereals & Oilseeds. « [Cereal Quality Survey 2015 Final Results](http://cereals.ahdb.org.uk/media/765348/final-cqs-results-2015.pdf) ». <http://cereals.ahdb.org.uk/media/765348/final-cqs-results-2015.pdf>
2. AHDB, Cereals & Oilseeds. « AHDB Cereals & Oilseeds: Independence, Innovation and Investment ». <http://cereals.ahdb.org.uk/media/656994/ahdb-co-ahdb-cereals-oilseeds.pdf>
3. AHDB, Cereals and Oilseeds. « Cereals Quality Calculator ». <http://cereals-data.ahdb.org.uk/calculator/>
4. AHDB, Cereals and Oilseeds. « Cereals Quality Survey Methodology ». <http://cereals.ahdb.org.uk/markets/survey-results/cereals-quality-survey-methodology.aspx>
5. Arvalis – Institut du végétal. « Valeurs et Missions ». <http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr/index.html>
6. Australian Export Grains Innovation Centre. « 2014 Australian Wheat Quality Report ». <http://www.aegic.org.au/media/australian-wheat-quality-report.aspx>
7. Australian Export Grains Innovation Centre. « Capability Statement ». <http://www.aegic.org.au/media/37735/AEGIC%20Capability%20Statement.pdf>
8. Australian Export Grains Innovation Centre. « Home ». <http://www.aegic.org.au/>
9. Australian Export Grains Innovation Centre, Grain Growers. « [Australian Wheat Quality Report: Season 2014](http://www.aegic.org.au/media/51509/AEGIC_and_GG_Wheat_Quality_Report_LR.pdf) ». http://www.aegic.org.au/media/51509/AEGIC_and_GG_Wheat_Quality_Report_LR.pdf
10. California Wheat Commission. « 2014 Hard Red Wheat / Hard White Wheat Crop Quality Report ». <http://www.californiawheat.org/uploads/resources/713/2014-hrw-hw-crop-quality-report.pdf>
11. California Wheat Commission. « About the California Wheat Commission ». <http://www.californiawheat.org/about/>
12. California Wheat Commission. « California Wheat Crop Quality Reports ». <http://www.californiawheat.org/industry/ca-crop-quality-reports/>
13. Institut international du Canada pour le grain. « 2015 Crop In Review ». <https://cigi.ca/wp-content/uploads/2015/11/Western-Canadian-Wheat-2015-Crop-in-Review.pdf>
14. Institut international du Canada pour le grain. « Rapport annuel de 2014-2015 ». https://cigi.ca/wp-content/uploads/2015/06/Cigi-Annual-Report-2014-2015_15041001.pdf
15. Institut international du Canada pour le grain. « Quality of 2015 Wheat Classes », p. 2. https://cigi.ca/wp-content/uploads/2015/11/Quality-of-2015-Wheat-Classes_151117.pdf
16. FranceAgrimer, « Missions ». <http://www.franceagrimer.fr/index.php/Etablissement/Missions>
17. FranceAgriMer. « Qualité des blés français ». <http://www.franceagrimer.fr/content/download/40630/378241/file/ENQ-CER-qualit%C3%A9BTanglais-A15.pdf>
18. Grain Farmers of Ontario, « Rapport annuel de 2013 ». <http://gfo.ca/Portals/0/About%20Us/Annual%20Report%20and%20Strategic%20Plan/GFO-Annual%20Report%202015.pdf?ver=2015-09-24-142613-177>
19. Grain Farmers of Ontario, « 2013 Ontario Quality Scoop Report ». <http://gfo.ca/Production/Ontario-Wheat-Quality>

20. Grain Farmers of Ontario, « Rapport annuel de 2015 ». <http://gfo.ca/Portals/0/About%20Us/Annual%20Report%20and%20Strategic%20Plan/GFO-Annual%20Report%202015.pdf?ver=2015-09-24-142613-177>
21. Grain Farmers of Ontario, « Quality Data: Ontario Wheat Technical Information, Quality Data for 2015 Harvest Survey Grade Composite Samples ». <http://gfo.ca/Production/Ontario-Wheat-Quality>
22. Grain Trade Australia. « About Grain Trade Australia ». <http://www.graintrade.org.au/sites/default/files/Publications/001%20About%20Grain%20Trade%20Australia.pdf>
23. Grain Trade Australia. « Strategic Direction 2014/2015 ». <http://www.graintrade.org.au/sites/default/files/file/About%20GTA/Strategic%20Direction%202014%20Final.pdf>
24. Grain Growers. « Australian Wheat Quality Report Sample Information ». http://www.graingrowers.com.au/images/50_products_services/nat_wheat_quality_report/151021%20ggl_104_019_wheat%20quality%2002.pdf
25. Great Plains Analytical Laboratory. « About Us ». <http://www.gpalab.com/index.cfm/category/12/about-us.cfm>
26. Great Plains Analytical Laboratory. « Crop Survey Info ». <http://www.gpalab.com/index.cfm/category/14/crop-survey-info.cfm>
27. Gwartz, J. A., Willyard, M. R. et McFall, K.L. (2007). « Wheat quality in the United States of America. Future of Flour - A Compendium of Flour Improvement ».
28. North Dakota Wheat Commission. 2014 U.S. « Hard Red Spring Wheat Regional Quality Report ». <http://www.ndwheat.com/uploads/resources/942/hrs-2014.pdf>
29. North Dakota Wheat Commission, « About Us: Programs ». <http://www.ndwheat.com/about/default.asp?ID=277>
30. North Dakota Wheat Commission. « Publications ». <http://www.ndwheat.com/publications/default.asp?ID=513>
31. Plains Grains Inc. « About Us ». Consulté en octobre 2015. <http://plainsgrains.org/about-us/>
32. Plains Grains Inc. « 2015 Hard Red Winter Wheat Regional Quality Survey ». http://plainsgrains.org/wp-content/uploads/2016/01/PGI_2015-HRW-Report.pdf
33. Plains Grains Inc. « Our Product ». Consulté en janvier 2016. <http://plainsgrains.org/our-product/>
34. Congrès des États-Unis, Office of Technology Assessment. (1989). The French (EC) grain system. Grain Quality in International Trade, 49-78.
35. U.S. Grains Council, « Corn Harvest Quality and Export Cargo Reports ». <http://www.grains.org/key-issues/grain-supply-and-demand/corn-harvest-quality-and-export-cargo-reports>
36. U.S. Grains Council. « 2015/2016 Corn Harvest Quality Report ». <http://grains.org/sites/default/files/2015CornHarvestReport.pdf>
37. U.S. Grains Council. « Grain Quality and U.S. Standards ». <http://www.grains.org/buyingselling/importer-manual/chapter-4-grain-quality-and-us-standards>
38. U.S. Grains Council, « Who We Are: Council FAQs ». <http://www.grains.org/who-we-are/council-faqs>
39. U.S. Grains Council, « Who We Are: US Grains Council Activities ». <http://www.grains.org/who-we-are>

40. Département de l'Agriculture des États-Unis, Grain Inspection, Packers & Stockyards Administration. Federal grain inspection service: 2014 annual report. <http://www.gipsa.usda.gov/fgis/publication/ar/2014-fgis-AR.pdf>
41. Département de l'Agriculture des États-Unis, Grain Inspection, Packers & Stockyards Administration. « Grain inspection handbook ». <http://www.gipsa.usda.gov/fgis/handbook/grain-insp/grbook2/wheat.pdf>
42. Département de l'Agriculture des États-Unis, Grain Inspection, Packers & Stockyards Administration, « About FGIS ». <http://www.gipsa.usda.gov/fgis/fgis.aspx>
43. Département de l'Agriculture des États-Unis, Grain Inspection, Packers & Stockyards Administration, « About GIPSA ». <http://www.gipsa.usda.gov/about/About.aspx>
44. Département de l'Agriculture des États-Unis, Research Service. http://www.ars.usda.gov/research/projects/projects.htm?accn_no=427022
45. U.S. Wheat Associates. « 2015 Crop Quality Report ». [http://www.uswheat.org/cropQuality/doc/E5D36CBA6BC187E485257EEA006A4C13/\\$File/CQR2015.pdf?OpenElement#](http://www.uswheat.org/cropQuality/doc/E5D36CBA6BC187E485257EEA006A4C13/$File/CQR2015.pdf?OpenElement#)
46. U.S. Wheat Associates. « About Us ». Consulté le 8 septembre 2015. <http://www.uswheat.org/aboutUs>
47. U.S. Wheat Associates. « Crop Quality Reports ». Consulté le 8 septembre 2015. <http://www.uswheat.org/cropQuality>
48. U.S. Wheat Associates. « Harvest Reports ». Consulté le 8 septembre 2015. <http://www.uswheat.org/harvest>
49. U.S. Wheat Associates. U.S. Durum Wheat Regional Quality Report 2015. [http://www.uswheat.org/cropQuality/doc/42F2B60BC09A57C485257EE4004280C5/\\$File/durum2015.pdf?OpenElement#](http://www.uswheat.org/cropQuality/doc/42F2B60BC09A57C485257EE4004280C5/$File/durum2015.pdf?OpenElement#)
50. U.S. Wheat Associates. « Working with Customers ». Consulté le 8 septembre 2015. <http://www.uswheat.org/customers>